

COMMUNE DE LUTRY

Année 2018

Rapport de gestion
de la Municipalité

Préavis n° 1256/2019

RAPPORT DE LA MUNICIPALITE DE LUTRY AU CONSEIL COMMUNAL SUR SA GESTION DURANT L'EXERCICE 2018

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Conformément aux dispositions

- de la loi du 28 février 1956 sur les communes (art. 93c),
- du règlement du Conseil communal de Lutry du 6 juin 2016 (art. 130),

la Municipalité a l'honneur de soumettre à votre approbation le présent rapport sur sa gestion pendant l'année 2018.

Les dicastères sont répartis de la manière suivante :

| | |
|---|---------------------------------------|
| Administration générale, Finances et Gérances | Jacques-André CONNE, Syndic |
| Aménagement du territoire et bâtiments | Pierre-Alexandre SCHLAEPPI, Municipal |
| Travaux et Domaines, Services Industriels et Informatique | Charles MONOD, Municipal |
| Affaires sociales, Culture, Jeunesse et Paroisses | Claire GLAUSER, Municipale |
| Sécurité et Mobilité | Kilian DUGGAN, Municipal |

| | |
|---|-----------------|
| CONSEIL COMMUNAL | page 1 |
| MUNICIPALITE | page 11 |
| ADMINISTRATION GENERALE | page 15 |
| INFORMATIQUE | page 33 |
| AFFAIRES SOCIALES, CULTURE ET JEUNESSE | page 35 |
| FINANCES ET GERANCES | Page 57 |
| AMENAGEMENT DU TERRITOIRE | page 59 |
| BATIMENTS COMMUNAUX | page 79 |
| TRAVAUX ET DOMAINES | page 95 |
| MOBILITE | page 133 |
| POLICE | page 145 |
| SERVICE DU FEU | page 157 |
| SERVICES INDUSTRIELS | page 167 |
| CONCLUSIONS | page 191 |

CONSEIL COMMUNAL (Législature 2016-2021)

Conseillers en activité au 31 décembre 2018 - **Président : Alain AMY**

PLR LES LIBERAUX-RADICAUX (43 sièges)

- Patrick AEBY
- Vincent AEBY
- Cédric ALBER
- Pascal BARONE
- Jakob BIRCHER
- Etienne BLANC
- Sylvia BLANC-MARGUERAT
- Andreas BOHREN
- Benoît BONGARD
- Michel BORNET
- Thierry BUCHE
- Magali BURDET
- Nicole BUTTY
- Yves CHAPERON
- Charles CHAPPUIS
- André CHRISTINAT
- Charlotte CLERC
- Alfredo D'AGOSTINO
- Laurent FOUVY
- Crescenzo GELORMINI
- Bruno GREGOIR
- Bernard HAGIN
- Jean-Daniel JAYET
- Sylvain KRAYENBÜHL
- Fabien LAVANCHY
- Jean-Samuel LEUBA
- Philippe MARTIN
- Pascal METRAUX
- Philippe MINGARD
- Michel MONOD
- Camille MOSER
- Olivier PASCHOUD
- Jacques PATUREL
- Claudia RICCI BOVIER
- Pierre ROBERT
- Fabrice ROD
- Sébastien ROD
- Olivier RODIEUX
- Philippe SANDOZ
- Philippe SORDET
- Patrick SUTTER
- Xavier TARIN
- Aurélie WOHLHAUSER

PARTI SOCIALISTE ET INDEPENDANTS DE GAUCHE (14 sièges)

- Denis AGUET
- Prune AGUET
- Alain AMY
- Gaston ASPER
- Catherine DESAULES
- Françoise GRETILLAT-BAHON
- André LIECHTI
- Catherine PERROTTET
- Mical RAPPAZ
- Marie-Claude ROSSI
- Cédric SCHAEER
- Claude WEBER
- Monique WEBER-JOBE
- Marc-Eric WIRTH

LES VERTS LUTRY (11 sièges)

- Chantal BELLON RACINE
- Pierre BONJOUR
- Gilles COTTET
- Yorick DELAUNAY
- Melaine LAESSLE
- Christian LANZREIN
- Sylvie MOROSZLAY
- Rose-Marie NOTZ
- Dominique ROULET
- Alessandra SILAURI
- Karim VALENTE

INDÉPENDANTS & VERT'LIBÉRAUX (9 sièges)

- Olivier BRIDEL
 - Jean-François CHAPUISAT
 - Cindy FREUDENTHALER
 - Vincent HOFER
 - Ludovic PASCHOUD
 - François PITTET
 - Raymond SUDAN
 - Guy WOLFENSBERGER
 - Marc WOLFENSBERGER
-

UDC UNION DÉMOCRATIQUE DU CENTRE (8 sièges)

- Darel CEDRASCHI
- Axel KUONEN
- Daniel OCHS
- Claude-Albert PERRET
- Jean-Marc PILLOUD
- Corinne ROUSSY
- Christophe SONDEREGGER
- Rémy SULZER

Bureau du Conseil communal au 31.12.2018

| | |
|----------------------------|--|
| Président: | Alain AMY |
| 1er vice-président: | Cédric ALBER |
| 2e vice-présidente: | Cindy FREUDENTHALER |
| Secrétaire (hors-conseil): | Maria-Pilar BRENTINI |
| Secrétaire suppléant: | Guy WOLFENSBERGER |
| Scrutateurs: | Pascal BARONE et Christian LANZREIN |
| Scrutateurs suppléants: | Christophe SONDEREGGER et Benoît BONGARD |

Commission de gestion 2019 (exercice 2018)

| | |
|------------------|--------------------------|
| Président | Guy WOLFENSBERGER |
| Membres | Chantal BELLON RACINE |
| | Benoît BONGARD |
| | Laurent FOUVY |
| | Axel KUONEN |
| | Jacques PATUREL |
| | Philippe SANDOZ |
| | Cédric SCHAER |
| | Xavier TARIN |
| | Marc-Eric WIRTH |
| | Aurélie WOHLHAUSER |

COMMISSIONS DU CONSEIL COMMUNAL (législature 2016-2021)

Commission des finances

Président
Membres

Etienne BLANC
Denis AGUET
Michel BORNET
Magali BURDET
Charles CHAPPUIS
Sylvain KRAYENBUHL
Rose-Marie NOTZ
Ludovic PASCHOUD
Rémy SULZER
Patrick SUTTER
Claude WEBER
Jacques-André CONNE, syndic

Délégué municipal

Commission des affaires immobilières

Président
Membres

Jean-Samuel LEUBA
Pierre BONJOUR
Nicole BUTTY
Bernard HAGIN
Olivier PASCHOUD
Jean-Marc PILLOUD
François PITTET
Olivier RODIEUX
Marie-Claude ROSSI
Jacques-André CONNE, syndic

Délégué municipal:

Commission des récusations

Président
Membres

Michel MONOD
Gilles COTTET
Catherine DESAULES
Corinne ROUSSY
Raymond SUDAN

Commission de recours en matière d'impôt

Président
Membres

Patrick SUTTER
Alain AMY
Sylvie MOROSZLAY
Corinne ROUSSY
Guy WOLFENSBERGER

Commission des affaires régionales et intercommunales

| | |
|-------------------|--|
| Présidente | Monique WEBER |
| Membres | Chantal BELLON RACINE Sylvia BLANC-MARGUERAT Cindy FREUDENTHALER Bruno GREGOIR Philippe MARTIN Daniel OCHS Jacques PATUREL Patrick SUTTER |

Commission consultative des agrégations à la bourgeoisie de Lutry

| | |
|-------------------|--|
| Président | Fabrice ROD |
| Membres | Olivier BRIDEL Françoise GRETILLAT Philippe MARTIN Dominique ROULET Corinne ROUSSY Aurélie WOHLHAUSER |
| Délégué municipal | Jacques-André CONNE, syndic |

Commission consultative d'urbanisme

| | |
|------------------------|---|
| Président | Jean-Michel HENNY, avocat* |
| Membres professionnels | Eric FREI, architecte* Pierre LACHAT, architecte* Anne-Catherine JAVET, architecte* |
| Membres du Conseil | Cindy FREUDENTHALER André LIECHTI Jean-Marc PILLOUD Philippe SORDET Karim VALENTE |
| Délégué municipal | Pierre-Alexandre SCHLAEPPI, conseiller municipal |

Commission consultative de la zone ville et villages

| | |
|------------------------|---|
| Président | Jean-Samuel LEUBA, avocat* |
| Membres du Conseil | Gaston ASPER Jakob BIRCHER Darel CEDRASCHI Christian LANZREIN Guy WOLFENSBERGER |
| Membres professionnels | Hans NIEDERHAUSER, architecte* François JOLLINET, architecte* |
| Délégué municipal | Pierre-Alexandre SCHLAEPPI, conseiller municipal |

Commission de salubrité

Président *Yves KISSLING, architecte**
Membres *Dominique CHUARD, ingénieur**
*Thierry REYMOND, médecin**

Commission viticole

Membres Darel CEDRASCHI
Ludovic PASCHOUD
Olivier PASCHOUD
Membres professionnels *Claude MINGARD**
*Anthony MOTTAZ**
*Christophe CHEVALLEY**
Délégué municipal Charles MONOD, conseiller municipal

Conseil d'établissement primaire et secondaire de Lutry

Président Yves CHAPERON
Karim VALENTE
Marc WOLFENSBERGER
Déléguée municipale Claire GLAUSER, conseillère municipale

Représentants des parents d'élèves:
Sophie ARNAUD
Begona MERA DEL CABO
Jean-François MUSY
Irina POPEA

Représentants des associations et sociétés locales:
Claire MARTINET (Cercle lémanique d'études musicales)
Andreas BOHREN (Colonie de vacances)
Romaine BALTHASAR (Fondation des structures pour
l'enfance et la jeunesse FSEJ)
Aline DEWARRAT (Bibliothèque de Lutry)

Représentants des professionnels actifs au sein de l'établissement:
Christian BERDOZ, directeur
Mélissa ROCHAT, enseignante
Vincent ZIMMERMANN, enseignant
Nicole MOTTIER, enseignante

Conseil intercommunal de l'APOL

Représentants du Conseil communal de Lutry au Conseil intercommunal:

Membres Pierre BONJOUR
Thierry BUCHE
Charles CHAPPUIS
Charlotte CLERC
Catherine DESAULES
Vincent HOFER

Olivier PASCHOUD
Claude PERRET
Mical RAPPAZ
Claudia RICCI-BOVIER

Commission Donation Anna Krische

Présidente

Membres

Claire GLAUSER, conseillère municipale

*Paul ALGENTO, abbé paroisse cath. St-Martin Lutry-Paudex**

*Andréas BOHREN, président de la colonie de vacances**

*Yvan LEISER, boursier communal**

*Christian BERDOZ, directeur des écoles**

*Catherine BOLLINI, infirmière OMS**

*Jean-Marc SPOTHELFER, pasteur paroisse Belmont-Lutry**

*= membres hors Conseil communal dans les commissions

En 2018 le Conseil communal a siégé à 5 reprises, soit:

1^{ère} séance : 12 mars 2018

Préavis municipaux

Adoption des préavis municipaux suivants :

- 1244/2018 Préavis pour un crédit d'ouvrage pour la construction d'une paroi antibruit à la route de Lavaux 349 (parcelle 1391) dans le cadre de l'assainissement du bruit routier
- 1245/2018 Préavis pour les levées des oppositions concernant la mise à l'enquête publique des décisions d'allègement prévues dans le cadre de l'assainissement du bruit des routes cantonales et communales
- 1246/2018 Fusion de l'organisation de protection civile (ORPC) Lavaux-Oron et adoption des statuts de l'Association intercommunale de l'ORPC du district de Lavaux-Oron

Postulat

Prise en considération et renvoi à la Municipalité pour étude et rapport du postulat de Vincent Hofer demandant à la Municipalité des terrains de jeux sûrs

2^{ème} séance : 30 avril 2018

Assermentations

Yorick Delaunay est assermenté en remplacement de Denis Richter du groupe Les Verts
Xavier Tarin est assermenté en remplacement de Michel Duruz du groupe PLR

Préavis municipaux

Adoption des préavis municipaux suivants :

- 1248/2018 Rapport de la Municipalité relatif à la motion du Conseiller Jean-François Chapuisat "pour une communication large et performante sur le projet lié aux BHNS"
- 1249/2018 concernant le renforcement de l'offre en transports publics sur l'axe Nord-Sud (lignes TL 68 et 69)

Postulats

- Réponse au postulat de Claudia Ricci Bovier «possibilité de mettre en place une démarche participative quant à l'avenir de la circulation et du parcage dans le Bourg et ses environs immédiats
- Réponse au postulat de Claude Weber « Easy Vote »

3^{ème} séance : 25 juin 2018

Nominations

Il est procédé à la nomination du Bureau du Conseil et de la Commission de gestion

Préavis municipaux

Adoption des préavis municipaux suivants :

- 1247/2018 Rapport de gestion 2017
- 1250/2018 Comptes 2017
- 1251/2018 Nouveau règlement du Conseil d'établissement primaire et secondaire de Lutry

Postulats

- Réponse au postulat de Ludovic Pachoud demandant l'installation de parcs à vélos à Lutry
- Prise en considération et renvoi à la Municipalité pour étude et rapport du postulat de Melaine Laesslé concernant la mise en place d'infrastructures cyclables cohérentes et efficaces à Lutry.

4^{ème} séance : 29 octobre 2018

Assermentation

Alfredo d'Agostino est assermenté en remplacement d'Annick Dirac, du groupe PLR

Nomination

Olivier Rodieux est élu à la Commission des affaires immobilières en remplacement d'Annick Dirac.

Préavis municipaux

Adoption du préavis municipal suivant :

- 1252/2018 Arrêté d'imposition pour l'année 2019

Postulats

Réponse au postulat de Vincent Hofer “moratoire de 5 ans sur l’installation de nouveaux terrains synthétiques utilisant des microbilles en pneus reccyclés”

Prise en considération et renvoi à la Municipalité pour étude et rapport des postulats suivants :

- Philippe Mingard concernant les énergies renouvelables
- Guy Wolfensberger demande un refuge en forêt pour les lutriens

5^{ème} séance : 8 décembre 2018

Assermentation

Vincent Aeby est assermenté en remplacement de Nathalie Marguerat, du groupe PLR

Préavis municipaux

Adoption des préavis municipaux suivants :

- 1253/2018 Budget 2019 de la Bourse communale et des Services industriels
- 1254/2018 Crédits supplémentaires au budget 2018 de la Bourse communale et des Services industriels



MUNICIPALITE

(Législature 2016-2021, du 1^{er} janvier au 31 décembre 2018)

REPARTITION DES DIRECTIONS ET ORGANISATION

En 2018, la Municipalité était constituée comme suit :

Présidence Jacques-André CONNE, Syndic
Vice-présidence : Charles MONOD (du 1^{er} janvier au 30 juin 2018)
Pierre-Alexandre SCHLAEPPI (du 1^{er} juillet au 31 décembre 2018)

| | | |
|---|---|-------------------------|
| ADMINISTRATION GENERALE FINANCES ET GERANCES Suppléant | Jacques-André CONNE Le/la Vice-président/e en charge | Syndic |
| AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET BATIMENTS Suppléant | Pierre-Alexandre SCHLAEPPI Charles MONOD | Municipal Municipal |
| TRAVAUX, DOMAINES, SERVICES INDUSTRIELS ET INFORMATIQUE Suppléant | Charles MONOD Pierre-Alexandre SCHLAEPPI | Municipal Municipal |
| AFFAIRES SOCIALES, CULTURE JEUNESSE ET PAROISSES Suppléant | Claire GLAUSER Kilian DUGGAN | Municipale Municipal |
| SECURITE ET MOBILITE Suppléante | Kilian DUGGAN Claire GLAUSER | Municipal Municipale |

Secrétaire municipal
Secrétaire municipal adjoint

Denys GALLEY
Georges CROISIER

SEANCES DE LA MUNICIPALITE

La Municipalité siège le lundi après-midi. En 2018, elle a tenu 42 séances ordinaires.

Pour pouvoir disposer du temps nécessaire à l'examen et à la discussion de divers objets importants, elle a procédé par délégation de compétences pour certaines tâches administratives.

Outre les objets soumis au Conseil communal par voie de préavis, son attention a été notamment retenue par :

- incidence de la LAT sur l'aménagement du territoire communal (création de zones réservées)
- le plan d'agglomération de la région Lausanne-Morges (PALM), le schéma directeur de l'Est lausannois (SDEL) et la requalification de la route de Lavaux.
- les nombreux projets de constructions privées sur l'ensemble du territoire
- la démarche participative relative au postulat Ricci-Bovier et l'organisation d'un sondage
- Finalisation du règlement sur le conseil d'établissement scolaire
- Révision règlement du port
- Certification et obtention du label Cité de l'Energie
- Fusion ORPC Lavaux
- Achat parcelle Buche 197 au Grand-Pont
- Autoroute A9 travaux
- Travaux CFF à la Conversion
- Desserte TL nord-sud
- Allègement bruit routier
- Opération « Ville propre »
- Mobilité douce, Mobility, vélo
- Plan canicule
- Concours Identité Visuelle (nouveau logo)
- PP7, BHNS, etc.
- La campagne de communication « Maîtrisons notre avenir »
- Quartiers solidaires
- RIE III (arrêté d'imposition)
- Circulation – limitation de vitesse – régime de stationnement
- Réfection des panneaux touristiques du parcours historiques (4 langues)
- Création de la cellule « communication »

RELATIONS AVEC LE CONSEIL COMMUNAL

En 2018, la Municipalité a déposé sur le bureau du Conseil communal :

- 12 préavis municipaux
- 11 communications municipales

Manifestations organisées par la Municipalité ou auxquelles elle a participé

La Municipalité participe à de nombreuses manifestations à vocations politique, économique, culturelle ou sociale, afin de représenter les intérêts de la Commune. Elle s'implique également en organisant ou en apportant un soutien financier ou logistique à maints événements ayant lieu à Lutry. Ci-après, nous mentionnons les plus importants auxquels l'Exécutif a pris part, en corps ou en délégation :

5 mai et 1^{er} septembre Visite guidée à l'attention des nouveaux habitants (45 personnes environ)



16 mai Réception des nouveaux habitants qui ont pris domicile en 2017
610 invitations envoyées, 110 participants
Réception des nouveaux citoyens de 18 ans, confédérés et étrangers
99 invitations envoyées, 23 participants

18 mai visite de la Commune par la Commission de gestion

9 juin Journée de l'Union des Communes Vaudoises, à Bavois

16 juin Festival Films 3D avec projection du nouveau film sur Lutry au Grand-Pont



27 et 28 juillet Fête Internationale du Sauvetage du Lac Léman

1^{er} août Fête nationale, avec cortège et discours

5 septembre et
19 septembre

Croisière organisée tous les deux ans sur un bateau CGN pour les aînés de Lutry. Sur les 2443 bénéficiaires de l'AVS invités, 380 étaient à bord le 5 septembre et 350 le 10 septembre, ce qui fait un total de 730 participants. La nouvelle formule avec repas à midi a été plébiscitée

28-30 septembre Fête des vendanges

5 décembre Loto organisé par la Commune, à la salle du Grand-Pont, pour les aînés
1230 invitations envoyées, environ 280 participants



8 décembre Souper de clôture du Conseil communal au Restaurant du Rivage



14 décembre Souper annuel du personnel communal à la salle du Grand-Pont,
80 participants

ADMINISTRATION GENERALE

ORGANISATION

Le Service de l'administration générale comprend les offices suivants :

- le secrétariat municipal
- le greffe municipal
- le registre civique
- le bureau du contrôle des habitants et des étrangers
- la gestion du personnel et des assurances
- la communication.

Ce service constitue le premier contact avec l'administration communale pour les nouveaux habitants.

ACTIVITES PRINCIPALES DES OFFICES DE L'ADMINISTRATION GENERALE

Secrétariat municipal

- secrétariat de la Municipalité et du Syndic
- procès-verbaux de la Municipalité
- surveillance générale des bureaux dépendants de l'Administration générale: greffe municipal, bureau du contrôle des habitants et des étrangers, conciergerie des bâtiments communaux
- coordination au sein de l'administration - relations interservices
- ressources humaines
- courrier, classement, archives
- rédaction des préavis et communications municipales
- rédaction, analyse, assemblage du rapport de gestion de la Municipalité
- relations avec le Conseil communal, la Commission de gestion et la Commission des affaires immobilières
- secrétariat de la Commission des affaires immobilières
- préparation des documents en vue de la visite du préfet
- organisation des votations communales.

Greffe municipal

- économat
- archives
- réception et distribution du courrier
- gestion du portefeuille des assurances
- naturalisations
- registre civique - organisation des votations, vérification des signatures initiatives/référendums
- préavis aliénation d'appartements
- vente des cartes journalières CFF et CGN
- aide financière individuelle au logement

- organisation des manifestations et réceptions officielles
- gestion des expositions à la Villa Mégroz
- gestion de l’affichage public culturel
- locations : salle de spectacle du Grand-Pont, caveau du Château, Salle Mafli, Caveau Mafli, salle du Conseil communal, buvette du stand de tir de Chanoz-Brocard, Temple, salle de rythmique, foyer et cuisine du centre scolaire et culturel de Corsy, carnotzet du Châtelard, aula du collège de La Croix, salle de la Croix
- gestion annuelle des salles de gymnastique des collèges du Grand-Pont, de Corsy, de La Croix, des Pâles mises à disposition des sociétés locales
- gestion de la mise à disposition des jardins communaux aux habitants de Lutry
- organisation et distribution du passeport-vacances aux enfants de Lutry
- conciergerie des bâtiments
- anniversaires fêtés en 2018 : 52 personnes de 80 ans, 21 personnes de 90 ans et 9 personnes de 100 ans et plus
- établissement d’actes de bonnes mœurs
- gestion de la participation financière aux frais orthodontiques et gestion des subventions pour l’étude de la musique
- gestion des subventions culturelles et sportives
- organisation du plan canicule
- organisation et coordination des visites touristiques guidées du Bourg
- édition de l’Echomunal 4 fois par an
- gestion et mise à jour du site internet communal
- contrôle des travailleurs frontaliers avec demande de rétrocession d’impôt selon accord franco-suisse
- administration du logiciel de timbrage pour le personnel communal
- organisation de diverses réceptions officielles.

REGISTRE CIVIQUE

Les tâches principales de ce bureau sont notamment les suivantes :

- ◆ mise à jour du Registre civique de la commune par l'enregistrement des mutations (arrivées, départs, naturalisation, droit de vote des étrangers, etc.);
- ◆ à chaque votation et élection, envoi au canton du rôle des électeurs par courrier informatique. Le canton se charge de l'envoi du matériel de vote à tous les électeurs (les instructions, les bulletins, les enveloppes nécessaires pour voter par correspondance);
- ◆ jusqu'au vendredi 12h00 précédant le scrutin, le Greffé municipal réceptionne les votes, contrôle l'identité des électeurs, prépare le dépouillement et établit un procès-verbal;
- ◆ contrôle des signatures lors du dépôt d'initiatives et de référendums.

A la fin de l'année 2018, le nombre de citoyennes et de citoyens inscrits au rôle des électrices et des électeurs est de **7294** (6297 électeurs suisses et 997 électeurs étrangers).

Initiatives et référendums 2018

| | Signatures valables |
|--|---------------------|
| Initiatives populaires fédérales | |
| « Stop à l'îlot de cherté – pour des prix équitables » | 380 |
| « Pour une eau potable propre et une alimentation saine » | 501 |
| « Pour une interdiction du financement des producteurs de matériel de guerre » | 80 |
| « Pour des soins infirmiers forts (initiative sur les soins infirmiers) » | 106 |
| « Pour une Suisse libre de pesticides de synthèse » | 550 |
| « Oui à l'interdiction de l'expérimentation animale et humaine – Oui aux approches de recherche qui favorisent la sécurité et le progrès » | 376 |
| « Pour une immigration modérée (initiative de limitation) » | 131 |
| « Pour sauver des vies en favorisant le don d'organes » | 325 |
| « Alléger les impôts sur les salaires, imposer équitablement le capital » | 43 |
| « Désignation des juges fédéraux par tirage au sort (initiative sur la justice) » | 181 |
| « Assurance-maladie. Pour une liberté d'organisation des cantons » | 183 |
| « Pour un Parlement indépendant des caisses-maladie » | 141 |
| Référendums fédéraux | |
| « Contre la loi sur les jeux d'argent » | 122 |
| « Contre la base légale pour la surveillance des assurés » | 37 |
| « Non au diktat du désarmement de l'UE » | 69 |

Votations 2018

| <i>Dates</i> | <i>OBJETS</i> | <i>Electeurs</i> | <i>Bulletins valables</i> | <i>OUI</i> | <i>NON</i> |
|-------------------------|--|------------------|---------------------------|----------------|----------------|
| 4 mars | Votation fédérale 1. <i>Arrêté fédéral du 16 juin 2017 concernant le nouveau régime financier 2021</i> 2. <i>Initiative populaire du 11 décembre 2015 « Oui à la suppression des redevances radio et télévision (suppression des redevances Billag) »</i> | 6169 62.43% | 3720 60.30% | 3370 90.59% | 350 9.40% |
| | Votation cantonale 1) <i>Initiative populaire « Pour le remboursement des soins dentaires »</i> | 6169 62.43% | 3753 60.83% | 1270 33.83% | 2483 66.16% |
| 10 juin | Votation fédérale 1) <i>Initiative populaire du 1^{er} décembre 2015 « Pour une monnaie à l'abri des crises : émission monétaire uniquement par la Banque nationale ! (Initiative Monnaie pleine) »</i> 2) <i>Loi fédérale du 29 septembre 2017 sur les jeux d'argent (LJA)</i> | 6196 41.79% | 2539 40.97% | 426 16.77% | 2113 83.22% |
| 23 septembre | Votation fédérale 1) <i>Arrêté fédéral du 13 mars 2018 concernant les voies cyclables et les chemins et sentiers pédestres (contre-projet direct à l'initiative « Pour la</i> | 6256 42.73% | 2643 42.24% | 2229 84.33% | 414 15.66% |

| | | | | | |
|--------------------|--|----------------|----------------|----------------|----------------|
| | <i>promotion des voies cyclables et des chemins pédestres (initiative vélo) » qui a été retirée)</i> | | | | |
| | 2) <i>Initiative populaire du 26 novembre 2015 « Pour des denrées alimentaires saines et produites dans des conditions équitables et écologiques (initiative pour des aliments équitables) »</i> | | 2633 42.08% | 1517 57.61% | 1116 42.38% |
| | 3) <i>Initiative populaire du 30 mars 2016 « Pour la souveraineté alimentaire. L'agriculture nous concerne toutes et tous »</i> | | 2616 41.97% | 1289 49.27% | 1327 50.72% |
| 25 novembre | Votation fédérale | 6297 50.37% | | | |
| | 1) <i>Initiative populaire du 23 mars 2016 « Pour la dignité des animaux de rente agricoles (Initiative pour les vaches à cornes) »</i> | | 2968 47.13% | 1232 41.50% | 1736 58.49% |
| | 2) <i>Initiative populaire du 12 août 2016 « Le droit suisse au lieu de juges étrangers (initiative pour l'autodétermination) »</i> | | 3136 49.80% | 603 19.22% | 2533 80.77% |
| | 3) <i>Modification du 16 mars 2018 de la loi fédérale sur la partie générale du droit des assurances sociales (LPGA) (Base légale pour la surveillance des assurés)</i> | | 3115 49.46% | 1755 56.34% | 1360 43.65% |

NATURALISATIONS

La Commission d'agrégation à la bourgeoisie s'est réunie à **9** reprises durant l'année 2018 et a auditionné **47** candidats à la naturalisation de **15** nationalités.

Elle a préavisé favorablement pour tous les candidats auxquels la Municipalité a accordé la bourgeoisie communale. Les dossiers sont en cours d'examen par les autorités cantonales et fédérales.

En 2018, le Canton a accordé le droit de cité vaudois et la nationalité suisse à **61** candidats de Lutry :

| Pays | Naturalisation ordinaire art. 8 LDCV | Naturalisation facilitée art. 22 LDCV *) | Naturalisation facilitée art. 25 LDCV **) | |
|-----------------|--------------------------------------|--|---|-----------|
| Allemagne | 2 | 1 | | 3 |
| Belgique | | | 1 | 1 |
| Brésil | 3 | | | 3 |
| Canada | 1 | 1 | | 2 |
| Colombie | | 1 | | 1 |
| Espagne | 5 | | 1 | 6 |
| Etats-Unis | | 1 | | 1 |
| France | 22 | 1 | | 23 |
| Grande-Bretagne | 5 | 1 | | 6 |
| Italie | 7 | | | 7 |
| Mexique | | 1 | | 1 |
| Palestine | 1 | | | 1 |
| Portugal | 1 | | | 1 |
| Russie | 1 | | 1 | 2 |
| Suède | | 1 | | 1 |
| Turquie | | 1 | | 1 |
| Venezuela | 1 | | | 1 |
| Total | 49 | 9 | 3 | 61 |
| 2017 | 43 | 11 | 12 | 66 |

*) pour les jeunes étrangers de la 2^{ème} génération

***) pour les étrangers nés en Suisse

Naturalisation de Confédérés

En vertu de l'art. 30 (ancien droit) respectivement de l'art. 41 de la Loi sur le droit de cité vaudois, le droit de cité du canton de Vaud et la bourgeoisie de la Commune de Lutry, a été accordée à **4** citoyens (2017 : 1).

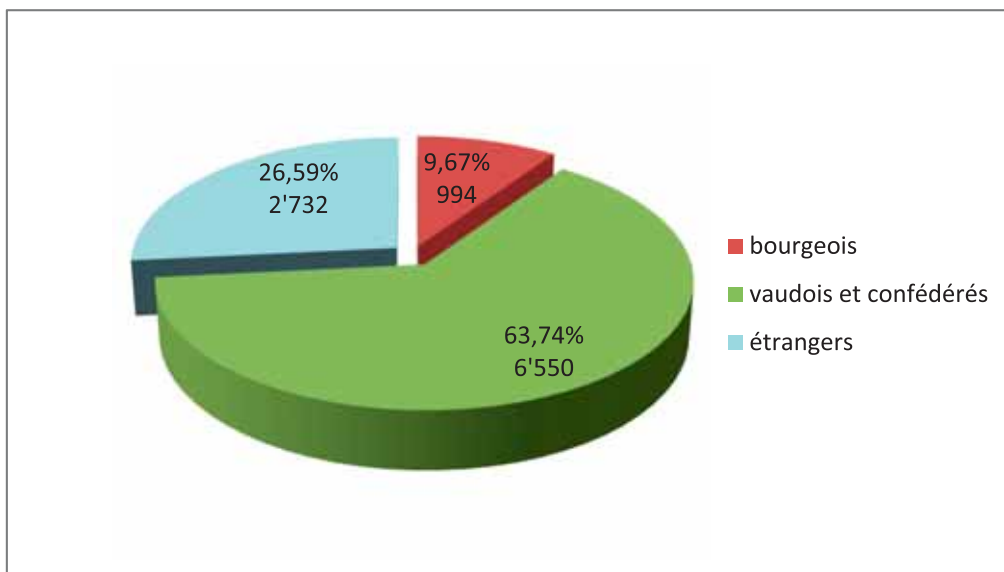
Procédure fédérale

La Confédération a octroyé la bourgeoisie de Lutry à **2** candidates (2017 : 3) originaires de France et de Lettonie sur la base de l'art. 27 LN (naturalisation facilitée fédérale pour les personnes mariées à un citoyen suisse).

CONTROLE DES HABITANTS ET BUREAU DES ETRANGERS

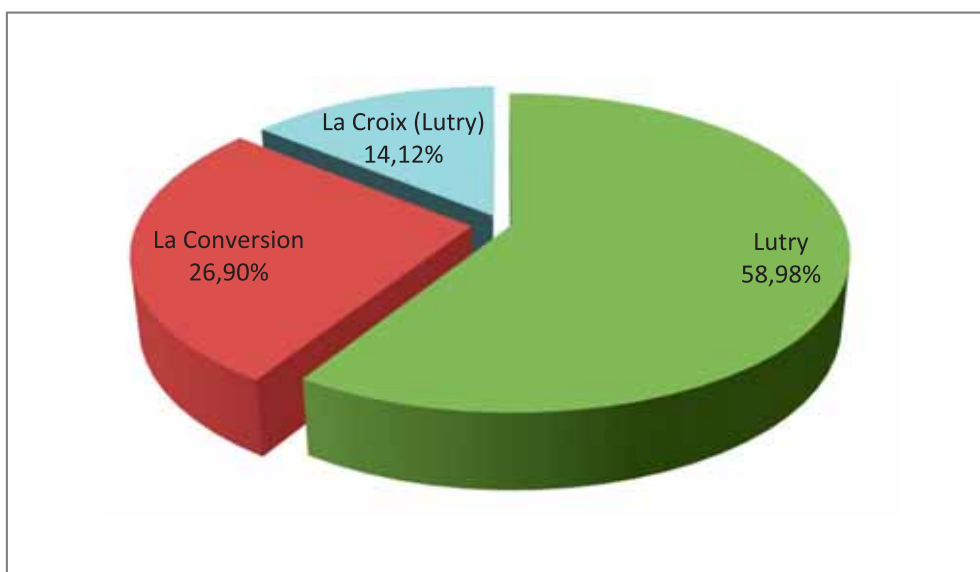
Au 31 décembre 2018, le recensement officiel de la population s'établit comme suit:

| | | |
|----------------------------|-------------------|---------------------|
| personnes établies | 10'276 | (+ 245) |
| personnes en séjour | <u>107</u> | <u>(- 8)</u> |
| total | 10'383 | (+ 237) |
| | ===== | ===== |



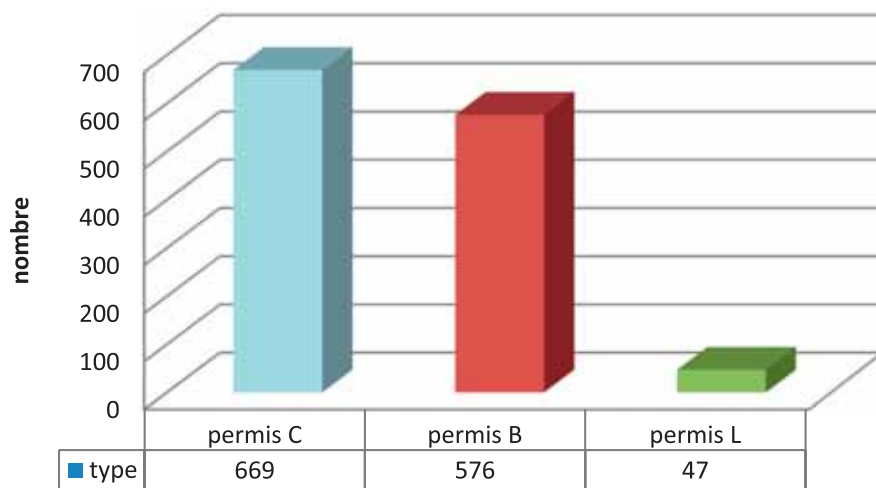
Les 10'276 habitants de Lutry se répartissent selon les secteurs de distribution postale suivants:

| | |
|--|----------------|
| 6'060 personnes à 1095 Lutry | (+ 76) |
| 2'765 personnes à 1093 La Conversion | (+ 135) |
| 1'451 personnes à 1090 La Croix-sur-Lutry | (+ 34) |



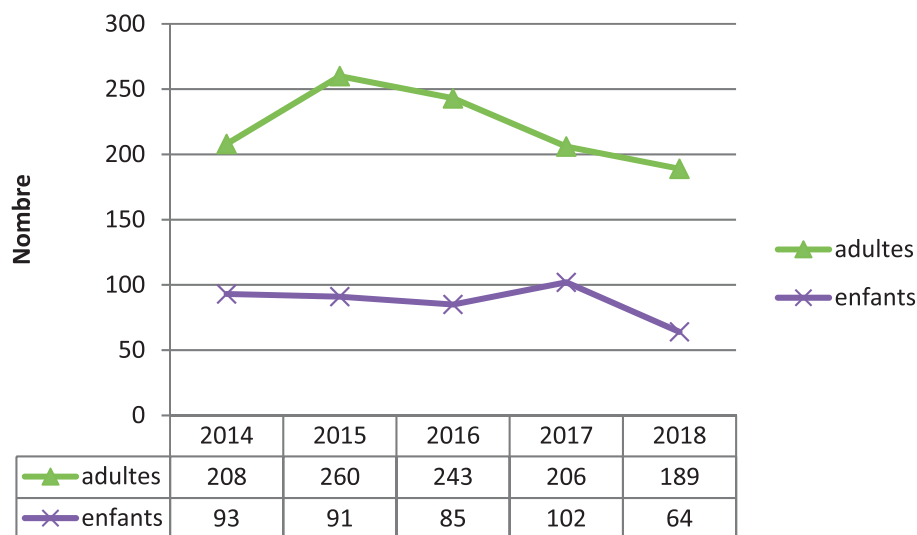
Permis de séjour

(renouvellements et attributions de nouvelles autorisations)

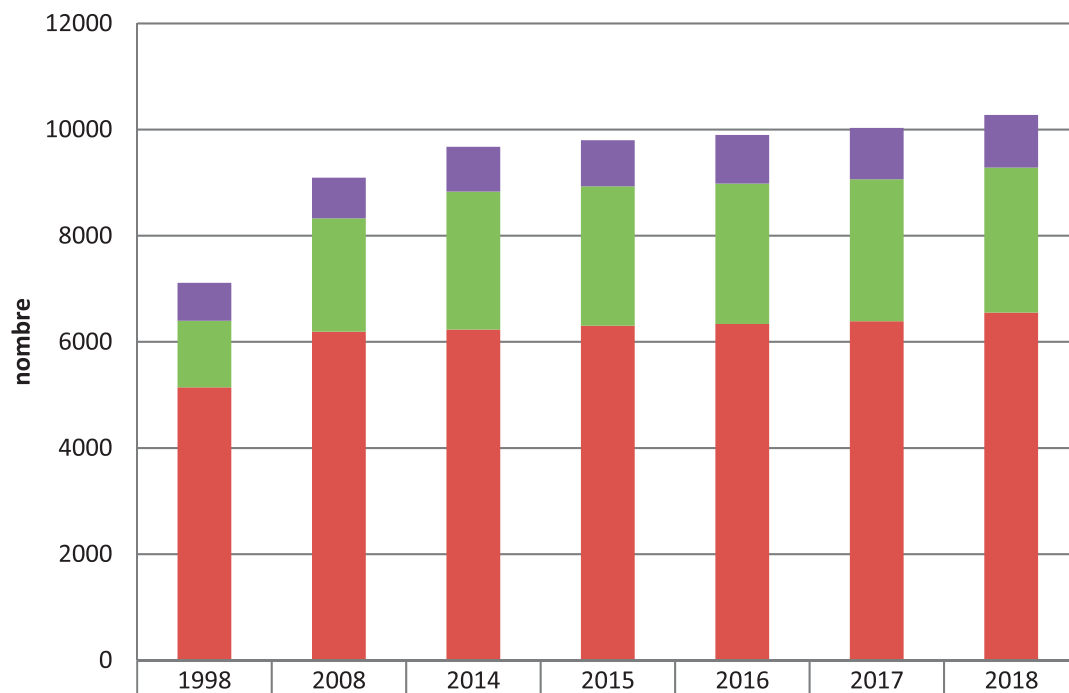


B (à l'année) (+1)
C (établissement) (+87)
L (limité) (-12)

Cartes d'identité délivrées



Evolution démographique

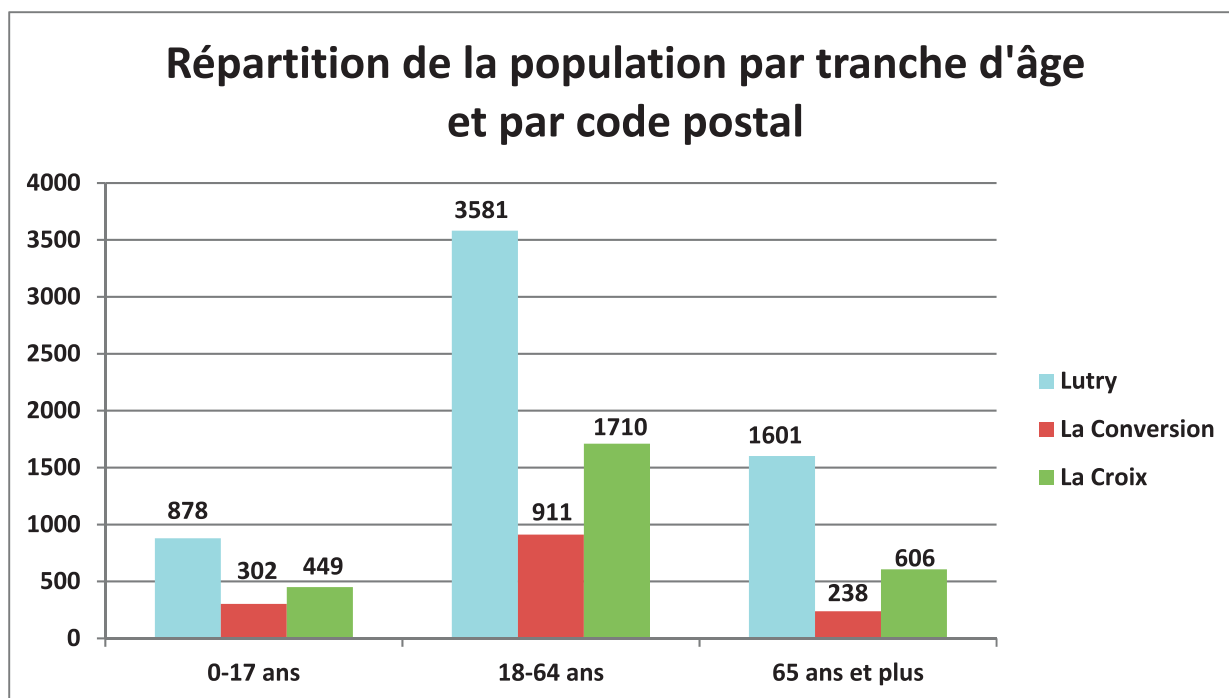


| | | | | | | | |
|-----------------------|------|------|------|------|------|------|------|
| bourgeois | 715 | 765 | 846 | 868 | 919 | 968 | 994 |
| étrangers | 1253 | 2137 | 2597 | 2628 | 2645 | 2675 | 2732 |
| vaudois et confédérés | 5143 | 6191 | 6232 | 6302 | 6335 | 6388 | 6550 |

Répartition de la population



La donnée « enfants » correspond aux enfants de moins de 16 ans. Toutefois et suite au changement de programme informatique, cette catégorie correspond désormais aux enfants mineurs jusqu'à 17 ans révolus.

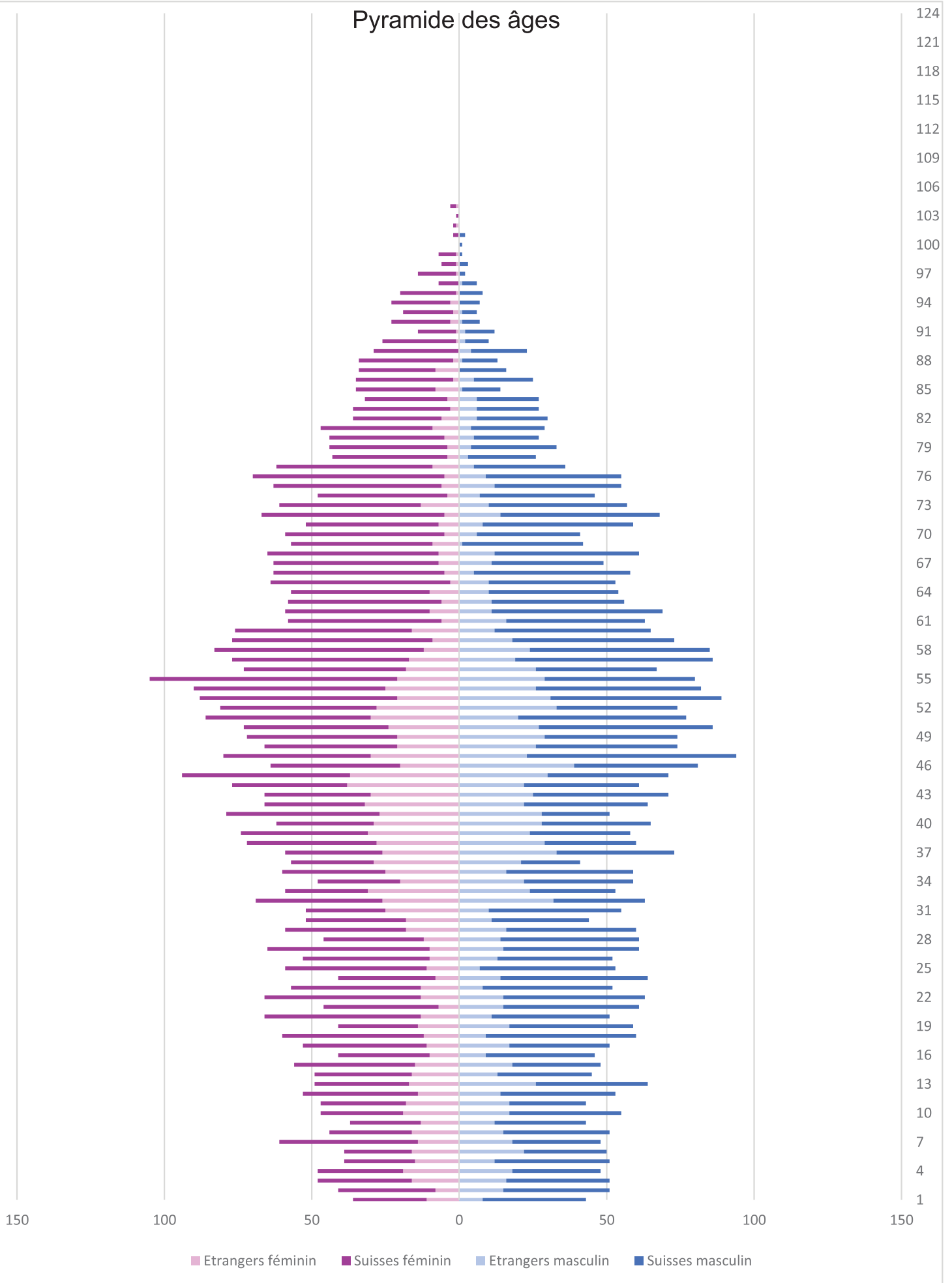


Distribution de sacs poubelle taxés gratuits

Le Contrôle des habitants, conformément à la directive municipale concernant les mesures d'allègement de la taxe au sac et de la taxe de base à l'habitant et aux entreprises, a distribué des rouleaux de 17L contenant 10 sacs chacun :

| Année | Naissance (80 sacs de 17l) | Jeunes enfants (60 sacs de 17l) | Personnes incontinentes (60 sacs de 17l) | Total |
|-------|-------------------------------|------------------------------------|--|----------------|
| 2014 | 480 rouleaux | 1'176 rouleaux | 360 rouleaux | 2'016 rouleaux |
| 2015 | 528 rouleaux | 816 rouleaux | 276 rouleaux | 1'620 rouleaux |
| 2016 | 664 rouleaux | 780 rouleaux | 294 rouleaux | 1'738 rouleaux |
| 2017 | 680 rouleaux | 636 rouleaux | 258 rouleaux | 1'574 rouleaux |
| 2018 | 664 rouleaux | 750 rouleaux | 228 rouleaux | 1'642 rouleaux |

Pyramide des âges



VILLA MEGROZ – OCCUPATION

Les locaux des étages supérieurs sont occupés à l'année par différentes sociétés locales ainsi que par le Cercle Lémanique d'Etudes Musicales (CLEM) et le café-théâtre l'Esprit Frappeur (bureau).

La Salle de conférence du 1^{er} étage est occupée par le jardin d'enfants «Les P'tits Loups», par le CLEM pour des cours de piano, violon et flûte.

Les salles d'expositions du rez-de-chaussée ont été occupées en 2018 par 14 artistes différents, une exposition rétrospective des Concerts Bach de Lutry et une autre sur la réforme hongroise. Ces expositions ont été réparties sur 226 jours, soit plus de 32 semaines.

Point « i » d'information et Lavaux-Express

Le Point d'information touristique de Lutry est ouvert 365 jours par an. Outre les nombreuses brochures et dépliants à disposition des touristes et habitants, il est également possible d'acquérir des billets pour le Lavaux-Express qui a son propre guichet (près de 11'500 passagers ont pris le train au départ de Lutry en 2018, ce qui fait 1'000 passagers de plus que l'année précédente).

Le Point d'information touristique continue de prendre par téléphone les réservations pour les concerts Bach et de renseigner les mélomanes.

L'année 2018 a été riche en événements à Lutry. Il y a eu notamment les 20 ans du Port du Vieux-Stand, la Fête internationale du sauvetage et la toute première édition du Festi'Lu. L'écran TV du Point I a été installé dans le but d'informer les clients et pour y mettre les affiches publicitaires relatives à ces événements.

Le Point I a soutenu la première édition du Festi'Lu qui s'est déroulée le dimanche 21 octobre et qui a attiré environ 1'300 jeunes festivaliers.

Comme l'année dernière, plusieurs milliers de dépliants divers ont été distribués ainsi qu'une centaine de listes répertoriant les hôtels, Bed&Breakfast et campings de la région. Le point I met régulièrement à jour sa liste de particuliers offrant des chambres d'hôtes afin de fournir un fascicule le plus complet possible aux touristes intéressés.

Le Point I de Lutry continue à collaborer avec Lausanne-Tourisme et Montreux-Riviera ainsi qu'avec les divers points d'informations touristiques.

La patinoire foraine

Ouverte de décembre à fin février, elle continue d'attirer un grand nombre de familles et d'habitants de la région. Elle fait maintenant partie des habitudes de ces derniers qui apprécient l'activité et le cadre qui l'entoure. La buvette est gérée par le Point I en collaboration avec la Société de développement.

ARCHIVES COMMUNALES

Classement et inventaires

Les travaux d'épuration de l'important fonds d'archives du Chœur Mixte et du Chœur de Dames et d'établissement d'un inventaire ont été terminés dans le courant de l'année.

Entrées d'archives

Il a été enregistré cinq dépôts de documents provenant de la société du Sauvetage, du FC Lutry, des Soroptimist, du parti radical et du Greffe municipal représentant environ 6 mètres linéaires. Il faut se rendre à l'évidence que la place disponible pour accueillir de nouveaux versements d'archives diminue chaque année et qu'il devient urgent de trouver un autre local plus spacieux et mieux adapté.

Consultations et recherches

Plusieurs recherches ont été effectuées concernant des familles originaires de Lutry, des bâtiments anciens et pour l'administration communale.

Local d'archives dans le château des Rôdeurs

Après quelques réglages, la nouvelle installation de déshumidification et de climatisation fonctionne à satisfaction.

Documents exceptionnels

Les archives communales contiennent des centaines de documents comportant des sceaux de cire du Prieuré de Lutry, des évêques de Lausanne et de leur chancellerie, de diverses personnalités locales ou régionales, ainsi que des baillis bernois, dont voici quelques exemples :



1



2



3 et 4

1 Sceau en navette de Berthold de Neuchâtel, évêque de Lausanne, le représentant à genoux au pied de la Vierge, apposé sur un acte du 16 mai 1214 qui garantit au prieuré de Saint-Martin l'exclusivité du droit de four sur le territoire de Lutry. *ACLutry E Bleu 1*

2 Sceau rond d'Aymon de Cossonay, évêque de Lausanne, mitré, bénissant, tenant sa crosse en biais, apposé sur un parchemin du 22 juin 1356. *ACLutry C Noir 32*

3 Sceau rond de la cour de l'official représentant un bras vêtu, tenant une crosse, flanquée de deux étoiles avec un croissant ouvert vers le haut. *ACLutry F Bleu 7*

4 Sceau en navette du prieuré de Saint-Martin de Lutry, apposé sur un parchemin du 1^{er} juillet 1346. Saint Martin en évêque, assis sur un pliant à têtes et jambes d'animaux, mitré, bénissant et crossé. En pointe, le prieur agenouillé et priant.

OFFICE DU PERSONNEL

TRAITEMENTS

L'échelle des traitements 2018 du statut du personnel repose sur l'indice suisse des prix à la consommation (IPC) d'octobre 2008 de 110, 1 (Mai 2000 = 100).

Depuis le 1^{er} janvier 2018 le personnel de l'Association intercommunale Police Lavaux (APOL), n'est plus géré par le service du personnel communal mais à l'interne, par une responsable RH engagée à 20%.

Formation

3 collaborateurs du service des travaux ont suivi des cours techniques

2 collaborateurs du service de la voirie ont suivi un cours SANU (centre de formation et conseil pour un développement durable)

6 collaborateurs des services industriels ont suivi des cours de formation technique (sécurité eau et électricité, soudure, amiante, permis nacelle, etc.)

15 personnes ont suivi un cours de Samaritains « refresh »

4 apprentis de commerce ont suivi des cours « interentreprises » dans le cadre de leur formation commerciale.

L'apprenti horticulteur-paysagiste et l'agent d'exploitation ont suivi des cours interentreprises.

Prévention-santé

15 employés communaux ont bénéficié du vaccin antigrippal offert par la Commune.

MUTATIONS DU PERSONNEL COMMUNAL

| | | |
|---------|------------|--|
| Départs | 30 mars | Catia Cucinelli, géomaticienne |
| | 30 avril | Mathieu Palma, employé au contrôle des habitants |
| | 30 juin | Sébastien Roch, garde forestier |
| | 30 juin | Cynthia Antunes Ruivo, apprentie de commerce |
| | 31 juillet | Clément Pellanda, apprenti horticulteur-paysagiste |
| | 30 août | Mélanie Pittet, secrétaire à la mobilité |

| | | |
|----------|---------------------------|--|
| Arrivées | 1 ^{er} mars | Noémie Urfer, déléguée à la mobilité |
| | 1 ^{er} mars | Valentin Conus, électricien |
| | 1 ^{er} avril | Mélanie Pittet, secrétaire à la mobilité |
| | 1 ^{er} mai | Tiago Fidalgo, employé au contrôle des habitants |
| | 1 ^{er} juillet | Alexis Carrel, garde forestier |
| | 1 ^{er} août | Maxime Rod, apprenti employé de commerce |
| | 1 ^{er} août | Luc Mantel, apprenti horticulteur-paysagiste |
| | 1 ^{er} septembre | Pascal Vogt, informaticien |
| | 1 ^{er} septembre | Morgan Bruhin, géomaticien |
| | 1 ^{er} octobre | Rosalba Drosi Alber, déléguée à la communication |

EFFECTIF DU PERSONNEL AU 31 DECEMBRE 2018

ADMINISTRATION GENERALE

Personnel administratif

Galley Denys

Croisier Georges

Belin Pompilia

Capt Marie-Christine

Crespo Véronique

Meylan Dolores

Böhlen Laurine

Sansonnens Eric

Vogt Pascal

Fidalgo Tiago

Drosi Alber Rosalba

secrétaire municipal et chef du personnel

préposé au Contrôle des habitants, secrétaire municipal adjoint

secrétaire au Contrôle des habitants (41 %)

assistante de direction (70 %)

secrétaire (50 %)

secrétaire-réceptionniste

secrétaire au Contrôle des habitants

informaticien

informaticien (50%)

secrétaire au Contrôle des habitants (90%)

déléguée à la communication (20%)

Conciergerie

Ceppi Eric

Château de Lutry, huissier municipal et responsable des concierges

Ceppi Patricia

Château de Lutry (30%)

Terrin René

Collège des Pâles

Ganty Florence

Collège des Pâles (30%)

Mettraux Dominique

Complexe scolaire et culturel de Corsy

Mettraux Sandrine

Complexe scolaire et culturel de Corsy (30%)

Amiguet Jean-Jacques

Collège du Grand-Pont

Amiguet Christine

Collège du Grand-Pont (30%)

Rodrigues Manuel

Collège de La Croix + Belle Ferme

Rodrigues Maria-Gabriela

Collège de La Croix + Belle Ferme

Conciergerie temps partiel (TP)

Simoes Fernandes Maria

Temple + bibliothèque + salle de la cure

Ogay Claire-Lise

Bâtiment Chanoz-Brocard + classe Echerins

Buache Maurice

Collège de Savuit

Décombaz Jean-Luc

Château de Lutry

Lopez Béatrice

Bâtiment des S.I. + caserne pompiers

Pizzillo Antonio

Villa Mégroz, salle de la Croix (ex-Echerins), divers

Autre personnel à temps partiel (TP)

Cornuz Robert

huissier du Conseil communal

Guignard Henri-Louis

archiviste communal

Varrin Elodie

responsable de la bibliothèque communale (50%)

Vonlanthen Sébastien

organiste titulaire paroisse protestante (demi-poste)

Djukic Nenad

organiste titulaire paroisse protestante (demi-poste)

Laloux Julien

organiste, paroisse catholique

FINANCES ET GERANCES

| | |
|--------------------|----------------------------------|
| Leiser Yvan | boursier, chef de service |
| Bovat Christine | secrétaire à la Bourse |
| Chancerel Ludmilla | secrétaire à la Bourse (60 %) |
| Hubeaux Julien | secrétaire-comptable à la Bourse |
| Schutz Isabelle | secrétaire à la Bourse (60%) |

AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET BATIMENTS

Personnel administratif et technique

| | |
|----------------------|--|
| Desaules Eric | chef de service |
| Allaoui Salah | préposé à la police des constructions et remplaçant du chef de service |
| Meienhofer Laurent | architecte |
| Favrod Nicolas | dessinateur |
| Bruhin Morgan | géomaticien |
| Rittener Christine | secrétaire (80 %) |

MOBILITE

| | |
|--------------|------------------------------|
| Urfer Noémie | déléguée à la Mobilité (80%) |
|--------------|------------------------------|

TRAVAUX ET DOMAINES

| | |
|-------------------------|----------------------------|
| Pedretti Alfredo | chef de service |
| Guex Frédéric | adjoint technique |
| Pilet Rémy | dessinateur-technicien |
| Rappaz Josiane | première secrétaire (90 %) |

Le personnel de secrétariat assume les activités administratives du dicastère Travaux et Domaines (TRD).

Travaux - voirie

| | |
|-----------------------|---|
| Bujard François | chef de la voirie |
| Julmy Vincent | contremaître, chef jardinier |
| Bron Daniel | ouvrier principal |
| Bron Fernand | ouvrier principal |
| Cordella Serge | premier ouvrier qualifié |
| Dupuis Jean-Pierre | ouvrier principal |
| Frick Pascal | ouvrier qualifié |
| Gilliand Serge | premier ouvrier qualifié |
| Pilet Quentin | ouvrier qualifié |
| Masson Michel | ouvrier qualifié |
| Privet Pascal | ouvrier qualifié |
| Scheibler Jean-Paul | ouvrier qualifié |
| Schneider Christian | ouvrier qualifié |
| Wanzenried Jacky | ouvrier qualifié |
| Steinmann Jean-Marcel | surveillant de la déchèterie de Flon-de-Vaux (TP) |
| Gavillet Gilbert | surveillant de la déchèterie de Flon-de-Vaux (TP) |
| Vuitel Marc | surveillant de la déchèterie de Flon-de-Vaux (TP) |

Station d'épuration

| | |
|--------------------|---------------------|
| Giannuzzi David | chef d'exploitation |
| Terrin Jean-Michel | ouvrier qualifié |
| Bulliard Patrick | ouvrier qualifié |

Forêts - vignes

| | |
|------------------------|-----------------------------------|
| Carrel Alexis | garde-forestier |
| Cochard Jean-Pierre | forestier-bûcheron, chef d'équipe |
| Seara Kevin | forestier-bûcheron, chef d'équipe |
| <i>Bühlmann Daniel</i> | <i>vigneron-tâcheron</i> |

CANTINES SCOLAIRES – surveillance et service (temps partiels)

| | |
|--------------------------------|---------------------|
| Duruz Christiane (responsable) | Mazzoleni Dominique |
| Aguet Philippe | Parra Maria-Dolores |
| Antille Daniela | Pasche Sabrina |
| Arcoria Brigitte | Pasco Maria Elena |
| Bottini Sophie | Pedro Gisela |
| Debonneville Lysiane | Sandoz Véronique |
| Despraz Luciana | Speranza Marie-José |
| Fischer Lucie | Vuarraz Fabienne |
| Isely Esther | Woodtli Gorett |
| Lassueur Corinne | |

SERVICES INDUSTRIELS

| | |
|---------------------------|-------------------------------------|
| Leumann Yves | chef de service |
| Warpelin William | responsable d'exploitation |
| Imesch Arlette | adjointe adm. et technique (90 %) |
| Conus Valentin | électricien |
| Croce Alessandra | secrétaire-comptable réceptionniste |
| Franco Chantal | secrétaire (80%) |
| Losey Dominique | secrétaire (90 %) |
| Macherel Josiane | secrétaire |
| Birbaum Sylvain | ouvrier qualifié |
| Buehlmann Dominic | dessinateur-technicien |
| Da Costa Jorge | premier ouvrier qualifié |
| De Sousa Magalhaes Hugo | monteur réseau eau et gaz |
| Defossé Jacky | installateur sanitaire |
| Ehrel François | opérateur SIT-SIG |
| Perez Neutel Pedro | ouvrier |
| Richard Julien | ouvrier qualifié |
| Spadanuda Carlo | électricien |
| Sevivas Ferreira Domingos | ouvrier qualifié |

APPRENTIS

La Commune forme 9 apprentis dans différents métiers administratifs et techniques.

| | |
|-------------------|---|
| Rod Maxime | apprenti employé de commerce, 1 ^{ère} année |
| Mehmedovic Sanela | apprentie employée de commerce aux SI, 2 ^{ème} année |
| Granelli Lisa | apprentie employée de commerce, 2 ^{ème} année |
| Medjeber Abdel | apprenti employé de commerce, 2 ^{ème} année |
| Costa Tania | apprentie employée de commerce, 2 ^{ème} année |
| Sherifi Artan | apprenti agent d'exploitation, 2 ^{ème} année |
| Boldini Giacomo | apprenti forestier-bûcheron, 3 ^{ème} année |
| Vargas Chris | apprenti forestier-bûcheron 3 ^{ème} année |
| Mantel Luc | apprenti horticulteur-paysagiste 2 ^{ème} année |

Tableau équivalent plein temps (EPT) valeur au 31 décembre 2018 (sans apprentis)

| | |
|--|--------------|
| Conseil communal | 0.20 |
| Administration, y.c. informatique et communication | 12.41 |
| Concierges professionnels | 7.20 |
| Organistes, huissiers, aides-concierges | 3.17 |
| Cantines scolaires | 4.41 |
| Aménagement du territoire et bâtiments | 5.80 |
| Mobilité | 0.80 |
| Travaux et domaines | 27.70 |
| Services industriels | 17.40 |
| Total | 77.09 |

Postes mis au concours

Au cours de l'année 2018, les annonces suivantes ont été publiées dans la presse ainsi que sur notre site internet :

| Postes | Candidatures reçues | Candidats auditionnés |
|--------------------------------------|---------------------|-----------------------|
| Electricien | 4 | 2 |
| Garde forestier | 9 | 3 |
| Secrétaire au contrôle des habitants | 60 | 5 |
| Déléguée à la mobilité | 4 | 3 |
| Secrétaire à la mobilité | 19 | 4 |
| Déléguée à la communication | 30 | 6 puis 2 |
| Géomaticien | 15 | 4 |
| Auxiliaire cantine scolaire | 10 | 7 |
| Employé de voirie chauffeur | 30 | 4 |
| Apprenti forestier bûcheron | 4 | 12 |
| Apprenti agent d'exploitation | 13 | 2 |
| Apprenti employé de commerce | 25 | 4 |
| Informaticien | 5 | 3 |

Il a été répondu à une centaine d'offres spontanées (candidatures, demandes de stages ou recherches de places d'apprentissage)

INFORMATIQUE ET LOGICIELS D'APPLICATIONS

PROJET DE MIGRATION DES APPLICATIFS COMMUNAUX

Introduction

L'année 2018 a été marquée en particulier par le projet de remplacement des logiciels de gestion communale qui regroupe les applications telles que la gestion du contrôle des habitants, des salaires, des finances, de la facturation, des macarons, du port, etc.

Bien que les "anciennes" applications répondaient dans l'ensemble aux besoins de l'administration de la Commune, le fournisseur de la solution a informé ses clients en 2013 qu'il en cesserait la maintenance et le développement dès le 1^{er} janvier 2019.

Petit historique

2014 : Recherche de fournisseurs proposant des solutions capables de répondre aux critères liés aux administrations communales par le groupe de travail, mené par M. Leiser, boursier communal et chef de projet,

2015 : Présentation durant l'année de cinq solutions proposées par cinq fournisseurs différents. Le groupe de travail en a retenu deux à fin 2015.

2016 : Visite par le groupe de travail de quatre communes utilisant l'une ou l'autre des deux solutions retenues. Ces visites ont permis de voir l'utilisation de ces logiciels en exploitation et d'avoir un échange avec les utilisateurs.

2017 : Établissement du cahier des charges final, soumission, analyse et comparaison des offres reçues. Le choix du nouvel intégrateur de solution a été adopté par la Municipalité dans sa séance du 4 décembre 2017.

2018 : Démarrage effectif de la pré-migration en mars 2018 et migration du contrôle des habitants à mi-novembre.

2019 : Migration de la comptabilité au 1^{er} janvier 2019 et mise en place des différents modules (Budget, taxes déchets, gestion du port, etc.) par étape durant 2019.

Descriptif

Ce projet de grande envergure au niveau des tâches à effectuer et qui a demandé beaucoup de ressources internes a été subdivisé en sous-tâches planifiées entre 2018 et 2019 en fonction des besoins. Pour 2018 :

- Accès et environnement : Installation des logiciels sur les postes de travail, création et configuration des accès pour les utilisateurs.
- Salaire : Reprise des données, paramétrage du programme, formation des utilisateurs et tests et contrôle des salaires sur plusieurs mois en parallèle de l'ancien programme pour la Commune et l'APOL.
- Finance : Reprise et contrôle des données, paramétrage du programme, formation des utilisateurs. Paramétrage de la GED pour retrouver les documents scannés. Mise en place d'une interface pour reprendre des écritures en provenance de l'application SAP des services industriels. Reprise manuelle des contrats de loyer
- Habitants: Reprise et contrôle des données habitants, fournisseurs et débiteurs. Paramétrage de la GED pour retrouver les documents scannés. Formations des utilisateurs.

Cette migration qui a débuté en mars 2018 devrait durer encore jusqu'à fin 2019 selon l'avancement du projet.

AUTRES PROJETS INFORMATIQUES

Outre les tâches de support aux utilisateurs et maintenance du matériel et logiciels, les tâches particulières suivantes ont été effectuées :

- Le remplacement des serveurs physiques et des systèmes de stockage de l'infrastructure informatique de la Commune après 5 années de loyaux services.
- Services industriels : L'application SAP qui était hébergée chez Neo Technologies a été transférée dans l'infrastructure informatique de la Ville de Lausanne. Il a fallu modifier toutes les connexions.
- Mise en place de la visualisation de la soixantaine de caméras du parking de la Possession au poste de police.
- Remplacement du système de microphones sans fil de la salle du Conseil Communal. Suite à la révision des bases légales entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2013 concernant la permission d'exploiter en Suisse certaines bandes de fréquences sans disposer d'une concession, l'utilisation de microphones sans fil dans les bandes 694 - 823 MHz est interdite à partir du 1^{er} janvier 2019.
- Téléphonie et lignes Internet : Début du remplacement des connexions analogiques initié par le passage au tout IP.
- Mise en place d'une sensibilisation à la cyber sécurité pour le personnel de la Commune et de l'APOL.

Le service informatique compte 1,5 EPT suite à l'engagement d'un nouveau collaborateur à temps partiel dès le 1^{er} septembre 2018.

Association régionale pour l'action sociale (ARAS) Est lausannois-Oron-Lavaux

La région d'action sociale couvre 14 communes.

Le Comité de direction assure la conduite politique de l'association. Il est composé de sept membres issus des municipalités de la région. Mme Muriel PRETI, Conseillère municipale à Jorat-Mézières, préside cet organe. Les autres membres sont : M. Serge REICHEN (Syndic de Paudex) en qualité de vice-président, Mme Claire GLAUSER (Conseillère municipale à Lutry), M. Christian BAYS (Conseiller municipal à Oron), M. Jean-Marc CHEVALLAZ (Conseiller municipal à Pully), M. Bernard PERRET (Conseiller municipal à Forel (Lavaux)) et M. Pierre JOLLIET (Conseiller municipal à Epalinges).

Le Conseil intercommunal, formé des délégués des communes de la région, est l'organe politique qui chapeaute notre association et qui a notamment la mission d'élire les membres du Comité de direction. Il est présidé par Mme Chantal DUPERTUIS, Conseillère municipale à Belmont-sur-Lausanne. Deux assemblées générales annuelles du Conseil intercommunal ont lieu, l'une au printemps pour le rapport de gestion et la validation des comptes et l'autre en automne pour l'acceptation du budget.

M. Alain PERRETEN, qui assure la direction du service, a fait valoir son droit à la retraite au 31 décembre 2018.

Rappelons, au passage, que notre association régionale pour l'action sociale est composée du Centre Social Régional (CSR) et des Agences d'Assurances Sociales (AAS).

La mission principale du CSR est d'octroyer une prestation financière dans le cadre du Revenu d'insertion (RI) et d'apporter un appui approprié aux personnes dans le besoin, ceci dans une perspective de permettre à ces dernières de retrouver leur autonomie.

L'année 2018 aura été marquée par la pérennisation du dispositif cantonal appelé JAD (jeunes adultes) qui a pour objectif d'offrir des opportunités de formation professionnelle aux jeunes non formés qui s'adressent à notre service.

D'autres mesures visant l'autonomisation des bénéficiaires du RI se poursuivent. Il s'agit des prestations financières telles que les Prestations Complémentaires (PC) pour la famille et la rente pont AVS. Des mesures visant l'insertion socio-professionnelle font aussi partie des outils mis en place pour permettre aux bénéficiaires du RI de sortir du dispositif.

La Commune de Lutry reçoit les informations relatives aux dossiers suivis par le CSR tous les trois mois. Durant l'année 2018, ce sont 88 situations qui ont bénéficié de prestations financières du RI.

Le bureau de Lutry a fermé ses portes le 31 octobre 2018 et les activités ont été concentrées à Pully.

AIDE INDIVIDUELLE AU LOGEMENT (AIL)

| <i>AIDE INDIVIDUELLE AU LOGEMENT</i> | <i>2018</i> | <i>2017</i> |
|---|--------------|--------------|
| <i>Demandes d'aide individuelle au logement</i> | 22 | 27 |
| <i>Bénéficiaires</i> | 8 | 5 |
| <i>Aides refusées</i> | 15 | 17 |
| <i>Aides non reconduites</i> | 1 | 3 |
| <i>Montant total des aides octroyées (cantonale et communale)</i> | CHF 14'579.- | CHF 13'858.- |
| <i>Montant à charge de la Commune de Lutry</i> | CHF 7'787.- | CHF 6'929.- |

SUBVENTIONS POUR FRAIS ORTHODONTIQUES

En 2018, la participation communale aux frais orthodontiques pour les enfants en âge scolaire s'est élevée à CHF 9'825.-, 11 enfants ont bénéficié des subventions.

TRANSPORT HANDICAP

En 2018, le service de Transport handicap a effectué 346 courses pour un total de 53 utilisateurs différents. La subvention communale y relative s'est élevée à CHF 13'259.90

ANTENNE PRO SENECTUTE

La Commune de Lutry met à disposition de Pro Senectute Vaud un bureau de consultation sociale destinée aux personnes âgées dans les locaux de l'administration communale, situés à côté du contrôle des habitants.

STRUCTURE D'ACCUEIL FAMILIAL DE JOUR

La Structure d'accueil familial de jour (ci-après Structure AFJ) est un réseau regroupant les communes de Pully, Paudex, Belmont-sur-Lausanne et Lutry (PPBL) et géré par la Ville de Pully. Elle a pour but de proposer aux parents qui travaillent des places d'accueil pour des enfants âgés de 4 mois à 12 ans auprès d'accueillantes en milieu familial (ci-après AMF).

Eléments statistiques

Au 31 décembre 2018, la Structure comptait 22 accueillantes. En cours d'année, une AMF a été engagée sur la commune de Belmont, deux AMF ont quitté le réseau, l'une pour se tourner vers une activité professionnelle hors de son domicile et l'autre pour cause de déménagement.

| | 2018 | 2017 | 2016 | 2015 |
|------------------------------------|-------------|-------------|-------------|-------------|
| Nombre d'AMF agréées au 31.12.2018 | 22 | 23 | 25 | 28 |
| Nombre d'enfants au 31.12.2018 | 110 | 101 | 105 | 131 |
| Nombre d'heures d'accueil | 106'657 | 91'219 | 97'402 | 105'688 |

| Heures d'accueil des enfants en 2018 | | AMF agréées en 2018 | |
|--------------------------------------|----------------|---------------------|------------|
| Lieu d'accueil | Nbre d'heures | Lieu de domicile | Nbre d'AMF |
| Pully | 73'022 | Pully | 14 |
| Paudex | 9'477 | Paudex | 2 |
| Lutry, La Croix | 21'078 | Lutry, La Croix | 3 |
| Belmont | 3'080 | Belmont | 3 |
| Total | 106'657 | Total | 22 |

Au 31 décembre 2018, 169 demandes de parents ont été enregistrées, 110 enfants sont accueillis et 53 enfants sont toujours en liste d'attente

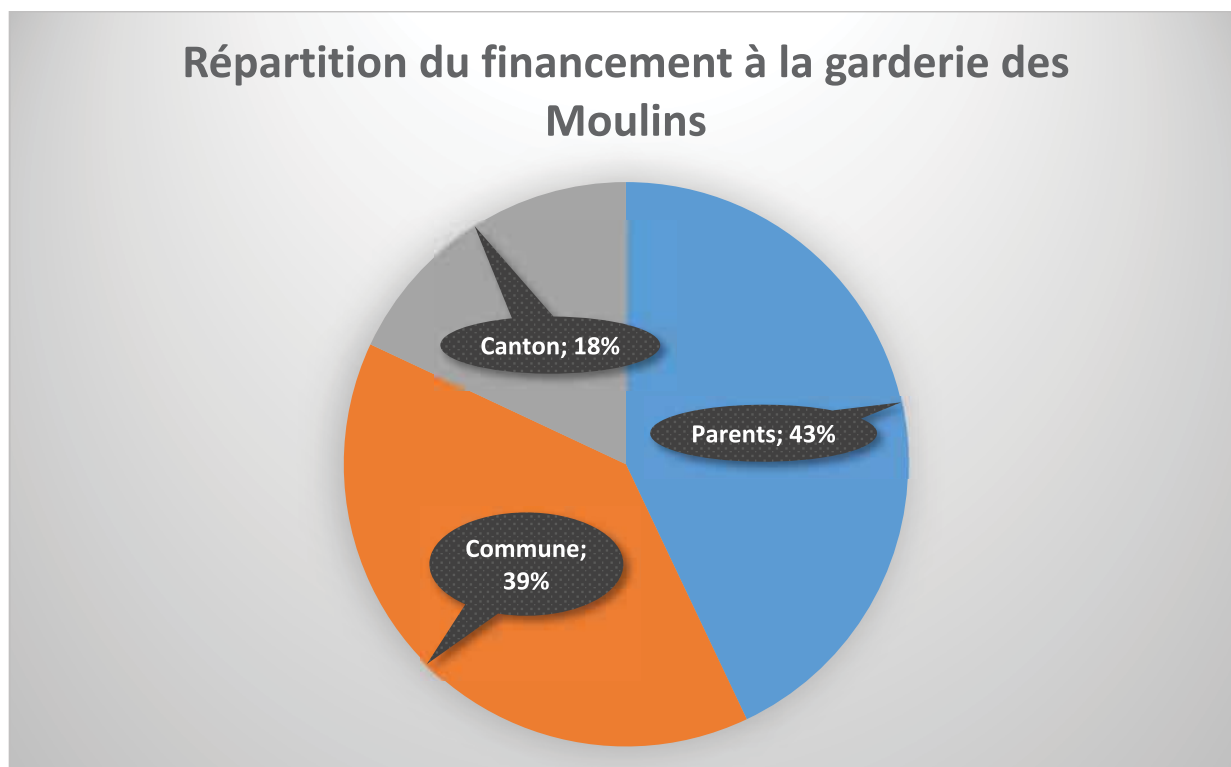
FONDATION DES STRUCTURES POUR L'ENFANCE ET LA JEUNESSE

La subvention cantonale a passé de 26% en 2017 à 27% en 2018 de la masse salariale du personnel éducatif pour toutes les structures.

Garderie des Moulins et Garderie de la Toffeyre.

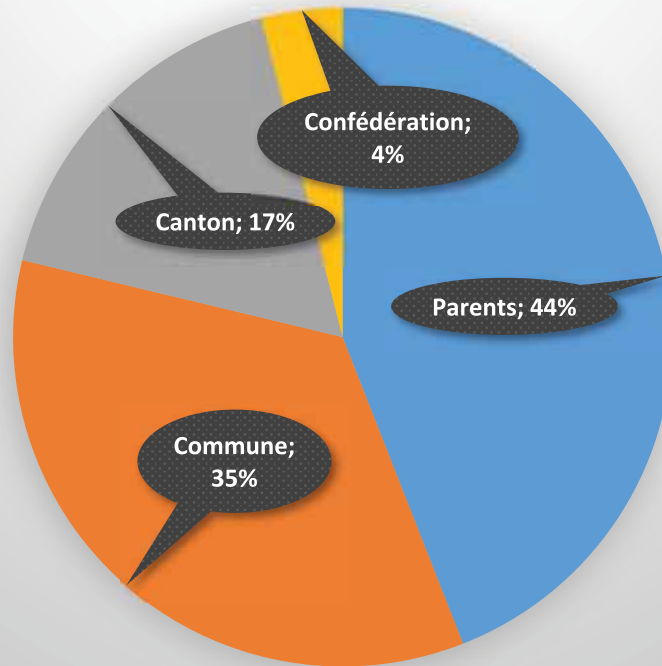
La Garderie des Moulins accueille 15 bébés et 14 trotteurs par jour et la Garderie de la Toffeyre 40 grands.

En 2018, 78 enfants de 4 mois à 2 ans et demi ont été accueillis à la Garderie des Moulins, et 75 enfants de 2 ans et demi à l'âge de l'entrée au cycle initial, à la Garderie de la Toffeyre.



L'année 2018 est la dernière année de la subvention fédérale.

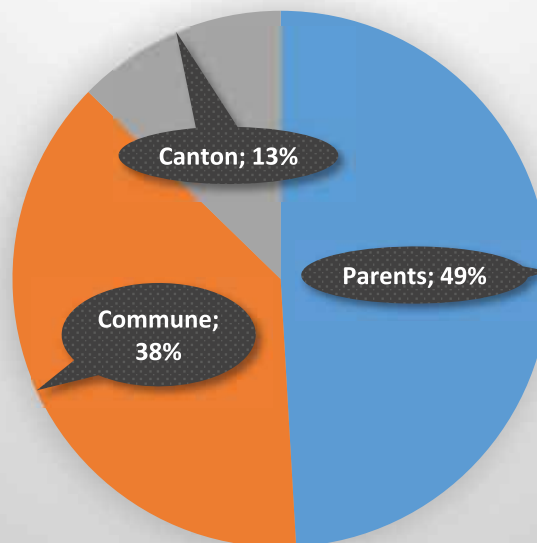
Titre du graphique



UAPE des Marionnettes

L'UAPE des Marionnettes offre 45 places d'accueil par jour pour les écoliers de 1P à 4P des collèges de Corsy et Savuit. 76 enfants ont été accueillis durant les 38 semaines scolaires et 79 enfants durant les vacances scolaires, dont 32 enfants des autres communes du réseau.

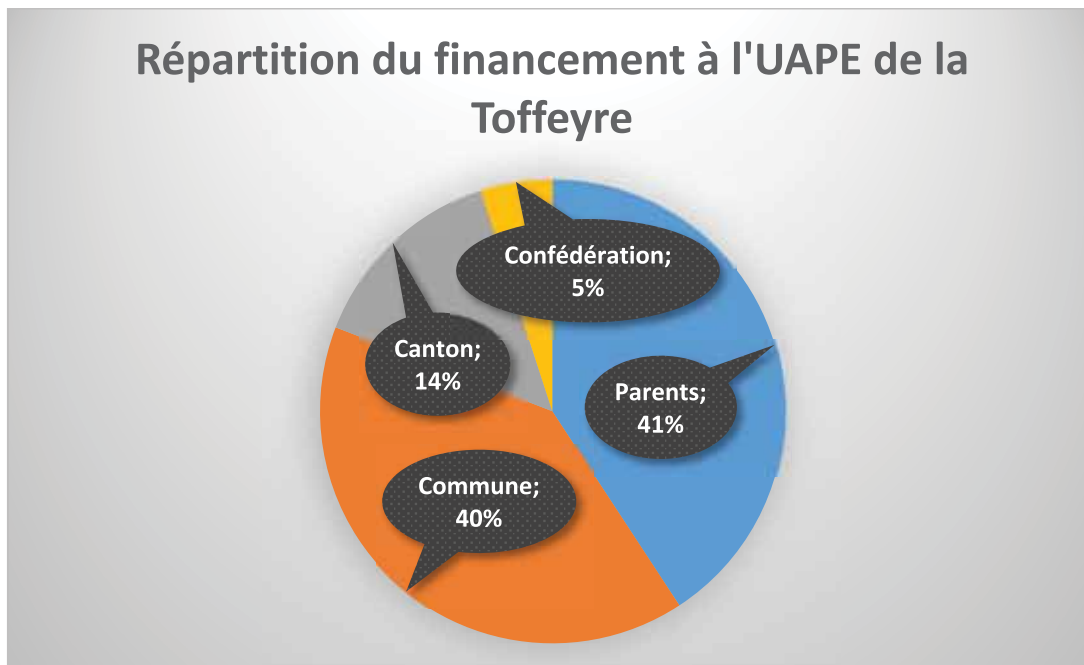
Répartition du financement à l'UAPE des Marionnettes



UAPE de la Toffeyre

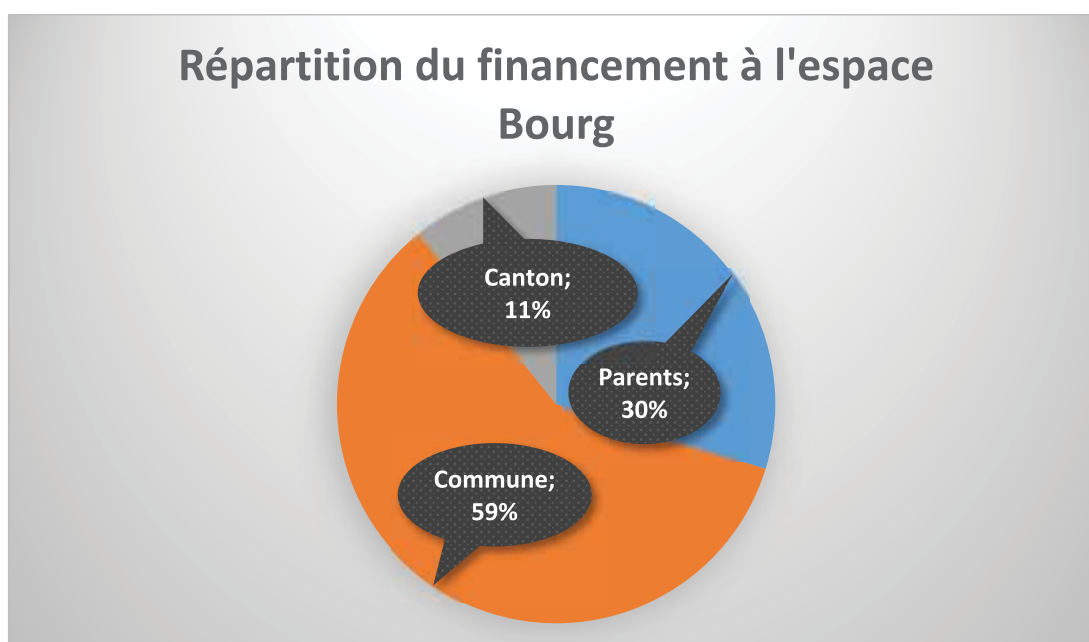
Cette structure offre 36 places d'accueil pour des enfants de 1P à 4P du collège du Grand-Pont. 75 enfants ont été accueillis durant les 38 semaines scolaires et 84 enfants durant les vacances scolaires, dont 22 enfants des autres communes du réseau.

La subvention fédérale sera encore octroyée pour la dernière fois en 2019.



Espace Bourg

Cette structure offre 30 places d'accueil pour des enfants de 3P à 8P durant les 38 semaines scolaires le matin et l'après-midi. Le repas de midi était organisé par la cantine dans les locaux loués par la Fondation des Structures pour l'Enfance et la Jeunesse jusqu'en juillet 2018. Depuis la rentrée d'août 2018 la cantine a trouvé d'autres locaux et des enfants sont également accueillis à midi. 66 enfants ont été accueillis de janvier à décembre 2018. Durant les vacances, les enfants peuvent être accueillis à l'UAPE des Marionnettes ou à la Toffeyre.



PASSEPORT-VACANCES

Chaque année, depuis plus de 25 ans, la Commune de Lutry participe activement au Passeport-vacances proposé à tous les enfants de 9 à 15 ans par 40 communes de la région lausannoise.

Ces activités se déroulent pendant les vacances scolaires estivales sur deux périodes de deux semaines, en juillet et en août.

En 2018, 78 jeunes de Lutry ont choisi le passeport «Traditionnel» et 23 ont bénéficié du Passeport «Farniente» donnant droit à 3 séances gratuites au cinéma, la libre utilisation des transports publics, l'accès aux piscines et à certains musées.

Pour le Passeport traditionnel, la Commune de Lutry a proposé les activités suivantes : fabrication du papier, poterie, matchs d'improvisation théâtrale et découverte des glaces artisanales.

La visite du Musée de l'alimentation à Vevey a été remplacée par un atelier découverte à l' Aquarium-Vivarium Aquatis à Lausanne. Cette nouvelle activité a rencontré un franc succès.

Pendant les vacances d'été, la Villa Mégroz a été mise à disposition du MJSR (Mouvement jeunesse suisse romande) pour l'accueil de jeunes enfants.

OPENSUNDAY

Au cours de l'hiver 2018-2019, la Municipalité a renouvelé le programme OpenSunday. Celui-ci s'adresse aux enfants âgés de 6 à 12 ans. Ils peuvent accéder librement chaque dimanche après-midi à la salle de gymnastique des Pâles. Dans la salle, des jeux sont à disposition et les activités sont encadrées par des jeunes (juniorcoaches) ainsi que des adultes (chefs de projet et bénévoles). La préparation de chaque projet inclut les écoles et les parents. Il rencontre un succès constant.

ACHAT D'ŒUVRES D'ART

Au cours de l'année 2018, la commune a acquis ou reçu en don les œuvres suivantes :

- Une huile sur toile de Raoul Domenjoz, non datée (1955 env.), représentant la « Terrasse de l'Hôtel-de-Ville et du Rivage »



- Un tableau sur le même thème « Hôtel-de-Ville » signé Yves Sauvat
- Une huile sur toile de Manfred Bertossa de 2018, intitulée « Voile sur le Léman »
- Un tableau noir-blanc sur support alu brossé de M. Blaise Baetscher représentant le « Débarcadère de Lutry »
- Une huile sur toile de Lutry datant des années 1923/1924 de Louis Curtat
- Peinture d'un artiste inconnu, non daté, représentant l'ancien poste de police du Voisinand.

BIBLIOTHEQUE DE LUTRY

La bibliothèque de Lutry est gérée par Elodie Varrin, bibliothécaire à 50%, ainsi que par 15 bénévoles qui assurent le prêt et l'entretien des livres ainsi que les animations.

Collections

Au 31 décembre 2018, la Bibliothèque comptait 13136 documents (12886 en 2017). Parmi eux, 5579 pour adultes, 7095 pour enfants et adolescents et 462 « tout public ».

La répartition par type de média se fait comme suit : 12000 livres, 72 livres audio, 905 DVD, 72 livres CD et 87 numéros de revues.

Régulièrement, la Bibliothèque procède à un désherbage de ses rayons. En 2018, 992 documents ont été éliminés. Parmi eux, 886 livres, 2 livres CD, 39 DVD, et 65 numéros de revues.

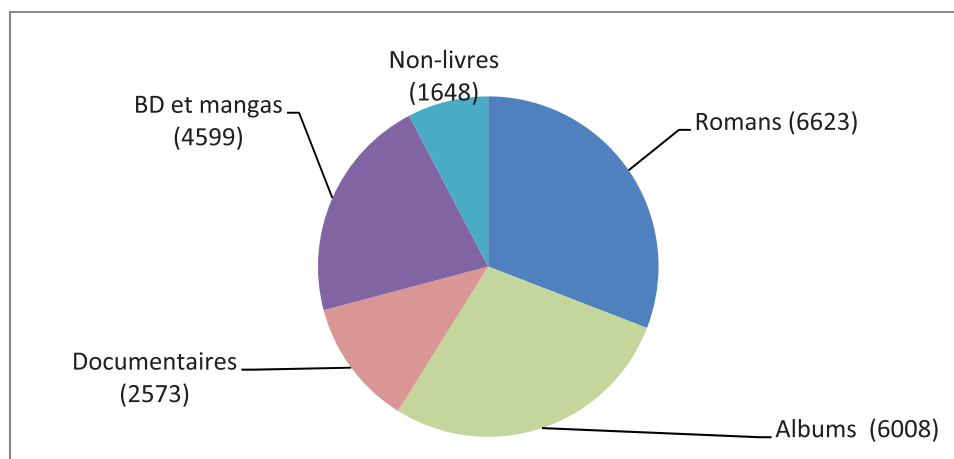
1258 nouveaux documents ont été acquis en 2018 : 1096 livres (339 pour adultes, 757 pour enfants et adolescents), 74 DVD, 2 livres audio, 7 livres CD, 79 numéros de revues.

En janvier, la Bibliothèque a procédé au renouvellement des livres enfants en anglais et en allemand auprès de Bibliomedia Soleure. 20 albums en allemand et 20 albums en anglais ont été empruntés. Le renouvellement des livres à grands caractères ainsi que des livres audio pour les adultes se fera au début de l'année 2019.

Prêts

Le nombre de prêts pour 2018 s'élève à 23474 (22071 en 2017). Le prêt par catégorie de lecteurs se répartit ainsi : 6911 pour les adultes (7779 en 2017), 15361 pour les enfants (13465 en 2017), et 1202 pour les collectivités (827 en 2017).

Le graphique ci-dessous représente le nombre de prêts par type de documents, tous âges confondus :



Sans surprise, les albums et les romans ont la part belle. Il faut également souligner la progression impressionnante des prêts de mangas, en constante augmentation depuis 2011 (98 prêts), année de la mise en place de ce fonds, à 2134 en 2018. De plus, les propositions d'achat de mangas sont de plus en plus nombreuses de la part de nos jeunes lecteurs, et la Bibliothèque s'efforce de satisfaire leurs demandes. Ainsi, le fond de mangas est passé de 164 volumes au 31.12.2011 à 593 au 31.12.2018.

Parmi ces prêts, 2032 ont fait l'objet d'un rappel (2721 en 2017) : 638 (72 en 2017) ont été envoyés par e-mail et 1374 (2649) par courrier postal.

Les rappels par email rencontrent un succès croissant depuis leur mise en place fin 2016. De plus, le fait que les lecteurs puissent, par ce biais, recevoir un pré-rappel, a entraîné une diminution significative de nombre de rappels en 2018, ce qui constitue une très bonne nouvelle.

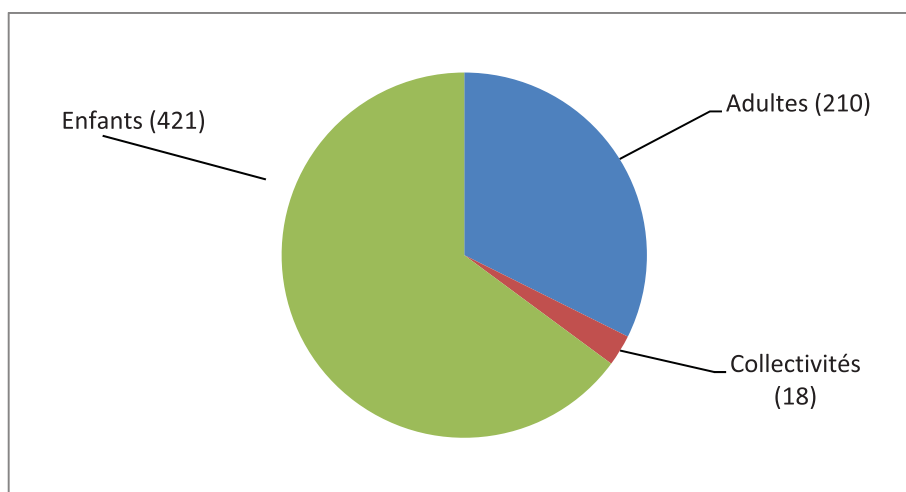
Inscriptions, comptes lecteurs

Depuis janvier 2018, la Bibliothèque a revu sa procédure d'inscription. Jusque-là, les nouveaux lecteurs devaient remplir une carte dont l'impression pouvait s'avérer onéreuse et peu pratique via une entreprise externe.

Désormais, l'inscription se fait grâce à un formulaire unique pour enfant et adulte, facilement imprimable depuis un poste de la Bibliothèque, où les nouveaux lecteurs fournissent leur adresse e-mail et pourront cocher s'ils désirent : s'inscrire à la newsletter, s'inscrire à e-bibliomedia et/ou recevoir les rappels par e-mail. Outre la praticité, cela permet également à la Bibliothèque de faire connaître ces offres aux nouveaux inscrits.

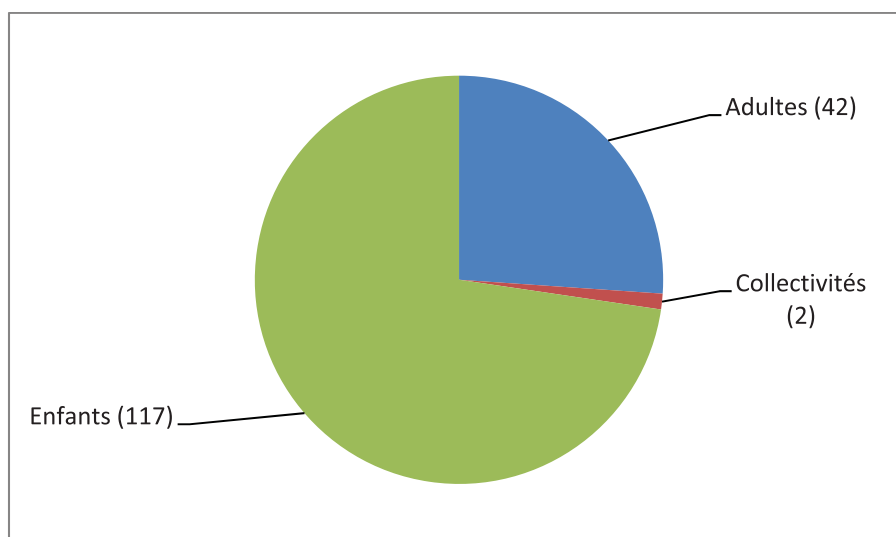
Au 31 décembre 2018, le nombre de lecteurs inscrits à la Bibliothèque s'élève à 1337 (1372 en 2018). Parmi eux : 486 adultes, 826 enfants et 25 collectivités.

Sur ces 1337 inscrits, 649 ont été actifs (631 en 2017) : 210 adultes, 18 collectivités, 421 enfants.



Nombre de lecteurs actifs en 2018

La Bibliothèque a supprimé 196 comptes (inactifs depuis 5 ans ou plus) et a accueilli 161 nouveaux lecteurs en 2018 (193 en 2017) : 42 adultes, 117 enfants, 2 collectivités.



Nombre de nouveaux inscrits en 2018

Comptes de lecteurs et catalogue en ligne (Webopac)

En 2018, 1205 recherches ont été faites sur le catalogue en ligne (2076 en 2017).

449 lecteurs se sont connectés à leur compte (438 en 2017).

502 prolongations (415 en 2017) et 16 réservations (10 en 2017) ont été faites en ligne.

Les livres numériques (ebooks)

Depuis avril 2016, en association avec Bibliomedia, la Bibliothèque offre à ses lecteurs la possibilité d'emprunter des livres numériques (ebooks). Cela se fait via la plateforme eBibliomedia. La Bibliothèque paie à Bibliomedia un montant annuel qui correspond à 3% de notre budget dédié aux nouvelles acquisitions, mais les lecteurs profitent gratuitement de ce service, pour autant qu'ils s'acquittent de la taxe annuelle de 10 francs auprès de la Bibliothèque.

En quelques chiffres :

88 personnes sont inscrites à ce service (59 en 2017). La moyenne d'âge des personnes inscrites se situe autour de 50-55 ans. Il faut dire que l'offre pour les jeunes et les enfants est encore assez limitée.

En 2018, le nombre de prêts de livres numériques s'élevait à 838 (826 en 2017) : 736 livres adultes et 102 livres enfants.

Animations

Né pour lire : Tous les deuxièmes mercredis du mois (sauf vacances scolaires), ce sont entre 2 et...20 enfants qui se sont réunis à la Bibliothèque entre 10h et 11h en compagnie d'un parent ou d'un proche. L'occasion de s'offrir un moment de détente et de partage autour des livres, au rythme des comptines et des histoires proposées par deux animatrices, bénévoles de la Bibliothèque qui sont ici remerciées.

Samedi des Bibliothèques vaudoises : Le 10 mars 2018 a eu lieu le Samedi des Bibliothèques vaudoises, sur le thème « Ca va bouger ! ». Pour l'occasion, la Bibliothèque a fait appel à Floriane

Niklès, auteur des guides « Je trotte dans ma ville » et « J'explore ma ville », qui a organisé une superbe balade interactive à travers Lutry. 1h avant le début de l'animation, il pleuvait tellement qu'il a été envisagé d'annuler la manifestation ou de la reporter. Mais finalement le ciel s'est montré très clément le temps de la visite et c'est une quarantaine de personnes qui a pu découvrir les recoins de Lutry et ses secrets, créer une sculpture éphémère à la plage, recevoir un petit souvenir de cette après-midi et profiter de la collation offerte par la Bibliothèque. Tout le monde, organisateurs et participants, a été ravi !

Fête des vendanges : Comme chaque année, la Bibliothèque a tenu un poste lors du rallye de la Fête des vendanges le 29 septembre. Les enfants ont pu tester leurs connaissances sur le cirque en répondant à un questionnaire.

Contes : Cette année, **la Nuit du conte** a eu lieu le 9 novembre 2018, sur le thème « Multicolore ». La soirée a été rythmée par les contes en musique de Nathalie Nikiema et Claude Bianchi, à la grande salle de la Maison de Paroisse et des Jeunes. Impossible de compter tout ce joli monde, mais cela dépassait les 70 participants ! A l'issue de la rencontre, petits et grands ont pu se régaler autour des gâteaux et autres gourmandises préparées par les bénévoles.

Le 28 novembre, Barbara Sauser est venue raconter des **histoires sur le thème de l'hiver** à la Bibliothèque. Une quinzaine d'enfants étaient présents.

Pour la première fois cette année, la Bibliothèque a organisé une séance de contes à Savuit, dans la Grande salle. Le 5 décembre, C'est la conteuse Claire-Anne Magnollay qui a raconté des histoires sur le thème de l'hiver. Malheureusement, cette séance n'a pas rencontré grand succès, car seulement 8 enfants étaient présents. Ils ont bien sûr apprécié ce moment, mais un si petit nombre de participants ne justifie pas un tel investissement en temps et en argent...

Newsletter : En novembre 2011, la Bibliothèque envoyait sa première Newsletter à quelques 25 inscrits. En 2018, la 27^{ème} Newsletter a été envoyée et le nombre d'inscrits s'élevait à 186.

Accueil des classes et des garderies : La Bibliothèque accueille toujours régulièrement des garderies et des classes, qui viennent emprunter des livres et passer un moment à la Bibliothèque.

En 2018, l'UAPE du Bourg, les garderies des Moulins et des Ouistitis et celle de la Toffeyre sont venues, à fréquence variable (entre 1 et 4 fois par mois).

De plus, pas moins de 8 classes ont fréquenté la Bibliothèque, à raison d'une fois par mois, ou une fois toutes les 3 semaines : 6 classes de 1-2P, une classe de 4P et une classe de la fondation École de Mémise, qui accueille des jeunes entre 8 et 16 ans.

Toutes ces visites représentent entre 3 et 5h par semaine et sont assurées par Mme Varrin les lundis, mardis et mercredis et par des bénévoles de la Bibliothèque, en plus de leurs heures de prêts, les jeudis et vendredis. La Bibliothèque tient à remercier ces bénévoles pour leur implication lors de ces visites. Sans cette aide, il ne serait pas possible d'accueillir autant de classes et de garderies, compte tenu de la fréquence des visites, des horaires de Mme Varrin et du planning des enseignants.

Bénévoles

Comme chaque année, pour remercier ses 15 bénévoles pour leur travail, pour leur assiduité au bureau de prêt lors des heures d'ouverture, mais également pour leur disponibilité lors des différentes animations, visites de classes, réalisations des vitrines, rangement, réparation, « plastifiage » des livres et autres tâches ponctuelles, la Bibliothèque organise une sortie au printemps. En 2018, l'équipe s'est rendue à Aquatis, où elle a pu visiter l'aquarium fraîchement

inauguré et déguster un repas au restaurant de l'hôtel. Une journée toujours très appréciée, qui permet à chacune de passer un agréable moment en dehors du travail.

CONSEIL D'ETABLISSEMENT

Pour rappel, le rôle consultatif du Conseil d'Établissement (CET) permet l'échange d'informations et de propositions entre l'établissement scolaire et les autorités locales, la population et les parents d'élèves. Il concourt à l'insertion de l'établissement dans la vie locale et appuie l'ensemble des acteurs de l'établissement dans l'accomplissement de leur mission en rapport avec la vie des établissements scolaires.

Il est composé de 16 membres divisé en 4 groupes issus à parts égales des parents d'élèves fréquentant l'établissement scolaire de Lutry, des représentants des milieux des associations et des sociétés locales, des représentants des professionnels actifs au sein de l'établissement scolaire et des représentants des autorités locales.

Le Conseil d'établissement exerce les compétences définies dans la loi sur l'enseignement obligatoire et son règlement d'application mais il exerce en outre les compétences suivantes ;

- donne son avis aux autorités exécutives communales quant aux projets de construction, de transformation ou de réparation importante de locaux scolaires ;
- peut se prononcer sur la politique générale en matière de camps, courses et voyages ;
- donne un avis et propose des mesures aux autorités exécutives communales en matière de cantines scolaires, d'accueils d'enfants, de devoirs surveillés, des transports scolaires.

La durée du mandat est de 5 ans renouvelable et débute le 1er janvier suivant les élections communales et se termine le 30 juin de l'année des élections communales suivantes.

Celui-ci s'est réuni lors de 5 séances en 2018. Les 16 membres des 4 groupes qui le composent représentant les écoles, les autorités locales, le CLEM, la Bibliothèque, la Colonie de Lutry, l'UAPE et les parents d'élève ont traité les thèmes tels que :

- La modification et l'acceptation du Règlement du CET conformément à la LEO
- L'organisation des cantines et pique-nique
- Les horaires scolaires
- Les transports scolaires dans leur ensemble
- Les chantiers de nos bâtiments scolaires suite à la mise en application de la LEO
- Les structures d'accueil - UAPE
- La gestion du deuil en milieu scolaire
- La sécurité sur le chemin de l'école et des transports scolaires
- Le rôle éducatif de l'école (sécurité, prévention, respect)
- L'approche du projet "LIFT" dans le cadre de la collaboration Lausanne-Région

Le CET remplit son rôle de plateforme d'échanges en ce qu'il permet à chacun de comprendre les contraintes rencontrées par les autres, de faire des propositions et d'apporter un point de vue extérieur au groupe concerné. Plusieurs membres du CET sont régulièrement interpellés par la population pour avoir des explications sur l'un ou l'autre des thèmes abordés.

Tables au bistrot

Depuis septembre 2017 une table au bistrot à Lutry réunit une fois par mois 10 à 12 seniors domiciliés dans la Commune. Cette activité, en collaboration entre Pro Senectute et la Commune, permet aux personnes seules ou isolées de venir partager un repas commun dans une ambiance chaleureuse et conviviale.

Le grand succès rencontré permettra d'ouvrir, depuis janvier 2019, une deuxième table au restaurant du Rivage.

Les rencontres sont très sympathiques, les participants échangent beaucoup entre eux, l'ambiance est très détendue et chaleureuse, et chaque mois de nouvelles personnes désirent s'inscrire. Cette initiative répond à un réel besoin pour les seniors de Lutry souvent seuls à la maison

Quartiers solidaires

A la suite de l'adoption par le Conseil du préavis n° 1236/2017, la 1^{ère} phase de diagnostic communautaire a pu être initiée par trois professionnelles de l'unité Travail social communautaire de Pro Senectute de février à mi-octobre 2018.

Le diagnostic communautaire vise à établir un état des lieux détaillé de la qualité de vie des seniors au sein de leur quartier ou de leur commune en s'intéressant à différents volets tels que la santé, la mobilité, l'habitat ou encore le « vivre ensemble ».

Les collaboratrices de Pro Senectute sont ensuite allées à la rencontre des seniors de Lutry et des institutions et professionnels concernés pour leur parler du projet. Deux séances publiques d'information à la population ont notamment été organisées les 6 et 7 février au Collège de Corsy et au Bourg. Elles ont réuni 210 personnes. Pour favoriser l'implication de tous, deux groupes ont été mis en place : le groupe ressources et le groupe habitants. Le premier réunit les acteurs institutionnels et associatifs investis auprès des seniors de Lutry. Ce groupe a pour but de favoriser l'échange d'informations et de soutenir le projet en mettant à disposition les ressources, compétences et connaissances de ces partenaires. Le groupe habitants, qui est au centre de la démarche sur le terrain, réunit les seniors qui souhaitent s'investir dans la démarche. Durant le diagnostic, il a pour objectif de fournir un espace pour parler de la vie à Lutry, de l'enquête mais aussi pour créer des liens entre habitants de la commune et passer des moments conviviaux.

De mars à fin juillet, sur la base d'un canevas élaboré en collaboration avec les groupes habitants et ressources, 121 entretiens ont été menés auprès de lutriens de plus de 55 ans par les animatrices de Pro Senectute, des habitants et des professionnels impliqués dans le groupe ressources. Chaque entretien a duré entre une et deux heures et a porté sur différentes thématiques comme les liens sociaux, la mobilité, les infrastructures et services ou la sécurité.

L'objectif de ces entretiens était à la fois de récolter des informations sur la qualité de vie des seniors mais également de les informer et les impliquer dans la démarche communautaire en cours.

Parallèlement à cette enquête, les rencontres des groupes habitants et ressources se sont tenues tout au long de l'année de diagnostic.

Pour étoffer et valider ces résultats, un forum communautaire a été organisé le 8 septembre 2018 au collège du Grand Pont. Moment clef de l'année de diagnostic, cette assemblée citoyenne, co

organisée par Pro Senectute Vaud et les groupes habitants et ressources, a été ouverte à l'ensemble des 55 ans et plus de la commune. Cette plénière a réuni env. 200 participants qui ont pu donner leur point de vue et partager leurs réalités et expériences dans 10 ateliers thématiques. La mobilisation autant des habitants que des partenaires, la richesse des discussions, et surtout l'implication des participants pour améliorer la vie dans la commune sont des résultats qui attestent de l'intérêt et de l'importance du projet.



ETABLISSEMENT SCOLAIRE

INTRODUCTION

Selon les dispositions légales en vigueur (loi sur l'enseignement obligatoire (LEO), du 7 juin 2011 et règlement d'application de la loi du 7 juin 2011 sur l'enseignement obligatoire (RLEO), du 2 juillet,

Sont à la charge des communes :

- les bâtiments, locaux, infrastructures et mobilier scolaire
- les transports scolaires
- les devoirs surveillés
- les cantines scolaires
- les camps
- les écolages pour des élèves scolarisés hors Lutry
- l'accueil des élèves en dehors des heures d'école (n'est pas mentionné dans ce rapport).

Les activités culturelles et sportives ont pu être ajoutées au présent rapport grâce à la générosité de la commune.

Répartition des élèves

La Commune de Lutry compte 1100 enfants en âge de scolarité répartis comme suit :

- 835 enfants inscrits à l'établissement primaire et secondaire de Lutry (y.c. 5 enfants provenant d'autres communes)
- 20 enfants inscrits dans d'autres établissements scolaires
- 9 enfants inscrits dans une institution spécialisée
- 230 enfants inscrits dans des écoles privées
- 6 enfants scolarisés à domicile

Au 31 décembre 2018, la répartition des 835 élèves de Lutry se présente comme suit :

| Collèges | élèves | % | | élèves | % |
|------------|--------|-------|------------------|--------|--------|
| Grand-Pont | 233 | 27.90 | dont transportés | 87 | 37.34 |
| Les Pâles | 131 | 15.66 | dont transportés | 51 | 38.93 |
| Corsy | 165 | 19.76 | dont transportés | 94 | 56.97 |
| Savuit | 38 | 4.60 | dont transportés | 38 | 100.00 |
| La Croix | 268 | 32.08 | dont transportés | 243 | 90.67 |

Soit au total **835** élèves (100%) dont 513 élèves transportés (61.44%)

Déroghations pour la scolarité des élèves

Le lieu de scolarité et les dérogations à l'aire de recrutement sont régis par les articles 63 et 64 (LEO). En raison du nombre peu élevé d'élèves inscrits en option spécifique, latin, cette option n'est pas enseignée à Lutry. Par conséquent, 5 élèves domiciliés à Lutry (VP) se rendent actuellement à l'établissement scolaire de Pully.

Des dérogations peuvent être accordées par la Cheffe du département, notamment en cas de changement de domicile au cours de l'année scolaire, pour terminer sa scolarité (règles spécifiques dès le 2ème semestre de la 10ème année) ou en raison d'autres circonstances particulières appréciées par le département.

Un écolage est facturé à la commune de domicile de l'élève selon les dispositions de la décision 138 de la Cheffe du département :

CHF 1'300.- par élève primaire ou secondaire.

CHF 4'000.- par élève inscrit en classe Sport-Art-Etudes,

Pour l'année scolaire 2018-2019 et à ce jour, 25 élèves sont au bénéfice d'une dérogation ; ils se répartissent comme suit :

Élèves domiciliés à Lutry, scolarisés à :

| | |
|---|----|
| Pully/Paudex/Belmont primaire : | 1 |
| Pully secondaire : | 11 |
| Lausanne-La Sallaz primaire : | 1 |
| Lausanne-Elysée (Sport-Art-Etudes) : | 3 |
| Lausanne-Béthusy (Sport-Art-Etudes) : | 2 |
| Lausanne-Villamont (Sport-Art-Etudes) : | 2 |

Élèves scolarisés à Lutry venant de : Aran-Vilette : 1 / Paudex : 1 / Riex : 2 / Pully : 1

ACTIVITES EXTRA-SCOLAIRES

Camps de ski 2018

Du 15 janvier au 7 mars 2018, 20 classes ont participé à un camp de ski au chalet de la Colonie de vacances aux Mosses.

Les élèves de la 6^{ème} année primaire à la 10^{ème} année secondaire y séjournent une semaine. Pour les 7 semaines, on y a dénombré 392 élèves, 30 enseignants, 54 moniteurs, ainsi qu'un cuisinier et un aide de cuisine, soit 35 jours de camp d'hiver.

INFORMATIONS SUR LES COÛTS

Prix demandé : CHF 188.- aux parents avec une réduction de CHF 10.- par enfant pour les familles avec plusieurs enfants qui partent en camp d'hiver ou de printemps/automne durant l'année scolaire.

Le canton (DGEO) prend en charge les coûts de ses collaborateurs (décision 134 de la Cheffe du département) et le Service de l'éducation physique et des sports (SEPS) verse les subventions J&S à la commune dès janvier 2018.

ÉCOLE A LA MONTAGNE

6 classes de 1-2P, 4 classes de 5P, 4 classes de 3-4P ont participé à des séjours d'école à la montagne aux Mosses du 16 mai au 5 octobre 2018.

Les élèves de 1-2P séjournent 3 jours, ceux de 3-4P 4 jours et les 5P 5 jours.
Cela représente 266 élèves, 16 enseignants, 34 personnes accompagnantes, 1 cuisinier, soit 27 jours de camp printemps/automne.

INFORMATIONS SUR LES COÛTS

Prix demandé : CHF 90.- pour les 1-2P, CHF 100.- pour les 3- 4P et CHF 120.- pour les 5P avec une réduction de CHF.10.-/par enfant pour les familles avec plusieurs enfants qui partent en camp d'hiver ou de printemps/automne durant l'année scolaire.

ACTIVITES CULTURELLES

7 classes de 1-2P, soit 145 élèves, ont assisté, le 22 novembre à Corsy, aux représentations de la Compagnie «les Contes Joyeux ».

Coût des représentations : CHF 600.- Participation des parents : CHF 290.-.

24 classes de 3-8P, soit 457 élèves, ont assisté, le 7 décembre au Grand-Pont, aux représentations de « Bricomic » d'Alexandre Cellier et Jean Duperrex.

Coût des représentations : CHF 4'000.- Participations des parents : CHF 914.-.

12 classes de 9-11S, soit 221 élèves ont assisté, le 17 décembre à La Croix, aux représentations « Spécial-Impro » de la Compagnie Les Artistes Improvisateurs.

Coût des représentations : CHF 2'000.- Participation des élèves : CHF 442.-

PROMOTION DE LA SANTE ET PREVENTION

SERVICE DE SANTE SCOLAIRE

Composition : **Mme Dresse Karin Bille, médecin scolaire**
Mme Catherine Bollini (Peter), infirmière scolaire
Mme Anne-France Nicoulaz Maurice, déléguée à la prévention

Médecin scolaire

Le médecin scolaire participe à l'élaboration des actions de prévention avec le groupe santé. Il effectue les vaccinations pour les élèves de 3P et de 9ème année.

Le médecin scolaire joue le rôle de médecin-conseil pour l'établissement.

Infirmière scolaire (programme « Ecole et Santé »)

Poste à 50% pour la Commune de Lutry

Mission

- Offre son conseil, son expertise et des soins dans les domaines liés au bien-être et à la santé physique, psychique et sociale des enfants et adolescents.
- Répond en partenariat avec les adultes, les pairs et les services concernés aux besoins liés à l'intégration, à l'accompagnement et à la protection des enfants et adolescents.
- Développe des activités de promotion et de prévention en santé communautaire, en partenariat avec différents acteurs internes et externes à l'établissement.

Activités 2018

- 1P Prise en compte des besoins particuliers des élèves concernant leur santé.
Entretiens parents/enfants
- 2P Entretiens parents/enfants
- 3P Vaccinations : DiTePa-IPV (diphtérie, tétanos, coqueluche et poliomyélite)
ROR (rougeole, oreillons, rubéole)
Information en classe « comment prendre soin de ma santé et sur les vaccinations ».
- 7P Distribution d'un courrier recommandant une visite médicale chez le médecin traitant.
Rencontre du groupe santé avec les élèves pour rappeler le rôle de chacun et les ressources à disposition de Lutry.
- 9ème Vaccinations : DiTePa(-IPV) (diphtérie, tétanos, coqueluche avec ou sans polio)
Hépatite B (2 injections par élève)
HPV (cancer du col de l'utérus)
ROR (rougeole, oreillons, rubéole)
Information en classe sur les vaccinations
- 11ème Distribution d'un courrier recommandant une visite médicale chez le médecin traitant + éventuel vaccin contre la varicelle.

Nouveaux arrivants

- prise de contact avec la famille (renseignements de santé)
- prise de contact avec les élèves arrivant de l'extérieur
- dépistage vue/ouïe, etc.

Promotion de la santé et prévention en milieu scolaire

La déléguée à la prévention a pour mission (en collaboration avec le groupe prévention) la promotion d'un climat favorable aux apprentissages scolaires et aux relations sociales.

Elle est une personne-ressource en matière de promotion de la santé et participe aux séances cantonales et régionales de formation continue.

Elle appartient au groupe GRAFIC mis en place pour répondre aux incidents critiques.

L'analyse des besoins exprimés par l'établissement scolaire conduit le groupe prévention à construire des démarches de promotion de la santé.

Démarches initiées ou accompagnées par le groupe prévention (exemples) :

Enseignants

Visites de la déléguée dans les conseils de cycle afin de mieux évaluer les besoins de l'établissement en matière de promotion de la santé ou construire des projets.

Elèves

1-2-3-4-5-6P

Prophylaxie dentaire avec hygiéniste.

3-4P

Autour des émotions. Activités choisies dans classeurs **Graines de Paix**.

3, 6, 8P, 10 et 11 S

Education sexuelle avec **Pro Fa**.

Camps de ski

« Petits déjeuners costauds » en camp de ski. Promotion d'une alimentation équilibrée.

Animations jardins scolaires au Grand-Pont et aux Pâles.

7 P

Présentation des ressources d'aide (PPLS, groupe santé etc.) offertes aux élèves de Lutry. Infirmière, déléguée à la prévention, médiateurs visitent chaque classe.

8P

Prévention des incivilités et prévention sur le net par la police.

5 P, 7P et 9 VG-VP

Ateliers préventifs en classe par **Action innocence** - Prévention internet.

ÉDUCATION ROUTIÈRE

L'objectif de ces animations est de sensibiliser les élèves et de leur montrer l'attitude et les bonnes pratiques à adopter aux abords de la route et en société. L'APOL délègue un collaborateur qui a effectué des passages en 3P, 7P, 8P et 11S.

SERVICE DENTAIRE

De mars à avril 2018, le médecin dentiste, Mme Karin Kathau, a examiné 774 élèves sur 809 inscrits. Les résultats sont les suivants :

| | | |
|--------------------------------------|------------|----------|
| ➤ sans caries ni obturations | 583 élèves | (75.3 %) |
| ➤ sans caries, avec obturations | 55 élèves | (7.1 %) |
| ➤ avec caries | 135 élèves | (17.5 %) |
| ➤ traitements d'orthodontie proposés | 116 élèves | (15.0 %) |
| ➤ négligés | 1 élève | (0.1 %) |
| ➤ absents | 35 élèves | |

Quelques chiffres comparatifs :

| En % d'élèves | 2014 | 2015 | 2016 | 2017 | 2018 |
|------------------------------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|
| Sans caries ni obturations | 80 | 70 | 75 | 74 | 75 |
| Sans caries, avec obturations | 6 | 8 | 6 | 6 | 7 |
| Avec caries | 14 | 22 | 19 | 20 | 18 |
| Traitements d'orthodontie proposés | 15 | 19 | 18 | 16 | 15 |

DEVOIRS SURVEILLES

Selon l'art. 29 de la LEO, dès la rentrée 2013, les communes mettent à disposition les locaux et infrastructures nécessaires à la mise en place des devoirs surveillés qui sont proposés au moins 3 jours ouvrables durant la semaine.

La participation demandée aux parents est de :

- CHF 70.- par année pour une fois par semaine
- CHF 140.- par année pour deux fois par semaine
- CHF 210.- par année pour trois fois par semaine

Les effectifs tiennent compte du degré d'autonomie des élèves.

Le nombre d'élèves annoncé représente la situation au 31 décembre 2018.

1-6P

GRAND-PONT - de 15h45 à 16h45

Lundi : 23 élèves

Mardi : 21 élèves

Jeudi : 9 élèves

CORSY - de 15h35 à 16h35

Lundi : 12 élèves

Mardi : 11 élèves

Jeudi : 9 élèves

7-8P et 9-10ème

LA CROIX - de 12h30 à 13h30

Lundi : 35 élèves

Mardi : 33 élèves

Jeudi : 17 élèves

7-8P

LES PALES de 16h15 à 17h15

Lundi : 18 élèves

Mardi : 16 élèves

Jeudi : 14 élèves

CANTINES SCOLAIRES

"CORSY-CROQUE - CROC MIDI - LES PÂLES - ESPACE BOURG"

Les cantines scolaires atteignent leurs capacités maximales d'accueil en 2018.

ENCADREMENT

Le sport cantine est organisé dans toutes les structures de 12:30 - 13:30. A la Croix l'espace élève est à disposition pour les enfants de la cantine scolaire. A Corsy ainsi qu'à la MPJ une zone calme est à disposition des enfants.

Le personnel communal a pour tâche de mettre en place les tables, de régénérer et de distribuer les repas ainsi que d'encadrer les enfants, en plus pour le personnel de la Croix de surveiller les pique-niqueurs. Il s'occupe en outre du rangement et de l'entretien des locaux. Les trois à cinq collaborateurs assurent une présence les quatre jours de la semaine dans les quatre structures.

Par ailleurs, des parents d'élèves, des grands-parents et des retraités viennent bénévolement renforcer le personnel communal.

FOURNITURE DES REPAS

Les quatre cantines sont équipées de Combisteamer permettant la régénération des repas livrés en liaison froide. Les prestations sont toujours assurées par l'entreprise de restauration « Concordance S.A. » à Puidoux.

INSCRIPTION DES ÉLÈVES / PARTICIPATION FINANCIÈRE DES PARENTS

L'accueil pour le repas de midi est proposé à tous les élèves scolarisés à Lutry, des classes primaires au 11^e degré. Toutes les demandes ont été acceptées cette année.

Les enfants peuvent s'inscrire régulièrement (jours fixes) ou irrégulièrement (le jour même avant 8h45)

Participation financière des parents

Le prix des repas est facturé en application d'un barème fixé selon le revenu mensuel brut des parents. Une réduction de 10% est prévue pour le 2^e, 3^e, 4^e enfant : 1^{er} enfant : plein tarif ; 2^e enfant : -10% ; 3^e enfant : -20%, etc.

Le barème fixé pour 2018 est le suivant (en CHF):

| | | | | | | | | | | | |
|---------|---------|---|---------|----|---------|------------|----------|---|----------|---|-------|
| Jusqu'à | 3'000.- | = | 7.00 | de | 9'001.- | à | 11'000.- | = | 15.00 | | |
| de | 3'001.- | à | 5'000.- | = | 9.00 | de | 11'001.- | à | 15'000.- | = | 18.50 |
| de | 5'001.- | à | 7'000.- | = | 10.50 | de | 15'001.- | à | illimité | = | 19.50 |
| de | 7'001.- | à | 9'000.- | = | 10.50 | Irrégulier | à | | | = | 17.50 |

Participation moyenne des parents pour 2018

Pour 2018, la participation moyenne des parents est de CHF 15.33 par repas. Elle est de CHF 0.82 supérieure à celle de 2017.

| <u>Inscriptions</u> (minimum - maximum) | Corsy | La Croix | Les Pâles | MPJ |
|---|---------|----------|-----------|---------|
| - lundis | 50 - 55 | 45 - 50 | 35 - 40 | 25 - 30 |
| - mardis | 60 - 65 | 45 - 50 | 30 - 35 | 25 - 30 |
| - jeudis | 55 - 60 | 55 - 60 | 35 - 40 | 25 - 30 |
| - vendredis | 45 - 50 | 30 - 35 | 35 - 40 | 25 - 30 |

Repas servis

| Mois | Nombre de repas | | Facturés en 2018 | Participation moyenne | |
|--------------------|-----------------|------|------------------|-----------------------|-------|
| | 2017 | 2018 | | 2017 | 2018 |
| Janvier | 2352 | 2465 | 36'553.15 | 15.10 | 14.80 |
| Février | 2021 | 2086 | 31'452.00 | 15.00 | 15.05 |
| Mars | 3086 | 3063 | 46'554.05 | 14.95 | 15.20 |
| Avril | 1407 | 1728 | 25'960.80 | 14.60 | 15.00 |
| Mai | 2779 | 2739 | 41'151.90 | 15.00 | 15.00 |
| Juin - Juillet | 2459 | 3273 | 49'784.30 | 14.85 | 15.20 |
| Août- Septembre | 4279 | 3392 | 53'084.75 | 15.25 | 15.65 |
| Octobre | 1962 | 1567 | 24'753.25 | 15.20 | 15.80 |
| Novembre | 3209 | 3054 | 48'263.70 | 15.25 | 15.80 |
| Décembre | 2412 | 2092 | 32'856.10 | 9.10 | 15.70 |

Dans le nombre de repas et dans la facturation en 2018 sont compris :

- 367 repas à CHF 10.- pour le MATAS à Echerins.
- 718 repas à CHF 9.10 pour les enseignants.

Le repas est offert au personnel des cantines scolaires et aux bénévoles.

PIQUE-NIQUE A LA CROIX

De janvier à décembre 2018, le service pique-nique a été remis en place pour les élèves de la Croix. Le local est équipé de fours à micro-ondes mis à la disposition des élèves.

En une année, ce ne sont pas moins de 4'099 élèves qui ont profité gratuitement de cette prestation. Ils se répartissent comme suit :

| | Lundi 11h45-12h30 12h30-13h30 | Mardi 11h45-12h30 12h30-13h30 | Jeudi 11h45-12h30 12h30-13h30 | Vendredi 11h45-12h30 12h30-13h30 |
|--------------|-------------------------------------|-------------------------------------|-------------------------------------|--|
| 1er service | | | | |
| 2ème service | | | | |
| Janvier | 93 | 160 | 148 | 70 |
| Février | 53 | 105 | 156 | 76 |
| Mars | 79 | 193 | 254 | 152 |
| Avril | 71 | 89 | 72 | 51 |
| Mai | 56 | 171 | 130 | 47 |
| Juin/Juillet | 41 | 87 | 77 | 63 |
| Août | 3 | 26 | 42 | 7 |
| Septembre | 157 | 159 | 34 | 42 |
| Octobre | 49 | 137 | 75 | 14 |
| Novembre | 80 | 145 | 198 | 48 |
| Décembre | 61 | 182 | 130 | 16 |

Participation annuelle:

743 1454 1316 586

Participation moyenne par semaine (37 semaines):

20.08 39.29 35.56 15.83

TRANSPORT CANTINE

Les élèves du collège de Savuit inscrits à la cantine scolaire de Corsy sont pris en charge à la fin des cours du matin (11h55) dans la cour de leur collège. Ils y sont ramenés pour le début des cours de l'après-midi.

FINANCES ET GERANCES

Spécificités 2018

- Responsabilité de la migration des nouvelles applications informatiques communales au 1^{er} janvier 2019 (paramétrage, formation et contrôle)

Finances : tâches quotidiennes

- Tenue de la comptabilité de la Bourse communale, des Services industriels et de l'Association Police Lavaux (APOL)
- Décomptes et paiements des salaires, décomptes des charges sociales
- Facturations diverses et perception des taxes d'épuration, de l'impôt foncier et autres contributions
- Facturation de la taxe forfaitaire destinée à couvrir en partie la gestion des déchets
- Gestion des débiteurs et du contentieux
- Préparation de documents et décomptes officiels (TVA, I.A, statistiques)
- Gestion des liquidités, des placements et des emprunts
- Gestion de la partie administrative des taxes de séjour
- Relations avec la Commission des finances
- Préparation et collaboration à la révision des comptes
- Support technique pour l'élaboration de la partie financière relative aux préavis
- Support technique pour la gestion financière et comptable de l'APOL.

Gérances : tâches diverses

- Gestion courante des dossiers des locataires
- Gestion et suivi de l'entretien du parc immobilier (45 appartements, 28 locaux commerciaux, administratifs et divers)
- Etablissement des baux à loyer et des notifications diverses
- Etat des lieux
- Calcul de loyer
- Etablissement des décomptes de chauffage et frais communs.

Etablissement des préavis et rapports suivants à l'intention du Conseil communal et intercommunal:

- Rapport des comptes 2017 de la Commune de Lutry
- Rapport des comptes 2017 de l'APOL
- Préavis relatif à l'arrêté d'imposition 2019
- Préavis relatif au budget 2019 de la Bourse communale et des Services industriels
- Préavis relatif au budget 2019 de l'APOL
- Préavis relatif aux crédits supplémentaires 2018 de la Bourse communale et des Services Industriels
- Rédaction de la partie financière de l'ensemble des préavis présentés au Conseil communal.



AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

L'année 2018 a été rythmée par les études de révision partielle du plan général d'affectation communal (variantes de redimensionnement, définition des zones ainsi que des nouvelles règles de mesure d'utilisation du sol), faisant suite à l'instauration d'une zone réservée le 23 avril 2018.

S'agissant du domaine de la police des constructions, l'érosion des demandes de permis de construire observée ces dernières années s'est poursuivie en 2018 (103 projets analysés contre 110 l'année précédente), du fait notamment de la zone réservée précitée.

Le projet communal de rénovation, de transformation et d'extension du bâtiment de « La Balance » à Savuit a été mis à l'enquête publique du 27 janvier au 27 février 2018, suscitant 15 oppositions (dont 1 comportant 101 signatures). Suite à l'octroi du permis de construire le 29 octobre 2018, un recours a été déposé auprès du Tribunal cantonal (CDAP) le 3 décembre 2018 par 11 opposants.

ADMINISTRATION

Le secrétariat, commun aux dicastères ATB et TRD, a été assuré par deux secrétaires (à 80% et 90%) et une apprentie de deuxième année.

Dans le domaine technique, le service a été assuré par un chef de service, un préposé à la police des constructions (remplaçant du chef de service) et un architecte assisté d'un dessinateur en bâtiment, chargés des études de projets concernant les bâtiments communaux, de l'analyse des soumissions, du suivi des chantiers, du contrôle des coûts et de la maintenance.

Un nouveau responsable du Système communal d'information sur le territoire (SIT) a en outre été engagé depuis le 1^{er} septembre 2018.

❖ Mutations immobilières

Le service ATB tient à jour l'archivage des dossiers concernant les mutations immobilières relatives aux propriétés communales (transfert de propriété d'un bâtiment ou d'un terrain).

Lorsque l'acquisition d'un terrain ou d'un bâtiment est susceptible d'intéresser la Commune, il procède aux analyses y relatives en étroite collaboration avec le service AGF.

Aucune mutation immobilière n'a été enregistrée en 2018.

❖ Commission d'estimation fiscale des immeubles

La commission d'estimation fiscale, dont le délégué de la Commune de Lutry est M. le Conseiller municipal Pierre-Alexandre Schlaeppli (remplaçant : M. Salah Allaoui) a tenu 4 séances en 2018 au cours desquelles elle a examiné 330 dossiers, représentant un montant total d'estimations fiscales d'environ CHF 211'000'000.--.

Cette commission, formée en outre de MM. André Jordan, Président, et Serge Faivre, Conservateur du Registre foncier, procède périodiquement aux taxations d'immeubles liées aux nouvelles constructions ou transformations, ainsi qu'aux ventes et autres mutations.

En 2019, cette commission devra être réorganisée du fait de la décision du Conseil d'Etat de fermer l'Office du Registre foncier du district de Lavaux-Oron à Cully à partir du 1^{er} octobre 2018. Les activités de cet Office se partageront désormais entre les Offices de Vevey (auquel est rattachée notre Commune) et Lausanne.

❖ Mentions inscrites au Registre foncier (LATC, 962 CCS)

Conformément aux dispositions de l'art. 83 LATC, le service a examiné tous les fractionnements ou modifications de parcelles pour vérifier, avant l'inscription au Registre foncier, si les nouvelles limites ne créent pas une situation contraire au règlement sur les constructions et l'aménagement du territoire (respect du coefficient d'utilisation du sol, distances aux limites, etc.).

1 fractionnement a ainsi nécessité l'inscription d'une mention LATC au Registre foncier, tandis que 7 autres n'ont pas créé de situation contraire au règlement.

L'inscription au registre foncier de plusieurs mentions de restriction de droit public à la propriété, au sens de l'art. 962 CCS, a en outre été requise.

Soit 1 mention entérinant un report de coefficient d'utilisation du sol (CUS) entre 2 parcelles :

- Mention ID 009-2018/000281 grevant la parcelle n° 5723, propriété de Mme Claire-Lise Roulet, en faveur de la parcelle n° 4117, propriété de la PPE « Résidence Les Bonnes Vignes ».

et 4 mentions destinées à garantir la création et le maintien de places de stationnement pour véhicules à l'intention des visiteurs :

- Mention (« affaire en suspens » au RF) grevant la parcelle n° 4398, propriété de M. et Mme Michel et Eva Aguet (1 place selon condition spéciale n° 21 du permis de construire n° 6178 du 16 avril 2018).
- Mention ID 018-2018/003244 grevant la parcelle n° 4375, propriété de la PPE "Les Terrasses de Champ Maffrey" (1 place selon condition spéciale n° 22 du permis de construire n° 6175 du 14 novembre 2017).
- Mention ID 018-2018/003469 grevant la parcelle n° 3831, propriété de M. Jean-Luc Perrenoud-André et Mme Anne Perrenoud-André Coderey (1 place selon condition spéciale n° 19 du permis de construire n° 6125 du 16 janvier 2017).
- Mention ID 018-2018/003397 grevant la parcelle n° 3784, propriété des sociétés Marlimob SA et Adepto Sàrl (1 place selon condition spéciale n° 22 du permis de construire n° 6081 du 31 octobre 2016).

❖ Statistiques

Comme chaque année, le service a établi les statistiques destinées aux instances cantonales et fédérales, soit :

- Statistique de la construction par catégorie d'ouvrages : travaux réalisés en 2018 ou projetés pour les années suivantes par des maîtres d'ouvrages publics, institutions publiques et privées, sociétés immobilières, entreprises industrielles, artisanales et commerciales, et par des particuliers.

Cette statistique s'établit directement via le module « Statistique de la construction » de l'application cantonale ACTIS (Aménagement et Construction : Transmission, Information et Suivi). Elle s'effectue depuis le troisième trimestre 2010 à un rythme trimestriel et non plus annuel.

Ce relevé est effectué conformément à la Loi fédérale du 9 octobre 1992 sur la statistique fédérale, à l'Ordonnance du 31 mai 2000 sur le Registre fédéral des bâtiments et des logements et à l'Ordonnance du 21 novembre 2007 sur l'harmonisation des registres.

- Dénombrement semestriel des logements et locaux industriels ou commerciaux vacants.

❖ Harmonisation des registres

La collaboration entamée depuis 2011 entre le Contrôle des habitants et notre service pour l'acquisition et la gestion des numéros d'identification d'immeubles (EGID) et de logements (EWID) s'est poursuivie en 2018, permettant d'assurer la mise à jour du Registre cantonal des bâtiments (RCB). Plusieurs interventions ont été effectuées au cours de l'année, en fonction des nouvelles constructions et transformations.

De plus, nous avons procédé en fin d'année 2018 à des contrôles plus ciblés pour permettre de réaliser dans les plus brefs délais les importations nécessaires à la mise en œuvre du nouveau programme de gestion du bureau du contrôle des habitants et des étrangers (NEST).

❖ Système d'information sur le territoire (SIT)

Suite au remplacement du titulaire du poste, les projets en cours ont pu être réactivés dès le mois de septembre 2018. Le dernier trimestre a été consacré à une reprise en profondeur des dossiers ainsi qu'à une remise à niveau des méthodes et de la documentation.

A ce jour, environ la moitié des archives d'assainissement ont ainsi pu être numérisées.

S'agissant du guichet cartographique, une première version « interne » (services ATB et TRD) a pu être mise en service à titre de test. Elle est appelée à évoluer en fonction du retour des utilisateurs, ainsi que des développements en cours de la version « externe » (professionnels et grand public) qui devrait être disponible à mi-2019.

La structure actuelle du SIT devrait fortement évoluer en 2019 par l'implémentation de la solution ArcGIS Enterprise. Cette migration permettra de centraliser les données du SIT communal (ATB / TRD) avec celles émanant des Services industriels (SILy). La nouvelle solution facilitera la maintenance et la mise à jour de l'ensemble des données ainsi que leur accès et leur utilisation dans des applications internes ou tierces.

LISTE DES PARCELLES PROPRIETES DE LA COMMUNE DE LUTRY SISES SUR LE TERRITOIRE COMMUNAL

| N° Parcelle | Situation | Surface m² | Estimation fiscale | Zone d'affectation (selon PGA) |
|--------------------|---|----------------------------------|-------------------------------|--|
| 3 | La Possession – Rue des Terreaux (parking) | 3'820 | - | PEP "La Possession" |
| 4 | Rue des Terreaux (ancien local pompiers) (parcelle de base du DDP 1210) | 614 | 410'000 | Zone ville et villages - PPA "Bourg de Lutry" |
| 84 | Rue de l'Horloge 6 (passage du Simplon) (parcelle de base du DDP 3351) | 265 | - | Zone ville et villages - PPA "Bourg de Lutry" |
| 101 | Rue Verdaine | 97 | - | Zone ville et villages - PPA "Bourg de Lutry" |
| 115 | Place des Halles 1,3 Grande Rue 24, 26 | 999 | 4'730'000 | Zone ville et villages - PPA "Bourg de Lutry" |
| 120 | Grande Rue 36 (Hôtel Le Rivage) | 726 | 3'330'000 | Zone ville et villages - PPA "Bourg de Lutry" |
| 122 | Rue du Port (couvert fontaine) | 50 | - | Zone ville et villages - PPA "Bourg de Lutry" |
| 123 | R. du Château – R. des Abattoirs (Château de Lutry) | 1'679 | - | Zone ville et villages - PPA "Bourg de Lutry" |
| 124 | Rue des Terreaux | 112* | - | Zone ville et villages - PPA "Bourg de Lutry" |
| 127 | Rue du Château 2 | 99 | 350'000 | Zone ville et villages - PPA "Bourg de Lutry" |
| 134 | Rue du Château | 330 | - | Zone ville et villages - PPA "Bourg de Lutry" |
| 135 | Rue du Château 1 | 93 | - | Zone ville et villages - PPA "Bourg de Lutry" |
| 138 | Place du Temple (Temple) | 727 | - | Zone ville et villages - PPA "Bourg de Lutry" |
| 139 | Place du Temple 7 (La Poudrière) | 81 | 110'000 | Zone ville et villages - PPA "Bourg de Lutry" |
| 145 | Place du Temple 3 (MPJ) (parcelle de base du DDP 2941) | 295 | - | Zone ville et villages - PPA "Bourg de Lutry" |
| 185 | Chemin de la Toffeyre | 71 | - | PPA "Taillepied-Grand Pont" |
| 194 | Chemin de la Combe (parking) | 3'296* | - | Zone de verdure ou d'utilité publique |
| 195 | Chemin de la Combe – Route du Grand-Pont 20 (Villa Mégroz) | 1'782 | - | Zone de verdure ou d'utilité publique |

| N° Parcelle | Situation | Surface m ² | Estimation fiscale | Zone d'affectation (selon PGA) |
|-------------|--|---------------------------|-----------------------|--|
| 196 | Route du Grand-Pont 26 | 1'393* | 1'022'000 | Zone de verdure ou d'utilité publique |
| 198 | Route du Grand-Pont | 1'779 | 16'000 | Zone de verdure ou d'utilité publique |
| 199 | Au Grand Pont | 936 | 1'860'000 | PPA "Port du Vieux- Stand" |
| 200 | Route du Grand-Pont (groupe scolaire + installations sportives) | 17'091* | - | Zone de verdure ou d'utilité publique + PPA "Port du Vieux- Stand" |
| 210 | La Combe - Rue du Voisinand (parking) | 782 | - | Zone de verdure ou d'utilité publique |
| 228 | Chemin de Burquenet | 134 | - | PQ de "La Combe" |
| 229 | Ch. de Burquenet 30 (cimetière) | 2'084 | - | Zone de verdure ou d'utilité publique |
| 230 | Ch. de Burquenet 30 | 717 | 940'000 | Zone moyenne densité |
| 235 | Chemin de la Combe | 2'579 | - | Zone de verdure ou d'utilité publique |
| 264 | Rue du Voisinand 3 (couvert fontaine) | 110 | - | Zone ville et villages - PPA "Bourg de Lutry" |
| 282 | Rue du Voisinand 2 - Route de Lavaux (S.I. + Jardins du Château) | 9'054* | 70'000 | Zone ville et villages - PPA "Bourg de Lutry" + Zone de verdure ou d'utilité publique |
| 285 | Friporte (station transf. S.I.) | 1'376 | 14'000 | Zone ville et villages - PPA "Bourg de Lutry" |
| 286 | Friporte (anciens abattoirs) | 246 | - | Zone ville et villages - PPA "Bourg de Lutry" |
| 296 | Les Terreaux (voirie) | 1'155 | - | Zone d'habitation I |
| 297 | Les Terreaux | 107 | - | Zone d'habitation I |
| 320 | Route de Lavaux 216 (APOL – poste de police) | 664 | 715'000 | Zone ville et villages – PPA "Bourg de Lutry" |
| 321 | Friporte (APOL – places de parc) | 128 | - | Zone ville et villages - PPA "Bourg de Lutry" |
| 345 | La Rive (plage) | 3'980 | - | Zone de verdure ou d'utilité publique |
| 379 | Chemin de la Toffeyre | 2'121 | - | PPA "Taillepied-Grand Pont" |
| 403 | Route de Lavaux 62 | 643 | 346'000 | Zone de verdure ou d'utilité publique |

| N° Parcelle | Situation | Surface m ² | Estimation fiscale | Zone d'affectation (selon PGA) |
|-------------|---|---------------------------|-----------------------|--|
| 540 | Chemin d'Orzens (station transf. S.I.) | 48 | - | Zone faible densité |
| 634 | Les Pâles (vignes) | 882 | 7'000 | Zone faible densité |
| 644 | Chemin des Pâles (parking) | 435 | - | Zone faible densité |
| 645 | Chemin des Pâles 45, 55, 57 (collège) | 7'006* | - | Zone faible densité |
| 663 | Les Champs (parc public) | 544 | - | Zone faible densité |
| 698 | Mourat | 2'793 | 23'000 | Zone viticole |
| 746 | Bonnes Fontaines | 213 | - | Zone faible densité |
| 787 | Entre Châtel | 983 | 7'900 | Zone viticole |
| 794 | Entre Châtel | 353 | 2'800 | Zone viticole |
| 843 | Crêt Bernard | 266 | - | Zone viticole |
| 850 | Crochet | 1'822 | 11'000 | Zone viticole |
| 858 | Flon de Vaux (décharge) | 2'475 | - | Zone de verdure ou d'utilité publique |
| 859 | Chemin du Flon de Vaux (cimetière) | 14'059 | - | PEP "Flon de Vaux" + Zone de verdure ou d'utilité publique + Forêts |
| 865 | Chemin des Champs | 237 | - | Non zonée (en bordure ligne CFF du Simplon) |
| 872 | La Grillyre - Route de la Croix (partiellement vignes) | 6'134 | 24'000 | Zone d'habitation II + Forêts |
| 875 | La Grillyre - Route de la Croix | 153 | - | Zone d'habitation II |
| 905 | Clos de la Serraz | 6'347* | - | Forêts |
| DDP 932 | Chemin des Champs (parcelles de base : 206 et 3535) | 1'124 | - | Zone forte densité |
| 938 | Savuit (collège) | 1'537 | - | Zone ville et villages - PPA "Savuit" |
| 958 | Savuit - Rue du Village (place) | 1'178 | - | Zone ville et villages - PPA "Savuit" |
| 970 | Savuit - Rue du Village (parking) | 3'049 | - | Zone viticole |
| 975 | Savuit - Rue du Village 9 (bât. Balance) | 777 | 195'000 | Zone ville et villages - PPA "Savuit" |
| 976 | Savuit (couvert fontaine) | 32 | - | Zone ville et villages - PPA "Savuit" |

| N° Parcelle | Situation | Surface m ² | Estimation fiscale | Zone d'affectation (selon PGA) |
|-------------|---|---------------------------|-----------------------|---|
| 1119 | Salles | 78 | - | Zone viticole |
| 1166 | La Baume | 160 | - | Zone viticole |
| 1186 | Route cantonale 780b | 77 | - | Zone moyenne densité |
| 1548 | Chamaley | 11'002 | 104'000 | Zone viticole |
| 1563 | Route de Lavaux 422 (STEP) | 3'100 | - | PEP de "Beaulieu" |
| 2284 | La Corniaz | 49'068 | 77'000 | PEP "Echerins - La Corniaz" |
| 2286 | La Corniaz (ancienne laiterie) | 68 | - | PEP "Echerins - La Corniaz" |
| 2292 | La Croserenche | 199 | - | Zone agricole |
| 2300 | La Gantenaz | 8'369 | 3'000 | Zone agricole |
| 2301 | La Gantenaz | 450 | - | Forêts |
| 2315 | La Branche | 8'000 | 2'700 | Zone agricole |
| 2385 | Bois de la Chauz | 99'360 | 20'000 | Forêts + Zone agricole |
| 2408 | Bois de la Ville - Chanoz Brocard | 734'268 | 144'000 | Forêts + Zone agricole + Zone de verdure ou d'utilité publique |
| 2409 | Bois de la Gameire (stand de tir) | 117'177 | 22'000 | Forêts + Zone de verdure ou d'utilité publique |
| 2413 | Bois des Dailles | 120'316 | 24'000 | Forêts |
| 2428 | Les Pâles (essentiellement vignes) | 4'698* | 1'187'000 | Zone faible densité |
| 2432 | Bois de la Chauz | 1'476 | 400 | Forêts |
| 2470 | Route de Taillepied (station transf. S.I.) | 209 | - | PPA "Taillepied-Grand Pont" |
| 2471 | Chemin de la Toffeyre | 199 | - | PPA "Taillepied-Grand Pont" |
| 2798 | Route de Savuit | 214 | - | Non zonée (en bordure route de Savuit) |
| 2818 | La Rive (station de relèvement quai Vaudaire) | 121 | - | Zone de verdure ou d'utilité publique |
| 2856 | Route de Taillepied | 253* | - | PPA "Taillepied-Grand Pont" |
| 2875 | Chamaley | 395 | - | Zone d'habitation I |
| 2878 | Au Grand Pont | 1'349 | - | PPA "Taillepied-Grand Pont" |
| 2903 | La Branche | 15'578 | 4'000 | Zone agricole + Forêts |
| 2947 | Route de Lavaux | 514 | - | PPA "Taillepied-Grand Pont" |

| N° Parcelle | Situation | Surface m ² | Estimation fiscale | Zone d'affectation (selon PGA) |
|-------------|--|---------------------------|-----------------------|--|
| 3034 | Plantaz (vignes) | 2'907 | 21'000 | PEP "En Curtinaux" |
| 3266 | La Corniaz | 1'657 | 1'000 | Zone agricole |
| 3329 | Chatalet | 187 | - | PQ "Le Bout de Savuit" |
| 3353 | Rue des Terreaux | 1 | - | Zone ville et villages - PPA "Bourg de Lutry" |
| 3444 | Chemin d'Orzens | 168 | - | PEP "Collonges- Monaneyres" |
| 3536 | Chemin des Champs 2 et 4 (parcelle de base du DDP 937) | 3'551* | 1'665'000 | Zone forte densité |
| 3718 | Les Genevroz | 168 | - | Zone faible densité |
| 3721 | Les Bonnes Vignes | 25 | - | Zone d'habitation II |
| 3724 | Les Genevroz | 108 | - | Zone faible densité |
| 3733 | Les Blanchettes (vignes) | 1'754 | 15'000 | Zone moyenne densité |
| 3745 | Signal de Bochat | 26'397 | - | Zone de verdure ou d'utilité publique |
| 3746 | Chemin des Marionnettes 74 | 1'466 | 924'000 | Zone de verdure ou d'utilité publique |
| 3785 | Chemin du Creux de Corsy 63 (pavillon scolaire) | 1'046 | - | Zone moyenne densité |
| 3794 | La Conversion | 1'593 | - | Zone d'activités B |
| 3795 | La Conversion (Centre APAL) (parcelle de base du DDP 4979) | 6'629 | - | Zone d'activités B |
| 3801 | La Conversion | 989 | - | Zone faible densité |
| 3818 | Corsy Dessous | 293 | - | Zone faible densité |
| 3823 | La Duboule | 97 | - | Zone faible densité |
| 3887 | Chemin de Montellier 21 - Chemin de la Pépinière (CSC Corsy) | 3'275 | - | Zone moyenne densité |
| 3888 | Chemin de Montellier 10 - Route de Belmont (CSC Corsy) | 2'364* | - | Zone moyenne densité |
| 3894 | Corsy Dessous (couvert fontaine) | 26 | - | Zone moyenne densité |
| 3903 | En Crausaz | 509 | - | Zone faible densité |
| 3919 | La Chenau - Les Brûlées (couvert fontaine) | 118 | - | Zone moyenne densité |
| 3957 | Champ Bally - Chemin du Crêt Ministre (station transf. S.I.) | 209 | - | Zone faible densité |

| N° Parcelle | Situation | Surface m ² | Estimation fiscale | Zone d'affectation (selon PGA) |
|-------------|--|---------------------------|-----------------------|---|
| 3961 | En Vaux | 26'871* | 7'400 | Zone de verdure ou d'utilité publique + Forêts |
| 3979 | Les Poses Franches | 5'942* | - | Zone de verdure ou d'utilité publique |
| 4007 | Chemin de Champ-Maffrey | 314 | - | Zone faible densité |
| 4027 | Les Brûlées (parcelle de base du DDP 5861) | 4'875* | 2'100 | PPA "Les Brûlées" |
| 4030 | En Vaux | 11'227* | 2'300 | Forêts + Zone de verdure ou d'utilité publique |
| 4031 | En Vaux | 5'136 | 1'100 | Forêts + non zonée (en bordure route de la Croix) |
| 4040 | Les Brûlées - Chemin de l'Arabie | 2'069 | 400 | PPA "Les Brûlées" |
| 4058 | En Vaux | 2'625 | 700 | Forêts |
| 4059 | La Brèle | 11'972 | 130'000 | Forêts + Zone d'habitation II |
| 4170 | Bois Blanchet | 59 | - | Zone agricole |
| 4190 | Le Miroir – Route des Monts de Lavaux | 27 | - | Zone agricole |
| 4191 | Jordillon | 2'172 | - | Zone de verdure ou d'utilité publique |
| 4202 | Jordillon | 55 | - | Forêts |
| 4204 | Jordillon (étang) | 1'973 | - | Forêts + Zone agricole |
| 4214 | La Croix - Chemin du Miroir | 43 | - | Zone du hameau de la Croix |
| 4230 | Chemin de la Canélaz | 4'764 | - | Zone de verdure ou d'utilité publique |
| 4280 | Les Echerins | 4'100 | 1'000 | Forêts |
| 4287 | La Croix - Route de Savigny | 3'476 | 900 | Zone agricole + Forêts |
| 4300 | Route des Monts de Lavaux 295 | 1'235 | 455'000 | Zone de verdure ou d'utilité publique |
| 4302 | En Vaux | 3'752 | 900 | Zone de verdure ou d'utilité publique + Forêts |
| 4303 | La Planche au Noyer | 12'698 | 78'000 | Forêts + Zone d'habitation II |
| 4306 | La Planche au Noyer (tennis) (parcelle de base du DDP 785) | 15'855 | - | Zone d'habitation II + Forêts |
| 4308 | Route de la Croix | 132 | - | Zone d'habitation II |

| N° Parcelle | Situation | Surface m ² | Estimation fiscale | Zone d'affectation (selon PGA) |
|-------------|--|---------------------------|-----------------------|---|
| 4309 | Route de la Croix | 840 | 120'000 | Zone du hameau de la Croix |
| 4310 | Chemin du Miroir 31-35-37 Route de Savigny (Belle Ferme + collège) | 36'362 | 812'000 | PPA "Le Miroir" |
| 4311 | La Croix – Route de Savigny (Salle d'Echerins) | 996 | 175'000 | Zone du hameau de la Croix |
| 4341 | La Canélaz - Route des Monts de Lavaux | 1'882 | - | Zone de verdure ou d'utilité publique |
| 4351 | Les Echerins - Route de la Claie aux Moines (collège) | 579 | - | Zone agricole |
| 4358 | Sentier du Collège (réservoir) | 3'214 | - | Zone agricole |
| 4379 | Route de la croix 241 | 3'442 | 1'228'000 | Zone d'habitation III |
| 4450 | Chemin de la Canélaz | 212 | - | Zone de verdure ou d'utilité publique |
| 4452 | Route des Monts de Lavaux | 862 | 120'000 | Zone de verdure ou d'utilité publique |
| 4454 | Route de Belmont (station transf. S.I.) | 21 | - | PQ "Derrière Corsy" |
| COP 4510 | Chemin de Ponfilet (parcelle de base 3704) (station transf. S.I.) | Quote-part 4/1'000 | - | Zone moyenne densité |
| PPE 4830 | Route de la Conversion 250-252 (parcelle de base 473) | Quote-part 1/1'000 | - | Zone moyenne densité |
| 4865 | Chemin de Fénix | 34 | - | Non zonée (en bordure chemin de Fénix) |
| 5104 | Le Châtelard (couvert fontaine) | 77 | - | Zone ville et villages - PPA "Le Châtelard" |
| 5109 | Les Fossaudes | 592 | 17'000 | Zone viticole |
| 5115 | Rue du Châtelard 7 (domaine viticole) | 3'206 | 403'000 | Zone ville et villages - PPA "Le Châtelard" + Zone viticole |
| 5124 | Les Plantes | 4'023 | 40'000 | Zone viticole |
| 5129 | Les Plantes | 201 | 2'000 | Zone viticole |
| PPE 5706-38 | Crochet - Route de l'Ancienne Ciblerie (parcelle de base 5706) (garderie) | Quote-part 406/10'000 | - | Zone d'habitation I |
| 5732 | Plantaz | 51 | - | PEP "En Curtinaux" |
| 5787 | La Conversion – Route de la Conversion | 121 | - | Domaine public communal |
| 5788 | La Conversion – Route de la Conversion | 147 | - | Domaine public communal |

Parcelle en copropriété avec la Commune de Lausanne (chacun pour ½)

| N° Parcelle | Situation | Surface m ² | Estimation fiscale | Zone d'affectation (selon PGA) |
|-------------|----------------------|------------------------|--------------------|---------------------------------------|
| 4344 | Chemin de la Canélaz | 6'256 | - | Zone de verdure ou d'utilité publique |

LISTE DES PARCELLES PROPRIETES DE LA COMMUNE DE LUTRY SISES SUR LE TERRITOIRE DES COMMUNES DE SAVIGNY (152) ET DE MONTPREVEYRES (291) (forêts)

| N° Parcelle | Situation | Surface m ² | Estimation fiscale |
|-------------|---------------------------|------------------------|--------------------|
| 152/385 | Gollies | 7'509 | 1'600 |
| 152/461 | Nialin (y compris chemin) | 26'194 | 5'200 |
| 152/462 | Nialin (chemin) | 739 | - |
| 152/487 | Burquinet | 50'134* | 9'600 |
| 152/497 | Crêt des Côtes | 103'229 | 21'000 |
| 152/524 | Nialin | 6'595 | 1'300 |
| 152/809 | Grand Jorat | 48'400 | 9'700 |
| 152/813 | Grand Jorat (refuge) | 1'113'979 | 223'000 |
| 291/209 | Au Pré d'Embas | 1'958 | 400 |

Légende :

En rouge : parcelles incluses dans le périmètre de la zone réservée mise en vigueur le 23 avril 2018

PGA : plan général d'affectation

PPA : plan partiel d'affectation (anciennement PEP : plan d'extension partiel)

PQ : plan de quartier

COP : part de copropriété

DDP : droit distinct et permanent (droit de superficie)

PPE : part de copropriété constituée en propriété par étages

** surfaces MN95 (nouveau cadre de référence de la mensuration cadastrale depuis 2016)*

URBANISME

PROJET DE TERRITOIRE INTERCOMMUNAL

❖ **Projet d'agglomération Lausanne-Morges (PALM)**

A l'échelon cantonal, il convient de relever que la Loi sur l'aménagement du territoire et les constructions (LATC) révisée (partie « aménagement ») ainsi que le règlement qui l'accompagne (RLAT) sont entrés en vigueur le 1^{er} septembre 2018. Les parties « constructions » de la LATC et du RLATC restent inchangées.

Cette révision comporte des nouveautés en matière de planification (pour les principales : plan directeur intercommunal obligatoire pour le périmètre compact d'agglomération, examen préliminaire comme instrument de cadrage dans l'élaboration d'un plan d'affectation communal), de taxe sur la plus-value imposée aux propriétaires dont les biens fonciers bénéficient d'une nouvelle affectation (classement en zone à bâtir ou spéciale, augmentation des droits à bâtir) et de garantie de la disponibilité des terrains (=> lutte contre la thésaurisation).

Ainsi, notre Commune devra être très prochainement associée à l'élaboration d'un plan directeur intercommunal, dont les études devraient démarrer en 2019 sous l'égide du Canton (financement communal assuré au travers de notre participation à Lausanne Région), et de nouvelles dispositions réglementaires particulières devront être intégrées aux travaux de révision partielle en cours de notre PGA et de son règlement (disponibilité des terrains notamment, au sens du nouvel art. 52 LATC).

❖ **Projet d'axes forts de transports publics urbains (AFTPU)**

Le projet de requalification de la route de Lavaux, étroitement lié à celui d'aménagement d'une ligne de bus à haut niveau de service (BHNS) entre Pully et Lutry (= tronçon dit projet partiel PP7 de la future ligne t2 entre Bussigny et Lutry) a reçu, le 30 janvier 2018, un préavis positif de la Commission consultative de Lavaux (CCL), spécifiquement pour sa partie incluse dans le périmètre de la Loi sur le plan de protection de Lavaux (LLavaux).

Appelés à se prononcer conformément aux dispositions des art. 3 et 10 de la Loi sur les routes du 10 décembre 1991 (LRou), les services cantonaux intéressés, via la Direction générale de la mobilité et des routes (DGMR), ont également préavisé favorablement au projet le 23 mai 2018, mais en demandant des modifications. La Direction générale de l'environnement (DGE) a notamment exigé, contrairement à sa première détermination du 13 février 2015 (où il ne s'agissait alors que d'une recommandation), d'intégrer dans le projet le traitement des eaux de chaussée au vu de l'« augmentation du trafic » intervenue depuis lors dans les « données du projet ».

Le PP7 a donc dû être adapté en conséquence, avant de pouvoir envisager sa prochaine mise à l'enquête publique.

Les entretiens entamés depuis le mois d'octobre 2017 avec les propriétaires riverains se sont poursuivis tout au long de l'année 2018, dans le but de leur présenter les détails du projet, en particulier les emprises (provisoires et/ou définitives) pouvant éventuellement frapper leur(s) bien(s)-fonds.

En outre, diverses actions de communication ad hoc (voir onglet « MOBILITE » du présent rapport de gestion) ont été conduites par la Municipalité durant l'année 2018, afin de sensibiliser les Conseillers communaux et la population aux enjeux du PP7.

❖ Schéma directeur de l'Est lausannois (SDEL)

Les actions, études et projets suivants ont été menés durant l'année 2018 :

➤ « Etude stratégique d'évolution du paysage de l'Est lausannois » :

Dans sa séance du 13 novembre 2018, le COPIL Est a manifesté sa volonté de communiquer sur cette étude, validée le 21 septembre 2016, au travers d'outils tels que :

- Réalisation d'une carte dépliant, présentant les itinéraires issus de ladite étude.
- Réalisation d'une carte numérique disponible via un lien Internet.
- Organisation éventuelle, dans le cadre de la semaine de la mobilité par exemple, d'une journée de balade commentée, permettant de faire connaître le territoire du SDEL et de mettre en avant l'image de l'intercommunalité.
- Réalisation de panneaux indicateurs ad hoc.

Un mandat auprès d'une agence de communication sera lancé à cet effet par le SDEL dans le courant de l'année 2019.

➤ Chantier 1 (transports publics) :

Voir onglet « MOBILITE » du présent rapport de gestion.

➤ Chantier 5 (RC 777 / Rives du lac) :

Le cahier des charges pour l'élaboration d'un « Concept d'aménagement intercommunal du secteur des rives du lac » a été validé en octobre 2018 par l'ensemble des partenaires cantonaux et communaux. Le mandat a été formellement attribué le 13 novembre 2018 par le COPIL Est.

Dans le cadre de la « Phase 1 : Etat des lieux et enjeux », une première séance de travail bilatérale s'est tenue le 3 décembre 2018 à Lutry, permettant aux mandataires de percevoir les enjeux et de recueillir les attentes de notre Commune.

➤ Chantier 6 (Corsy / La Conversion) :

Les réticences manifestées par l'Office fédéral des routes (OFROU) vis-à-vis du remodelage de la bretelle autoroutière, tel que proposé dans la première mouture de l'étude stratégique de développement du secteur de Corsy – La Conversion, nécessite de reconsidérer le scénario 1 (« Charnière verte ») retenu en 2015 par la Municipalité.

Tout en maintenant la vision directrice (à long terme) retenue, il s'avère en effet nécessaire d'échelonner sa réalisation en fonction des nouvelles contraintes et réserves posées par l'OFROU.

Un mandat d'études complémentaires a ainsi été attribué en juillet 2018 (sur la base d'un addenda au cahier des charges initial du 15 mars 2018 et d'une offre des mandataires du 17 avril 2018).

Les travaux devraient être finalisés au printemps 2019, permettant ainsi de clore la phase II (concepts et lignes directrices) de l'étude stratégique et d'entamer la phase III (plan de mesures et de mise en œuvre).

Sur l'ensemble de ces dossiers, notre service a participé en 2018 à 5 séances du COPIL Est, à 3 séances du COPROJ Est (comité de projet chargé de piloter le PP7), ainsi qu'à une vingtaine de séances à caractère technique (y compris avec les riverains concernés par la requalification de la route de Lavaux).

Notre service a également participé à 3 séances du groupe de concertation communal, en rapport principalement avec le PP7 ainsi que les projets d'amélioration de la liaison de transport public Nord-Sud.

❖ **Etude du plan d'affectation cantonal Lavaux (PAC Lavaux)**

Durant l'année 2018, le Comité de pilotage, dont le représentant de la Commune de Lutry est M. Pierre-Alexandre Schlaeppli, Conseiller municipal, s'est réuni à 1 seule occasion le 4 juillet, afin principalement de prendre connaissance du projet de PAC Lavaux élaboré depuis octobre 2017 par le mandataire les services cantonaux concernés et le groupe d'experts de la Commission intercommunale de Lavaux (CIL).

Une séance de présentation a en outre été organisée à notre attention par le SDT (aménagement communal : MM. Noirjean et Richter) en date du 20 août 2018, pour examiner le détail du projet et son impact sur le territoire communal.

Enfin, il convient de mentionner qu'une « Présentation du projet aux participants aux ateliers de 2017 » s'est tenue le 10 septembre 2018 à la salle du Conseil de Chexbres, en présence du mandataire et des représentants du SDT (MM. Imhof et Noirjean). Cette séance a ouvert la voie à une première consultation informelle du dossier, ouverte « à l'ensemble des entités ayant participé aux ateliers », préalable à une consultation formelle auprès des Municipalités des Communes concernées qui devrait intervenir au printemps 2019 (art. 4a al. 2 LLavaux).

AMENAGEMENT COMMUNAL

❖ **Etablissement d'une zone réservée selon l'art. 46 LATC**

La zone réservée selon l'art. 46 LATC, telle que validée par le Conseil communal dans sa séance du 30 octobre 2017 (cf. préavis municipal n° 1239-2017), a été mise en vigueur le 23 avril 2018 par le Département cantonal du territoire et de l'environnement (DTE).

❖ **Révision partielle du Plan général d'affectation communal (PGA)**

Imposées par la Loi fédérale sur l'aménagement du territoire (LAT) révisée et par la 4^{ème} adaptation du plan directeur cantonal (PDCn, mesure A11), les études de révision partielle du PGA (phase 1 : secteurs inclus dans le périmètre du plan de protection de Lavaux + hors périmètre compact du PALM), entamées depuis la fin de l'année 2017 (cf. préavis municipal

n° 1240-2017), ont conduit au développement de plusieurs variantes de redimensionnement de nos zones à bâtir.

La Municipalité a validé une première option (dite « variante A ») le 16 juillet 2018, impactant essentiellement l'extérieur et la périphérie du territoire urbanisé.

Adaptée en fonction de la dernière version du PAC Lavaux produite le 10 septembre 2018 par le SDT ainsi que de la récente révision de la LATC entrée en vigueur le 1^{er} septembre 2018, cette « variante A » a conduit à l'élaboration d'une proposition de zones d'affectation, validée par la Municipalité dans sa séance du 1^{er} octobre 2018.

Un projet de règlement a dès lors été rédigé au cours du dernier trimestre 2018, dans la perspective d'être examiné par la Municipalité au début 2019.

En parallèle, une étude de requalification de l'espace public à La Croix-sur-Lutry a également été menée, conformément au § 3 du PM n° 1240-2017. Cette étude sera présentée à la Municipalité au début 2019, simultanément avec le dossier de révision partielle du PGA, au vu de l'interdépendance des 2 sujets.

❖ **Parcelle n° 3717 (EMS Odysse, ch. de Crêt-de-Plan 122 à la Conversion) : projet de modification du PGA**

La Résidence Odysse, établissement médico-social reconnu d'intérêt public par l'Etat de Vaud, doit être transformée et légèrement agrandie afin de répondre aux exigences en la matière (Directives et recommandations architecturales des établissements médicaux-sociaux vaudois DAEMS, notamment) et de maintenir la qualité de ses prestations.

Dans sa configuration actuelle, l'EMS présente déjà un coefficient d'utilisation du sol (CUS) de 0.66, excédentaire par rapport à la valeur limite de 0.525 attribuée à la zone moyenne densité par l'art. 134 du règlement communal sur les constructions et l'aménagement du territoire du 12 juillet 2005 (RCAT). Une dérogation en matière de CUS a été octroyée par la Municipalité en 1987, s'agissant d'une construction d'intérêt public, opération aujourd'hui plus admissible (cf. jurisprudence liée à l'agrandissement de l'EMS Le Marronnier).

Le projet de modification du PGA consiste à transférer la parcelle n° 3717 de la zone moyenne densité à la zone d'utilité publique (art. 184 à 186 RCAT).

Approuvé par la Municipalité dans sa séance du 10 septembre 2018, le dossier a été transmis au SDT le 1^{er} octobre 2018 pour examen préalable (dossier complété le 29 octobre 2018 par l'envoi du « Questionnaire de l'examen préliminaire » requis par l'art. 36 de la LATC révisée entrée en vigueur le 1^{er} septembre 2018).

❖ **Etude d'un plan de quartier dans le secteur « Burquenet » (PQ « Burquenet Sud »)**

Par courrier du 15 juin 2018, le SDT nous a transmis son rapport d'« ultime contrôle », ouvrant ainsi la voie à la mise à l'enquête publique du projet.

Ladite enquête est toutefois conditionnée à la signature préalable d'une « Convention d'usages et d'aménagements communs, collectifs et publics du quartier », dont certains termes sont toujours en cours de discussion avec les propriétaires.

POLICE DES CONSTRUCTIONS

❖ Généralités

Comme chaque année, une très large part de l'activité du service a été consacrée aux problèmes et procédures relatifs à la police des constructions.

103 projets ont été examinés et analysés entre le 1^{er} décembre 2017 et le 30 novembre 2018.

41 projets ont été soumis à l'enquête publique ; 19 d'entre eux ont suscité 55 remarques ou oppositions.

3 recours ont été interjetés auprès de la Cour de droit administratif et public du Tribunal cantonal (CDAP). 2 recours ont été retirés à la suite d'un accord.

A noter que la Commune a formé recours en matière de droit public, le 7 décembre 2018, auprès du Tribunal fédéral contre l'arrêt rendu par la CDAP le 6 novembre 2018 (AC.2017.0429). La Commune conteste en effet spécifiquement, une nouvelle fois (cf. rapports de gestion de la Municipalité pour les années 2014 et 2015 : arrêt TF 1C_304/2014 du 5 janvier 2015), l'application faite par la CDAP de l'art. 19 du règlement communal sur les constructions et l'aménagement du territoire du 12 juillet 2005, qui fixe la manière de calculer la hauteur des bâtiments pouvant être construits sur le territoire communal.

62 projets ont été dispensés de l'enquête publique sur la base des dispositions de l'art. 111 LATC, s'agissant de travaux de minime importance répondant aux critères fixés par l'art. 72d RLATC.

6 projets ont été abandonnés.

16 projets n'ont pas encore fait l'objet d'une décision.

En outre, le service a examiné plusieurs avant-projets qui n'ont pas abouti à la présentation d'une demande de permis de construire en 2018 ou qui ont été abandonnés.

Dans le cadre des compétences qui lui ont été attribuées par la Municipalité en matière de délivrance d'autorisations de construire fondées sur l'art. 111 LATC (dispenses d'enquête publique), le service ATB a analysé les dossiers de minime importance dans ses séances internes réunissant le Conseiller municipal, le chef de service et son adjoint.

Les décisions prises ont cependant été communiquées à la Municipalité la semaine suivante pour être inscrites au procès-verbal. Il s'agit principalement de petites constructions annexes (garages, jardins d'hiver, dépendances), de travaux intérieurs, d'installations de citernes à mazout, de réfections de façades et de toitures, ainsi que de choix de couleurs de matériaux hors zone ville et villages.

A l'instar de tous les actes administratifs, ces décisions sont notifiées aux requérants sous la signature de la Municipalité.

❖ **Constructions hors zone à bâtir**

Conformément aux dispositions de l'art. 120 LATC, les constructions ou transformations de bâtiments situés hors zone à bâtir doivent faire l'objet d'une autorisation spéciale du Département cantonal du territoire et de l'environnement (DTE).

D'une manière générale, le service ATB prend connaissance des intentions / projets des propriétaires ou architectes. Il les oriente sur la procédure à suivre et sur les documents à produire en vue d'une éventuelle mise à l'enquête publique, puis les invite à se rendre directement auprès du Service cantonal du développement territorial (SDT) pour en discuter, préalablement à toute démarche administrative.

❖ **Constructions sises à l'intérieur du périmètre du plan de protection de Lavaux**

Conformément à l'art. 5a de la loi sur le plan de protection de Lavaux du 12 février 1979 (LLavaux), introduit par modification entrée en vigueur le 1^{er} septembre 2014, tous projets de construction, de reconstruction et de transformation, à l'exception des objets de minime importance qui n'altèrent pas le site, doivent être soumis à l'examen de la commission consultative de Lavaux préalablement à leur mise à l'enquête publique.

Ladite commission s'est réunie à **11** reprises au cours de l'année 2018.

14 projets distincts de construction situés sur le territoire de la Commune de Lutry lui ont été présentés.

❖ **Commission consultative de la zone ville et villages**

La Commission consultative de la zone ville et villages a tenu **6** séances en 2018 au cours desquelles elle a examiné **14** projets ou avant-projets concernant des bâtiments compris dans la zone ville et villages, conformément aux dispositions de l'art. 72 du règlement communal sur les constructions et l'aménagement du territoire.

❖ **Commission consultative d'urbanisme**

La Commission consultative d'urbanisme a tenu **5** séances en 2018 au cours desquelles elle a examiné et suivi le développement de **6** projets de construction, soit un ensemble de 4 villas doubles et deux villas triples (à cheval sur 2 zones) à la route de Converney, 1 immeuble administratif et commercial (Migros) à la route de la Conversion et 5 bâtiments à toit plat à la route des Monts-de-Lavaux et au chemin de la Culturaz. Elle a en outre été appelée à se prononcer sur la couverture de toiture d'un bâtiment situé au chemin des Tiolles.

❖ **Commission de salubrité**

La Commission de salubrité est intervenue en mars 2018 à la demande du locataire d'un appartement situé dans une villa au chemin de la Canélaz à La Croix-sur-Lutry, afin de constater la présence de traces d'humidité vraisemblablement liées à des infiltrations dues à un défaut d'étanchéité.

Tableau des permis de construire délivrés en 2018

| Objets | Nombre de logements nouveaux ou modifiés |
|---|--|
| 2 permis pour 2 villas individuelles | 2 |
| 12 permis pour 17 bâtiments et démolition de 9 bâtiments | 101 |
| 19 permis pour transformations, agrandissements, constructions et installations diverses, modifications de projets ou changements d'affectation de locaux | 16 |
| 8 permis pour vérandas vitrées, jardins d'hiver, cabanes et abris de jardin, capite de vigne, pergola | |
| 25 autorisations pour travaux de réfection divers | |
| 13 permis pour installations de pompes à chaleur, de citernes à mazout ou à gaz, de capteurs solaires, de fourneaux à bois | |
| 6 permis pour couverts à voitures – garages – places de parc – arrêt de bus | |
| 7 permis pour piscines privées, jacuzzis et spas de nage | |
| 1 permis pour installations d'enseignes, procédés de réclame et panneaux de chantiers ou de vente | |
| 9 permis pour aménagement de parcelles, terrasses, murs de soutènement et ouvrages antibruit | |
| 2 permis pour antennes de téléphonie mobile | |
| 104 permis au total | 119 logements |

Tableau des permis d'habiter ou d'utiliser délivrés en 2018

| Objets | Logements concernés |
|--|----------------------|
| 9 permis d'habiter pour des constructions nouvelles destinées à l'habitation | 147 |
| 14 permis d'habiter ou d'utiliser concernant des agrandissements, transformations ou travaux d'entretien | 11 |
| 4 permis d'utiliser concernant des constructions, installations et aménagements divers | |
| 27 permis au total | 158 logements |

Tableau comparatif des six dernières années

| | 2013 | 2014 | 2015 | 2016 | 2017 | 2018 |
|--|------|------|------|------|------|------|
| Permis de construire délivrés | 105 | 110 | 125 | 107 | 104 | 104 |
| Nombre de logements concernés (nouveaux ou modifiés) | 82 | 125 | 163 | 96 | 78 | 119 |
| Permis d'habiter ou d'utiliser délivrés | 49 | 35 | 40 | 35 | 24 | 27 |
| Nombre de logements concernés | 45 | 46 | 68 | 39 | 28 | 158 |

Abris de protection civile

En 2018, le service ATB a examiné 1 nouveau dossier de construction d'abris de protection civile. Il est précisé que la construction d'un abri dans un bâtiment est nécessaire à partir de 30 pièces habitables, correspondant à 20 places protégées (2/3).

Tableau comparatif des six dernières années

| | 2013 | 2014 | 2015 | 2016 | 2017 | 2018 |
|--------------------------------|------|------|------|------|------|------|
| Dossiers examinés et approuvés | 2 | 2 | 6 | 2 | 3 | 1 |
| Nombre de places protégées | 192 | 52 | 260 | 49 | 187 | 50 |

❖ **Dispenses de construction d'abris de protection civile**

7 demandes de dispense de construction d'abri ont été examinées par notre service et l'Office cantonal de la protection civile.

7 propriétaires ont été tenus de verser à l'Etat une contribution compensatoire dont les montants, fixés par l'Office cantonal, se sont élevés à **CHF 48'800.-** au total.

Le 30 novembre 2011, le Conseil fédéral a confirmé, au 1^{er} janvier 2012, l'entrée en vigueur de la loi fédérale sur la protection de la population et sur la protection civile révisée, ainsi que son ordonnance d'application.

La facturation des contributions de remplacement pour place protégée pour tous les permis de construire délivrés dès le 1^{er} janvier 2012 est faite dorénavant directement par le Service de la Sécurité civile et militaire de l'Etat sur la base du permis de construire.

Le suivi de la délivrance du permis de construire s'effectue via la CAMAC (art. 75 RLATC).

❖ **Piscines privées**

Le service ATB, en collaboration avec le service TRD, est chargé de veiller au contrôle des nouvelles piscines et au raccordement de leurs canalisations d'eaux usées et d'eaux claires dans les collecteurs publics.

2 piscines ont été contrôlées dans le courant de l'année 2018.

Le nombre de piscines répertoriées sur le territoire communal s'élève à **263** unités.

❖ **Contrôle périodique obligatoire des installations de stockage d'hydrocarbures**

Conformément à la loi fédérale sur la protection des eaux du 24 janvier 1991 (LEaux), le détenteur de telles installations en est seul responsable. La surveillance de la Commune est ainsi fortement réduite. Elle ne maintient qu'un contrôle et une surveillance sur les citernes situées en secteurs Au et S. Cependant, elle poursuit la mise à jour de son registre des réservoirs dès réception des avis de révision.

❖ **Prévention des accidents sur les chantiers**

Comme chaque année, le service s'est chargé de veiller au respect des prescriptions en matière de sécurité sur les chantiers.

Le responsable est intervenu à plusieurs reprises auprès de constructeurs pour demander des mesures de sécurité complémentaires, notamment au sujet des garde-corps et des échafaudages.

D'autre part, notre service technique participe, en étroite collaboration avec l'APOL, à la première séance de mise en œuvre d'un chantier de construction, démolition ou transformation importante d'un bâtiment pour définir les diverses mesures à prendre en vue d'assurer un bon déroulement des travaux.

BATIMENTS COMMUNAUX

TRAVAUX EFFECTUES SELON BUDGET D'INVESTISSEMENTS

L'année 2018 a été marquée par la réalisation de plusieurs travaux d'importance (objet de préavis ad hoc ou inscrits au chapitre des dépenses d'investissements ordinaires de la bourse communale) ayant concerné les bâtiments ci-dessous :

- La reconstruction d'une partie de la salle d'Echerins, suite à un sinistre survenu en décembre 2017 (chasse-neige ayant embouti la façade Nord du bâtiment).
- Dans cette même salle, la réhabilitation et la transformation des W-C publics existants en W-C privés accessibles depuis l'extérieur. Ces travaux ont en outre été mis à profit pour réaliser un complexe de drainage contre la façade Est du bâtiment qui en était dépourvu.
- Le réaménagement de la place de jeux extérieure attenante à la garderie des Ouistitis (bâtiment des Champs). Ces travaux ont été imposés par l'Office de l'accueil de jour des enfants.
- La mise à niveau de l'éclairage du Temple, soit le remplacement de tous les luminaires existants par des modèles LED à faible consommation d'énergie.
- La réfection du complexe isolation-étanchéité situé au-dessus de l'aula et de la cafétéria du collège de La Croix-sur-Lutry, du revêtement extérieur en pierres naturelles, ainsi que de la marquise.
- La restructuration de 2 bureaux situés au 2^{ème} étage du Château des Rôdeurs, soit la suppression des cloisons et la création d'un « open space » autorisant l'installation d'un poste de travail supplémentaire.

TRAVAUX EFFECTUES SELON BUDGET DE FONCTIONNEMENT

Comme chaque année, le service a établi un planning général des travaux prévus et des adjudications y relatives, qui constitue un outil de travail nécessaire pour assurer le respect des délais et contraintes spécifiques à chaque chantier.

En 2018, les travaux d'entretien courant, de transformation et d'amélioration suivants, inscrits au budget de fonctionnement de la bourse communale, ont été effectués dans les bâtiments communaux :

Temple de Lutry

- Entretien des installations techniques, électriques, sanitaires, de chauffage et de ventilation, de détection incendie, du mouvement de l'horloge et de la sonnerie des cloches, de l'accordage de l'orgue et de la sonorisation.
- Mise à niveau du processeur de l'alarme incendie.
- Installation de rideaux (fonction thermique) sur une entrée latérale du Temple.
- Contrôle et entretien de la toiture.

Église catholique Saint-Martin de Lutry/Paudex

- Entretien des installations techniques, électriques, sanitaires, de chauffage et de l'humidificateur de l'orgue.
- Contrôle périodique des témoins des fissures sur les façades et à l'intérieur de l'édifice.
- Contrôle et entretien de la toiture.

Remarque : L'Église catholique n'est pas un bâtiment communal. Cependant, les Communes de Lutry et Paudex en assument l'entretien selon une clé de répartition respective de cinq sixièmes et un sixième.

Château de Lutry

- Entretien des installations techniques, électriques, sanitaires, de chauffage et de ventilation, ainsi que de détection incendie.
- Poursuite de l'analyse structurelle des planchers.
- Aménagement de 2 postes de travail pour le service de la mobilité.
- Mise à niveau de l'éclairage au secrétariat du greffe.
- Remplacement des moquettes par du parquet dans 3 bureaux du greffe.
- Amélioration de l'isolation thermique, remplacement de la porte d'entrée du 1er étage.
- Pose d'une protection solaire (film) sur les vitrages de la salle Maflé.
- Contrôle et entretien de la toiture.

Château des Rôdeurs

- Entretien des installations techniques, électriques, sanitaires, de chauffage et de ventilation, d'éclairage de secours, de détection incendie et d'extinction.
- Analyse structurelle des planchers.
- Contrôle et entretien de la toiture.

Bâtiment rue du Château 1 (bibliothèque communale)

- Entretien des installations techniques, électriques, sanitaires et de chauffage.
- Contrôle et entretien de la toiture.

Bâtiment rue du Château 2 (appartement et jardin d'enfants)

- Entretien des installations techniques, électriques, sanitaires et de chauffage.
- Réhabilitation de la salle de bains de l'appartement du concierge.
- Contrôle et entretien de la toiture.

Bâtiments de la place des Halles 1 et 3

- Entretien des installations techniques, électriques, sanitaires, de chauffage et de ventilation, ainsi que de l'ascenseur.
- Rénovation complète de la cuisine d'un appartement.
- Contrôle et entretien de la toiture.

Bâtiments Grand-Rue 24 « Tour de l'Horloge » et Grand-Rue 26

- Entretien des installations techniques, électriques, sanitaires, de chauffage et de ventilation, de l'ascenseur et de l'horloge.
- Réfection de l'ensemble des plafonds d'un appartement, suite à des décollements généralisés.
- Contrôle et entretien de la toiture.

Bâtiment place du Temple 7 « La Poudrière »

- Entretien des installations techniques, électriques, sanitaires et de chauffage.
- Contrôle et entretien de la toiture.

Bâtiment rue Verdaine 6 « Lustriacum »

- Entretien des installations techniques, électriques, sanitaires et de l'éclairage de secours.
- Contrôle et entretien de la toiture.

Villa Mégroz

- Entretien des installations techniques, électriques, sanitaires, de chauffage et de ventilation, ainsi que de l'éclairage de secours.
- Mise en passe du bâtiment (cylindres électroniques).
- Contrôle et entretien de la toiture.

Bâtiment rue du Voisinand 2 (bureaux des S.I.)

- Entretien des installations techniques, électriques, sanitaires et de chauffage.
- Contrôle et traitement des conduites de chauffage de sol.
- Contrôle et entretien de la toiture.

Bâtiment des Champs 2-6 (appartements, garderie « Les Ouistitis », locaux SDIS, atelier des S.I.)

- Entretien des installations techniques, électriques, sanitaires, de chauffage et de ventilation, de l'éclairage de secours, de détection incendie, des ascenseurs, des portes des garages du service du feu et des services industriels, de la porte automatique du parking.
- Rafraîchissement des peintures et remplacement de revêtements de sols d'un appartement, suite changement de locataire.
- Débroussaillage et importante taille des arbres situés en bordure de la voie CFF.

Bâtiment chemin de Burquenet 30 (anciennement propriété Copt)

- Entretien des installations techniques, électriques, sanitaires et de chauffage.
- Remplacement du portail d'entrée en bois.

Bâtiment route de Lavaux 62 « Le Rond-Point »

- Entretien des installations techniques, électriques, sanitaires et de chauffage.
- Remise en état d'un appartement situé dans les combles en vue de sa relocation.
- Contrôle et entretien de la toiture.

Bâtiment route du Grand Pont 26 (anciennement propriété Boudry)

- Entretien des installations techniques, électriques, sanitaires et de chauffage.
- Contrôle et entretien de la toiture.

Bâtiment route de Lavaux 215 (voirie)

- Entretien des installations techniques, électriques et sanitaires.

Bâtiment route de Lavaux 216 (poste de police APOL)

- Entretien des installations techniques, électriques, sanitaires, de chauffage et de ventilation, de climatisation, de détection incendie, de l'éclairage de secours et des portes automatiques.
- Aménagement d'un bureau supplémentaire dans les combles.
- Mise à niveau du processeur de l'alarme avec reprise de toute la détection existante.

- Contrôle et entretien de la toiture.

Villa du chemin des Marionnettes 74 « Signal de Bochat »

- Entretien des installations techniques, électriques, sanitaires et de chauffage.
- Remise à niveau de la terrasse et réfection de l'escalier extérieur.
- Contrôle et entretien de la toiture.

Bâtiment route de la Croix 241 (ancienne poste)

- Entretien des installations techniques, électriques, sanitaires et de chauffage.
- Remplacement du brûleur de la chaufferie.
- Rénovation d'un appartement suite à une résiliation de bail.
- Remise en état des aménagements extérieurs.
- Contrôle et entretien de la toiture.

Bâtiment rue du Village 9 à Savuit « la Balance »

- Entretien des installations techniques, électriques, sanitaires et de chauffage.

Bâtiments du Châtelard (domaine viticole)

- Entretien des installations techniques, électriques, sanitaires et de chauffage.
- Contrôle et traitement des conduites de chauffage de sol.
- Remplacement du brûleur de la chaufferie.
- Remplacement des encadrements en molasse sur la façade côté rue du Châtelard.
- Contrôle et entretien de la toiture.

Bâtiment route des Monts-de-Lavaux 295 (appartements et locaux de la voirie)

- Entretien des installations techniques, électriques, sanitaires, de chauffage et des portes.
- Contrôle et entretien de la toiture.

Bâtiment route des Monts-de-Lavaux 335 (carrefour de La Croix-sur-Lutry)

- Entretien des installations techniques, électriques et sanitaires.
- Contrôle et entretien de la toiture.

Grande salle de la Croix-sur-Lutry (Echerins)

- Entretien des installations techniques, électriques, sanitaires et de chauffage.
- Remplacement de la totalité des chaises de la salle.
- Contrôle et entretien de la toiture.

Ferme Ouest d'Echerins

- Entretien des installations techniques, électriques et sanitaires.
- Contrôle de la toiture.

HÔTEL-RESTAURANT « LE RIVAGE »

- Entretien des installations techniques, électriques, sanitaires, de chauffage et de ventilation, de climatisation, des installations frigorifiques, de détection incendie, de l'éclairage de secours, des ascenseurs et monte-charge, ainsi que de la porte automatique du sas d'entrée.
- Entretien et remplacement de stores dans les chambres d'hôtes.
- Entretien des installations sanitaires dans les chambres d'hôtes.
- Entretien des cuisines du restaurant.

- Réfection des peintures dans certaines chambres d'hôtes.
- Remplacement de la moquette dans le hall d'entrée de l'immeuble.
- Renforcement de la structure des faux plafonds des 3 salles de conférences.
- Mise à niveau de l'éclairage (spots LED) dans les salles de conférences.
- Remplacement de l'échangeur d'un monobloc de ventilation, suite à des dégâts dus au gel.
- Remplacement du tableau de commande général des ventilations des cuisines, du café et du restaurant.
- Fourniture et installation d'une braisière en cuisine.
- Mise à niveau du processeur de l'alarme incendie.
- Contrôle et entretien de la toiture.

Local commercial « Forum Distribution »

- Entretien des installations techniques, électriques, sanitaires et de chauffage.

Centrale de chauffage à distance

- Entretien des installations de chauffage.

Remarque : Pour mémoire, cette chaufferie assure le chauffage de l'Hôtel Le Rivage, des bâtiments communaux des Halles, de la Grand-Rue 24 et 26, des bâtiments de la Grand-Rue 22, du caveau des vigneron et de plusieurs appartements de la Grand-Rue 23.

Bâtiment route d'Ouchy 15 (restaurants « La Cantinetta Meal » et « Wagyu »)

- Entretien des installations techniques, électriques, sanitaires et de chauffage.
- Entretien de l'agencement de cuisine et des chambres froides.
- Remplacement de l'adoucisseur d'eau.
- Remplacement des compresseurs des chambres et meubles froids en toiture.
- Contrôle et entretien de la toiture.

Ferme de Chanoz-Brocard (dépôt voirie et local des bûcherons)

- Entretien des installations techniques, électriques, sanitaires et de chauffage.

Stand de tir de Chanoz-Brocard (stand de tir, buvette et vestiaires)

- Entretien des installations techniques, électriques, sanitaires et de chauffage.
- Entretien et achat de cibles, entretien du système de marquage des cibles.
- Installation de protections latérales pour le tir à 50 mètres, autorisant l'utilisation simultanée du terrain de foot.
- Contrôle et entretien de la toiture.

Dépôt du Grand-Pont (dépôt « Verly »)

- Entretien courant.

Bâtiment du Sauvetage (sauvetage, point i, vestiaires, club de plongée)

- Entretien des installations techniques, électriques et sanitaires.
- Remplacement du volet roulant du Point I.
- Remplacement du chauffe-eau.
- Contrôle et entretien de la toiture.

Bâtiment rue des Terreaux (anciens abattoirs)

- Entretien des installations techniques, électriques et sanitaires.

Bâtiments de la buvette et des vestiaires de la plage

- Entretien des installations techniques, électriques et sanitaires.
- Contrôle et entretien des toitures.

GROUPE SCOLAIRE DU GRAND-PONT

Collège, y compris classes enfantines

- Entretien des installations techniques, électriques, sanitaires, de chauffage, de détection incendie, de l'éclairage de secours, du système de vidéosurveillance et de la borne télescopique extérieure.
- Réparations diverses de serrureries sur les portes d'entrée, les impostes des fenêtres et les fenêtres coulissantes.
- Réparation de divers stores.
- Réfection du perron en bois du pavillon provisoire.
- Mise en œuvre de 2 tableaux interactifs.
- Optimisation de l'éclairage dans certaines salles de classe.
- Contrôle et entretien des toitures du collège.

Salle de gymnastique

- Entretien des installations techniques, électriques, sanitaires, de chauffage, de ventilation et de production de froid, de détection incendie et de la ventilation des vestiaires.
- Entretien des protections solaires.
- Révision générale et contrôle de sécurité des agrès et autre matériel de gymnastique, y compris achat de matériel divers.
- Rafrâichissement des peintures des murs de la cage d'escaliers menant aux vestiaires du foot.
- Remplacement du lave-vaisselle professionnel de la cuisine.
- Contrôle et entretien de la toiture de la salle de gymnastique.

Buvette du FC Lutry

- Entretien des installations techniques, électriques, sanitaires et de chauffage.
- Remplacement d'un verre isolant de la façade suite à un acte de vandalisme.
- Contrôle et entretien de la toiture plate.

GROUPE SCOLAIRE DES PALES

Collège

- Entretien des installations techniques, électriques, sanitaires, de chauffage, de détection incendie, de l'éclairage de secours et du système de vidéosurveillance.
- Réparation de divers stores.
- Remise en état de locaux au sous-sol, suite à des dégâts d'eau.
- Entretien des aménagements extérieurs.
- Contrôle et entretien des toitures plates.

Salle de gymnastique

- Entretien des installations techniques, électriques, sanitaires, de chauffage et de ventilation, de détection incendie, de l'éclairage de secours et du système de vidéosurveillance.
- Révision générale et contrôle de sécurité des agrès et autre matériel de gymnastique, y compris achat de matériel divers.
- Entretien des aménagements extérieurs.
- Contrôle et entretien de la toiture plate.

Anciens locaux PC-PSS

- Entretien des installations techniques, électriques, sanitaires et de ventilation, ainsi que de l'éclairage de secours.
- Aménagement, mise en passe de certains locaux.

CENTRE SCOLAIRE ET CULTUEL DE CORSY

Collège

- Entretien des installations techniques, électriques, sanitaires, de chauffage et de ventilation, de détection incendie, de l'éclairage de secours et de l'ascenseur.
- Réfection de l'étanchéité sur les paliers d'un escalier extérieur.
- Entretien des serrureries, contrôle général du fonctionnement des fenêtres.
- Entretien, révision et remplacement de stores.
- Entretien des aménagements extérieurs.
- Contrôle et entretien de la toiture.

Salle de gymnastique (y c. appartement, foyer et annexes)

- Entretien des installations techniques, électriques, sanitaires, de chauffage et de ventilation, de détection incendie, de l'éclairage de secours et d'alarmes diverses, ainsi que des ascenseurs et monte-charge.
- Remplacement et réparation d'armoires de rangement.
- Entretien des serrureries, contrôle général du fonctionnement des fenêtres.
- Vidange des séparateurs de graisse et d'essence, curage des canalisations.
- Remplacement d'un brûleur en chaufferie.
- Révision générale et contrôle de sécurité des agrès et autre matériel de gymnastique, y compris achat de matériel divers.
- Contrôle et entretien de la toiture.

Chapelle

- Entretien des installations techniques, électriques, sanitaires, de chauffage et de l'orgue.
- Entretien des aménagements extérieurs.
- Contrôle et entretien de la toiture.

COMPLEXE SCOLAIRE DE LA CROIX-SUR-LUTRY

Collège et locaux scolaires annexes dans la « Belle-Ferme »

- Entretien des installations techniques, électriques, sanitaires, de chauffage et de ventilation, de détection incendie, de l'éclairage de secours, d'ascenseur, de sonorisation, ainsi que de la borne télescopique extérieure.
- Curage de la rigole au pied de la paroi berlinoise.
- Curage des canalisations EU, EC et des drainages.
- Contrôle général du fonctionnement des fenêtres et des stores, réparations ponctuelles.
- Remplacement de matériel audiovisuel dans certaines salles de classe et l'aula.
- Révision de l'ensemble des armoires du collège.
- Installation du Wi-Fi dans l'ensemble des salles de classe.
- Entretien des aménagements extérieurs.
- Contrôle et entretien de la toiture.

Bâtiment chemin du Miroir 31 « Belle Ferme » (appartements)

- Entretien courant des salles et de la cafétéria.
- Entretien courant des appartements.
- Entretien des installations techniques, électriques, sanitaires et de chauffage.
- Installation de protections anti-pigeons sur les avant-toits.
- Contrôle général du fonctionnement des fenêtres et des stores, réparations ponctuelles.
- Contrôle et entretien de la toiture.

Salle de gymnastique

- Entretien des installations techniques, électriques, sanitaires, de chauffage et de ventilation, de détection incendie, de l'éclairage de secours, de l'ascenseur, ainsi que de la sonorisation.
- Contrôle général du fonctionnement des fenêtres, réparations ponctuelles.
- Installation du Wi-Fi.
- Révision générale et contrôle de sécurité des agrès et autre matériel de gymnastique, y compris achat de matériel divers.

Pavillon scolaire provisoire de 8 classes

- Entretien des installations techniques, électriques, sanitaires, de chauffage et de ventilation
- Remplacement de stores (vandalisme).
- Contrôle et entretien de la toiture.

Collège de Savuit

- Entretien des installations techniques, électriques, sanitaires, de chauffage et de ventilation.
- Modernisation de la salle de bains et des W-C de l'appartement du concierge.
- Rénovation complète d'une salle de classe.
- Installation d'un tableau interactif.
- Contrôle et entretien de la toiture.

Collège d'Echerins

- Entretien des installations techniques, électriques, sanitaires et de chauffage.
- Contrôle et entretien de la toiture.

Bâtiment route de Belmont (dans le complexe Züblin)

- Entretien des installations techniques, électriques, sanitaires et de chauffage.
- Entretien des aménagements extérieurs.

Pavillon des Marionnettes (UAPE)

- Entretien des installations techniques, électriques, sanitaires, de chauffage et de détection incendie.
- Entretien des protections solaires.
- Remplacement de la chaudière.
- Entretien des aménagements extérieurs.
- Contrôle et entretien de la toiture.

PPE Les Moulins (garderie)

- Entretien des installations techniques, électriques, sanitaires, de chauffage et de ventilation, ainsi que de l'éclairage de secours.
- Démolition et évacuation d'aménagements extérieurs (toboggan).

Édicules publics

- Entretien des installations électriques et sanitaires des W-C publics, y compris le remplacement de divers appareils endommagés par des actes de vandalisme.
- Entretien des fontaines.
- Assainissement du plafond dans les W-C publics de la Grand-Rue.
- Installation progressive de sèche-mains électriques dans les W-C publics.
- Réhabilitation de la fontaine du Châtelard.

Passage du Simplon (parcelle de base n° 84)

- Entretien courant.

LOCAUX EN LOCATION

Maison de paroisse et des jeunes (nouvelle cantine scolaire du Bourg)

- Adaptation de la cuisine existante, afin de permettre l'accueil d'élèves entre 12h00 et 14h00.

* * *

Pour clore ce chapitre, nous présentons ci-après quelques photographies illustrant les travaux réalisés dans les bâtiments concernés.



Salle d'Echerins
(reconstruction de la façade suite sinistre)



Salle d'Echerins
(reconstruction de la façade suite sinistre)



Salle d'Echerins
(réhabilitation de la salle suite sinistre)



Salle d'Echerins
(réhabilitation de la salle suite sinistre)



Salle d'Echerins
(réhabilitation des W-C, accessibilité depuis l'intérieur de la salle)



Salle d'Echerins
(réalisation d'un complexe de drainage en façade Est)



Bâtiment des Champs
(réhabilitation de la place de jeux des Ouistitis)



Bâtiment des Champs
(réhabilitation de la place de jeux)



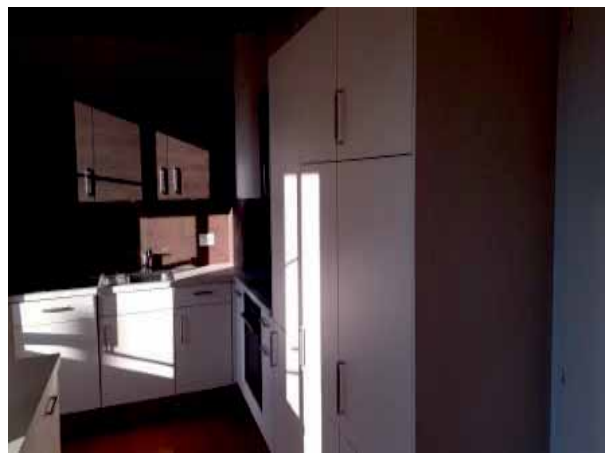
Temple
(mise en œuvre d'un nouvel éclairage)



Complexe scolaire de La Croix-sur-Lutry
(réfection du complexe isolation/étanchéité,
réhabilitation de la marquise)



Château des Rôdeurs
(création d'un open space)



Place des Halles 1-3
(rénovation d'une cuisine)

ÉTUDES RELATIVES AUX BÂTIMENTS COMMUNAUX

En 2018, les études suivantes ont été mises en œuvre, poursuivies ou achevées, notamment pour l'établissement du budget 2019 et des budgets futurs :

Château de Lutry

Le réaménagement des bureaux du 2^{ème} étage a fait l'objet d'un crédit d'investissement ordinaire de CHF 165'000.-- inscrit au budget 2019. Dans cette perspective, une étude structurelle des planchers a été menée en 2018, afin de déterminer les charges admissibles dans chaque local.

En outre, les différents caveaux du Château ont fait l'objet d'études acoustiques, en vue de déterminer des solutions constructives permettant d'améliorer le confort des utilisateurs.

Optimisation énergétique des bâtiments communaux

Depuis 2008, la commune de Lutry a engagé des démarches d'optimisation de la gestion énergétique de certains bâtiments de son patrimoine immobilier, soit ceux identifiés comme les plus gros consommateurs en énergie (essentiellement les collèges). Cette action a été conduite en partenariat avec energo, un centre de compétences en efficacité énergétique développé sous l'égide de la Confédération dans le cadre du programme SuisseEnergie.

Dès 2015, le mandat a été étendu au suivi de 14 bâtiments communaux : Temple, Château, Château des Rôdeurs, bibliothèque communale, bâtiments de la place des Halles, villa Mégroz, bureaux des S.I., groupe scolaire du Grand-Pont, groupe scolaire des Pâles, complexe scolaire de Corsy, complexe scolaire de La Croix-sur-Lutry, collège de Savuit, pavillon des Marionnettes, bâtiments du Châtelard.

Les optimisations ainsi réalisées et les économies qui en découlent ont fait l'objet d'un article dans l'Echomunal n° 127 du mois de décembre 2018.

Par ailleurs, une étude spécifique a été finalisée en 2018 dans le but d'analyser le fonctionnement du chauffage à distance de la chaufferie de l'Hôtel « Le Rivage », qui alimente le complexe des Halles (place des Halles 1-3, Grand-Rue 26) et les bâtiments de la Grand-Rue 22 et 23. Cette étude a clairement mis en évidence la possibilité d'optimiser cette installation sans entreprendre de travaux démesurés. De ce fait, des interventions sur les régulations, ainsi que les asservissements des sous-stations, seront entreprises dès 2019.

LISTE DES BÂTIMENTS COMMUNAUX

Pour mémoire, nous donnons ci-après la liste complète des bâtiments propriété de la Commune de Lutry avec leurs volumes, numéro et valeur d'assurance ECA indexée :

| N° ECA | | Volume m ³ | Valeur ECA |
|-----------|--|-----------------------|--|
| 251 | Église de Lutry | 12678 | 12'011'628.- |
| 262 | Château de Lutry | 15256 | 12'592'233.- |
| | * Château des Rôdeurs | | groupé avec le Château |
| 254 | Bâtiment rue du Château 1 (bibliothèque) | 675 | 723'961.- |
| 265 | * Bâtiment rue du Château 2 (garderie d'enfants) | 889 | 694'326.- |
| 136-137 | * Bâtiment place des Halles 1 et 3 (« Tour de l'Evêque » et « Anciennes Halles ») | 7279 | 7'268'782.- |
| 138 | * Bâtiment Grand-Rue 24 (« Tour de l'Horloge ») | 5230 | 5'076'239.- |
| | * Bâtiment Grand-Rue 26 | | groupé avec Grand-Rue 24 |
| 155 | Bâtiment du Simplon (droit de superficie accordé à M. Claude Jaccottet) | 3474 | |
| 187 | Bâtiment rue Verdaine 6 (ancienne bibliothèque) | 299 | 327'031.- |
| 239 | * Bâtiment de « La Poudrière » à la place du Temple/rue du Bourg | 600 | 414'061.- |
| 41 | Villa « Mégroz » au Grand-Pont | 2142 | 1'818'803.- |
| 1454a+b | * Habitation + bâtiment industriel rte du Grand-Pont 26 | 2918 | 1'617'788.- |
| 331 | * Bâtiment rue du Voisinand 2 (bureaux des S.I.) | 1620 | 1'384'615.- |
| 2992 | * Bâtiment chemin des Champs 2 (3 appartements, atelier « Les Ouistitis », dépôts et atelier des SI et caserne des pompiers) | 25847 | 8'363'804.- |
| 2993 | * Bâtiment chemin des Champs (buanderie, couvert) | | 279'515.- |
| 3350 | Garderie-nursery Les Moulins | 1288 | intégrée à la Résidence Les Moulins |
| 17 | * Bâtiment « Le Rond-Point », rte de Lavaux 62 | 2251 | 1'309'789.- |
| 1357 | Bâtiment de la voirie | 2558 | 1'447'400.- |
| 555 | * Bâtiment de « La Balance » à Savuit | 1375 | 766'149.- |
| 470 | * Bâtiments du Châtelard (domaine viticole) | 2622 | 2'279'060.- |
| 146 | * Hôtel du Rivage | 10171 | 12'830'395.- |
| 27 | * Restaurant « La Cantinetta Meal » | 3296 | 3'959'720.- |
| 974 | Ferme d'Echerins | 1720 | 375'051.- |
| 1026 | * Belle Ferme à La Croix s/Lutry | 4504 | 5'197'700.- |
| 904 | * Bâtiment du carrefour de La Croix s/Lutry | 598 | 253'280.- |
| 911 | Grande Salle à La Croix s/Lutry | 869 | 611'228.- |
| 2774 | * Bâtiment de service et garderie « Clair de Lune », route des Monts-de-Lavaux 295, La Croix s/Lutry | 2102 | 1'526'250.- |
| 977 | Ancienne laiterie d'Echerins | 116 | 67'130.- |
| 991 | Ferme de Chanoz Brocard | 2303 | 791'656.- |
| 2906 | Hangar à plaquettes de bois à Chanoz Brocard | 1440 | 357'955.- |
| 1699 | Stand de Chanoz Brocard (stand de tir, buvette et vestiaires) | 1927 | 1'299'531.- |
| 1738 | Ciblerie de Chanoz Brocard | 202 | 143'219.- |
| 3191 | Dépôt du cimetière de Flon-de-Vaux | 75 | 60'764.- |
| 44 | Dépôt du Grand-Pont « Verly » | 611 | 106'078.- |
| 1633-2783 | Bâtiment du sauvetage | 1010 | 1'090'909.- |
| 1270 | * Ancien hangar du feu de la Possession (droit de superficie accordé à M. Vincent Dozin) | 1430 | |
| 272 | Bâtiment rue des Terreaux (anciens abattoirs) | 808 | 293'059.- |

| | | | |
|-----------|--|-------|--------------|
| 1010 | * Bâtiment route de Lavaux 216 (poste de police) | 2792 | 3'054'080.- |
| 479 | Hangar du feu du Châtelard | 94 | 65'277.- |
| 1585 | * Buvette de la plage | 171 | 148'438.- |
| 2080-2081 | Vestiaires de la plage | 256 | 237'847.- |
| 1978 | Station d'épuration (STEP) | 17191 | 12'852'582.- |
| 1979 | Station de relèvement du quai Vaudaire | 1023 | 1'681'324.- |
| 1720 | Station transformatrice du Landar | 149 | 77'603.- |
| 1721 | Station transformatrice de Taillepied | 149 | 77'603.- |
| 1521 | Station transformatrice chemin d'Orzens | 125 | 65'103.- |
| 2268 | Station transformatrice de Pontfilet | 60 | 34'723.- |
| 2558 | Local technique à Chanoz-Brocard loué à UPC Cablecom | 30 | 139'021.- |
| 2082 | Réservoir et station transformatrice d'Echerins | 5172 | 3'149'168.- |
| 1239 | Réservoir de Champ Maffrey | 162 | 127'500.- |
| 2712 | Abri public de Mémise (sous-sol école de Mémise) | 2278 | |
| 1315 | Refuge forestier du Bois de la Ville | 164 | 73'091.- |
| 516 | Refuge forestier du Grand-Jorat (sur le territoire de Savigny) | 153 | 88'542.- |
| 1580 | * Villa chemin des Marionnettes 74 (ex. Delacrausaz) | 918 | 790'795.- |
| 297 | Sous-station électrique, y compris appareillage | 42 | 199'779.- |
| 1184 | Capite de vigne, En Mourat | 10 | 3'473.- |
| 3430 | Couvert, chemin de la Farganne | 30 | 23'230.- |
| 3565 | 2 silos à sel, rte du Bras-de-Fer | | 166'667.- |
| 1957 | Bâtiment route de la Croix 241 (ancien office de poste) | 1731 | 1'172'521.- |
| 876 | Bâtiment route des Monts-de-Lavaux 546 (ancienne laiterie) | | 31'818.- |

Collèges

| | | | |
|-----------|---|-------|-------------------------------|
| 1511 | Collège du Grand-Pont | 11150 | 9'619'277.- |
| 1512 | Pavillon des classes enfantines et buvette du FC Lutry | 2151 | 1'829'852.- |
| 3152 | Pavillon scolaire du Grand-Pont | 700 | 324'076.- |
| 1218 | Salle de gymnastique et grande salle du Grand-Pont | 5960 | 6'330'620.- |
| 2802 | Couvert à vélos collège du Grand-Pont | 70 | 11'932.- |
| 1980-1981 | Collège des Pâles et PC-PSS, bâtiment Est | 12171 | 11'750'800.- |
| 2079 | Collège des Pâles et PC-PSS, bâtiment Centre | 6759 | 7'203'600.- |
| 1982 | Salle de gymnastique des Pâles | 5283 | 4'131'100.- |
| 595 | Collège de Savuit | 1068 | 1'387'960.- |
| 978 | Collège d'Echerins | 1583 | 902'986.- |
| 1914 | Pavillon scolaire des Marionnettes | 1283 | 1'530'876.- |
| 2757 | Centre scolaire et culturel de Corsy | 13001 | 8'659'961.- |
| 2834 | Salle de gymnastique, chapelle et parking souterrain de Corsy | 27000 | 14'696'050.- |
| 3265 | Complexe scolaire de La Croix-sur-Lutry (école, salle de gymnastique, parking et abribus) | 16497 | 11'536'114.- |
| 2467-2469 | Bâtiment route de Belmont (<i>servitudes d'usufruit en faveur de la Commune de Lutry</i>) | | groupées avec complexe Züblin |
| 3620 | Pavillon scolaire provisoire, chemin du Miroir | | 2'150'625.- |

Parkings publics

| | | | |
|------|------------------------|-------|--------------|
| 2604 | * La Possession, Lutry | 23252 | 11'429'960.- |
| 2586 | * Savuit | 9732 | 4'015'000.- |

* *Bâtiments avec revenu locatif*

Fontaines couvertes

| | | | |
|------|---|-----|-----------|
| 206 | Rue du Port | 123 | 49'826.- |
| 1702 | Place du Voisinand | 95 | 54'977.- |
| 461 | Le Châtelard | 51 | 47'222.- |
| 594 | Collège de Savuit | 75 | 46'875.- |
| 569 | Place de Savuit | 108 | 129'863.- |
| 554 | Chemin de Praz à Savuit | 75 | 47'743.- |
| 721 | Corsy-Dessous | 72 | 46'667.- |
| 775 | Chemin des Brûlées à Corsy-Dessus (ancien four banal) | 147 | 77'258.- |

Pour compléter cette liste, nous donnons ci-après le répertoire des édicules publics, sans les valeurs ECA, celles-ci étant le plus souvent comprises dans les bâtiments qui les abritent.

Édicules publics (WC publics)

Parc de Tailleped – La Toffeyre
Grande salle du Grand-Pont
Débarcadère
Grand-Rue
Château (cour intérieure)
Station de relèvement du quai Vaudaire
Plage de Curtinaux
Savuit
Bossières
Cimetière de Flon-de-Vaux
La Croix (grande salle)
Sentier du bord du lac (au Sud de la STEP)
Abri TL (terminus de Plantaz)



TRAVAUX ET DOMAINES

DOMAINE VITICOLE

Organisation - plan des parcelles viticoles



Le domaine viticole communal compte 13 parcelles d'une surface totale de 36'792 m². En zone d'appellation Lavaux, elles sont situées en différents endroits du territoire en lieu de production Lutry et Villette, selon la répartition suivante :





| Vin blanc | | | | | |
|---------------------|-------------|--------------|------------------------|--|----------------------------|
| Situation | Appellation | Cépage | Surface m ² | Surface par appellation m ² | Droit de production litres |
| Chamaley | Villette | Chasselas | 11'002 | | |
| Les Fossaudes | Villette | Chasselas | 255 | | |
| Le Châtelard | Villette | Chasselas | 2'359 | | |
| Les Plantes | Villette | Chasselas | 4'023 | 17'639 | 17'286 |
| | | | | | |
| Les Pâles - Esserts | Lutry | Chasselas | 3'710 | | |
| Plantaz | Lutry | Chasselas | 2'897 | | |
| Le Voisinand | Lutry | Chasselas | 1'144 | | |
| Flon de Vaux | Lutry | Chasselas | 1'069 | 8'820 | 8'644 |
| | | Total | 26'459 | 26'459 | 25'930 |

| Vin rouge | | | | | |
|-----------------|-------------|--------------|------------------------|--|----------------------------|
| Situation | Appellation | Cépage | Surface m ² | Surface par appellation m ² | Droit de production litres |
| Les Pâles | Lutry | Garanoir | 400 | | |
| La Grillyre | Lutry | Garanoir | 750 | 1'150 | 920 |
| La Grillyre | Lutry | Pinot noir | 2'657 | | |
| Mourat | Lutry | Pinot noir | 2'754 | | |
| Les Blanchettes | Lutry | Pinot noir | 1'754 | | |
| Entre-Châtel | Lutry | Pinot noir | 1'336 | | |
| Les Pâles | Lutry | Pinot noir | 682 | 9'183 | 6'612 |
| | | Total | 10'333 | 10'333 | 7'532 |

Depuis 1984, le vigneron-tâcheron cultive également les vignes situées aux Côtes-de-Bochat de la Commune de Paudex, d'une surface de 5'854 m². Nous payons la totalité des charges sociales et refacturons leur participation en fin d'année avec les frais de pressurage et les fournitures éventuelles.

Récolte 2017

La récolte 2017 a été vinifiée par M. Daniel Bühlmann (vigneron tâcheron) et le vin a été mis en vente comme suit :

-  4'450 litres de pinot noir vendus en bouteilles (y compris le vin d'honneur)
-  1'100 litres de rosé (pinot noir) vendus en ½ bouteilles
-  5'522 litres de chasselas vendus en bouteilles (y compris le vin d'honneur)
-  9'900 litres de chasselas vendus vrac

Récolte 2018

Avec un été sec et très chaud, les vendanges ont débuté le 18 septembre 2018 et ont duré 10 jours. Les grappes étaient magnifiques avec des grains de raisin un peu plus petits que d'habitude à cause de la sécheresse. Les sondages de la récolte 2018 ont battu tous les records.

La récolte a donné les quantités suivantes :

- ✚ Chasselas : 25'930 litres de moût sondant en moyenne 85° Oeschlé.
- ✚ Pinot noir : 6'612 litres de moût sondant en moyenne 100° Oeschlé.
- ✚ Garanoir : 920 litres de moût sondant en moyenne 97° Oeschlé

Fête des vigneronns – vente de raisin

Afin de proposer au public un « vin de la fête », la Commission des vins de la fête des vigneronns a contacté la commune pour lui proposer l'achat d'une partie de notre récolte 2017.

Au vu du peu de récolte, la Municipalité a répondu par la négative à cette demande.

Après une nouvelle approche courant 2018 et avec une récolte meilleure, nous avons pu vendre à la Commission des vins 850 kg de raisin au prix Genal.

Travaux de vignes

Les travaux spéciaux de vigne suivants ont été exécutés en 2018

- ✚ Minage complet de la parcelle de vigne du Voisinand et plantation de toute la surface en Gamaret. Pour sécuriser l'accès à cette parcelle, une place de déchargement pour le véhicule du vigneron a été aménagée.
- ✚ Pose de planches pour consolider les terrasses sur les parcelles de Mourat et Entre-Châtel.

Produits de traitement

Depuis 2015 déjà, le traitement de nos vignes est effectué avec des produits homologués « BIO » uniquement, sans produit de synthèse.

Cette manière de traiter demande au vigneron un travail supplémentaire, car, lors de fortes intempéries, tout le traitement doit être répété.

Tonte

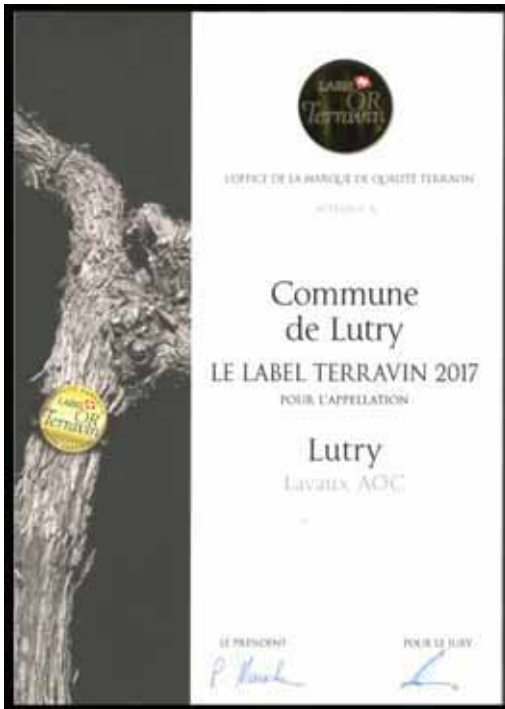
La « tonte biologique » dans les vignes communales du Châtelard a été renouvelée.



Terravin

Terravin, label de qualité qui distingue les meilleurs vins vaudois, réunit un jury qui déguste et analyse les vins selon plus de 25 critères adaptés à chaque type de vin.

Nous avons présenté en dégustation le chasselas et le pinot noir millésime 2017 qui ont tous deux obtenu le label Terravin.



Prix des vins

Chasselas Lutry 70 cl à CHF 11.00
Chasselas Lutry 50 cl à CHF 8.00
Pinot noir Lutry 0 cl à CHF 13.30
Pinot noir Lutry 50 cl à CHF 9.50
Rosé Pinot noir 50 cl à CHF 9.00



Depuis l'été 2018, il est possible de commander du vin via le site de la Commune. Ce QR code permet l'accès à ce site internet.

Vente du vin à la cave

Les personnes qui ont commandé du vin par souscription ont pu le retirer à la cave communale au mois de mai 2018.

Caves ouvertes

Les samedis 19 et dimanche 20 mai 2018, M. Bühlmann a présenté le domaine communal et nos vins lors des caves ouvertes vaudoises. De nombreux visiteurs se sont arrêtés au Châtelard pour déguster et découvrir nos millésimes.

Dégustation du vin nouveau

Les caves du Châtelard ont également été ouvertes le samedi 10 novembre 2018 permettant à nos clients de déguster le vin nouveau accompagné d'une raclette.

Sigriswil

Depuis 1984, nous adressons aux habitants de Sigriswil et ses hameaux une carte de souscription pour le vin communal qui est insérée dans leur journal local. Chaque année au mois de juin, les commandes sont groupées, un camionneur livre les cartons sur place et une délégation communale se rend à Sigriswil pour la livraison. Un local est mis à notre disposition où nous accueillons et servons un apéritif aux personnes qui viennent prendre leur commande.

Afin de promouvoir le vin de la Commune de Lutry de façon plus engageante et pour nous faire connaître auprès de la population de Sigriswil, nous avons participé à leur marché de Noël qui s'est déroulé au mois de novembre.

Commission viticole

Pour rappel, cette commission a pour but d'analyser les demandes de subvention provenant de propriétaires de parcelles viticoles pour les objets suivants :

- ✚ Réfection ou construction de murs de soutènement de vignes en exploitation;
- ✚ Récolte des eaux pluviales;
- ✚ Création de chemins de dévestiture ou d'autres accès servant à la culture de la vigne;
- ✚ Vente, achat, échange et regroupement de terrains (études et travaux de géomètre).

Durant l'année 2018, la Commission viticole s'est réunie trois fois pour examiner les demandes suivantes :

Élargissement du chemin de Salle

La Commission viticole a fait la demande pour élargir ce chemin, car celui-ci ne permettait pas aux vignerons d'accéder à leurs parcelles viticoles avec des véhicules légers.

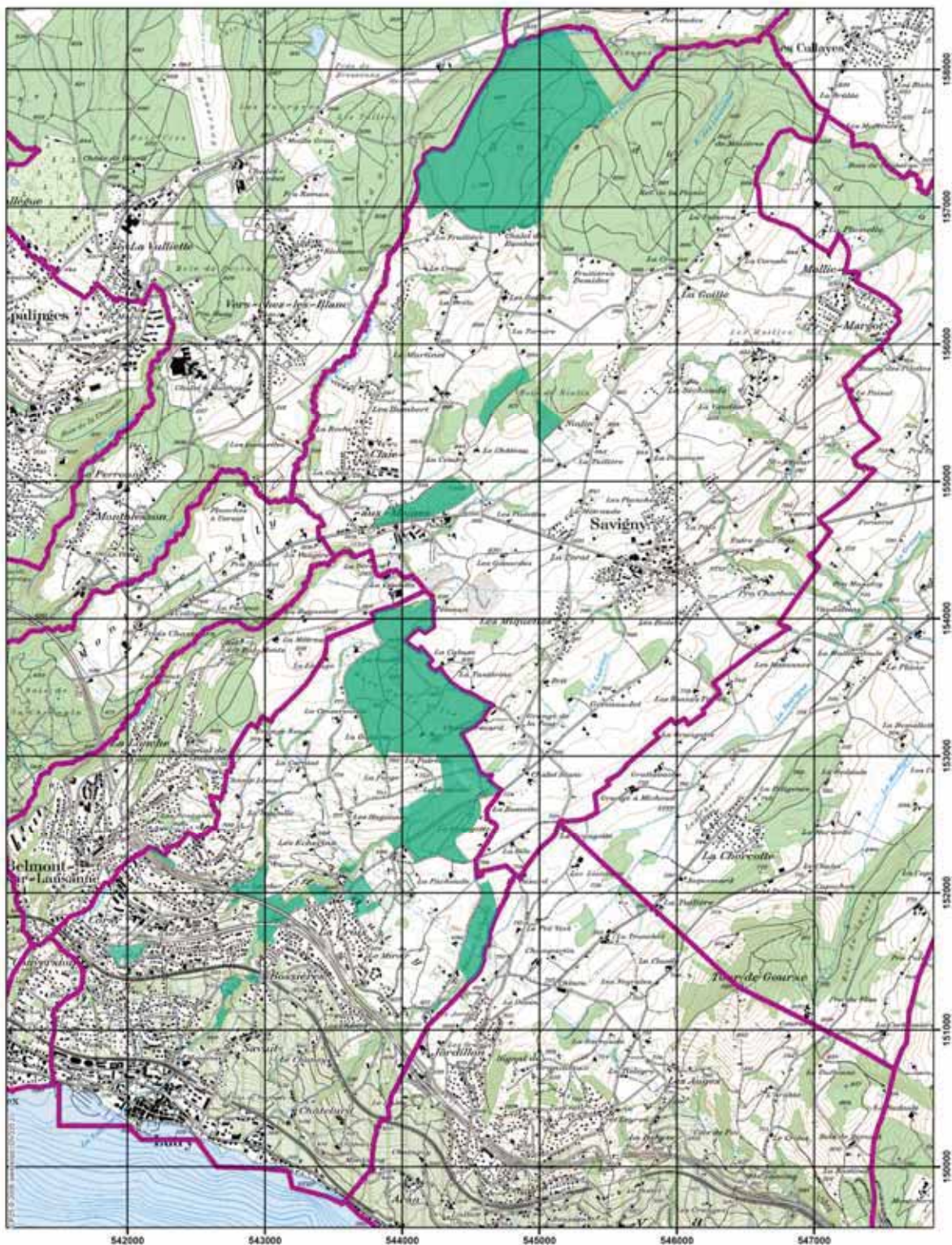
Ces travaux permettront aussi de refaire en partie des murs de soutènement qui se sont partiellement écroulés. L'utilisation de ce chemin, une fois élargi, sera réservée uniquement aux exploitants des parcelles viticoles. Le Service de l'agriculture et de la viticulture de l'État de Vaud sera contacté pour obtenir une subvention pour ces travaux.

Commune de Corcelles-près-Payerne

Réfection d'un mur de vigne au ch. de Plantaz

FORETS

Plan des forêts communales de Lutry :
117 ha sur la Commune de Lutry et 137 ha sur la Commune de Savigny



EXPLOITATION FORESTIÈRE

Martelages

Le volume des arbres martelés (marqués pour être abattus) est calculé à partir du diamètre mesuré à hauteur de poitrine (env. 1.3 m). D'une manière générale, sur le Jorat les volumes vendus sont supérieurs aux volumes martelés, car la hauteur moyenne des arbres est plus élevée que la moyenne (env. 30 – 40 m). Par contre, dans les forêts situées sur les coteaux, les volumes vendus sont inférieurs aux volumes martelés (hauteur moyenne 15 – 20m).

Durant l'exercice forestier 2018, il a été procédé aux martelages suivants :

| Lieu-dit | Intervention | Vol. résineux | Tig. Résineux | Vol. feuillus | Tig. Feuillus | Total tiges | Vol. total |
|---|----------------------|---------------|---------------|---------------|----------------------|---------------|------------|
| Grand-Jorat | Exploitation châblis | 27 | | | | 0 | 27 |
| Bois de la Ville | Exploitation châblis | 22 | | | | 0 | 22 |
| Grand-Jorat, Bois de la Ville, Bois de la Chaux | Exploitation châblis | 70 | | | | 0 | 70 |
| Bois de la Ville, chemin de la Forge | Mise en lumière | 0.7 | 3 | 61.2 | 31 | 34 | 61.9 |
| Bois de la Ville, Chanoz | Eclaircie normale | 21 | 28 | 107.9 | 192 | 220 | 128.9 |
| Grand-Jorat, ch de Crevavars zone S1 | Realisation | 78.8 | 37 | 18.1 | 8 | 45 | 96.9 |
| Grand-Jorat, Refuge CFPF | Eclaircie normale | 7.8 | 6 | 40.6 | 49 | 55 | 48.4 |
| Chemin de la Fontaine CFPF | Eclaircie normale | 61.7 | 90 | 10.5 | 38 | 128 | 72.2 |
| Grand-Jorat / Bois de la Ville | Exploitation châblis | 50 | 18 | | | 18 | 50 |
| Grand-Jorat, chemin du Refuge | Realisation | 156.4 | 48 | 9.6 | 8 | 56 | 166 |
| Grand-Jorat, chemin Refuge / Crevavars | Realisation | 268.1 | 76 | 1 | 1 | 77 | 269.1 |
| Grand-Jorat, chemin de Crevavars ouest | Realisation | 243.7 | 71 | 1.3 | 1 | 72 | 245 |
| Bois de la Ville / Bois des Dailles | Exploitation châblis | 33.7 | 29 | | | 29 | 33.7 |
| Grand-Jorat, chemin de Crevavars Est | Mise en lumière | 132.1 | 62 | 10.4 | 21 | 83 | 142.5 |
| Grand-Jorat, exploitation mécanisée | Eclaircie perchis | 139 | | 12 | | 0 | 151 |
| Bois de la Ville, exploitation mécanisée | Eclaircie perchis | 176 | | 113 | | 0 | 289 |
| | Totaux: | 1488 | 468 | 385.6 | 349 | | |
| | | | | | Total tiges: | 817 | |
| | | | | | * Total sylv: | 1873.6 | |

*sylves = m³ estimés sur pied

Commercialisation

Du 10 janvier au 15 décembre 2018, les coupes ont produit les assortiments suivants (volume bois rond) :

| | |
|-------------------|----------------------------|
| Bois de service : | 1'388 m ³ |
| Bois d'énergie : | 695 m ³ |
| | 2'083 m³ |

Prix du bois

La bonne qualité des bois du Jorat permet de maintenir les épicéas à un prix relativement élevé par rapport au marché actuel (plus-value d'env. 15.-/m³) :

| | CHF/m ³ |
|---|--------------------|
| Bois de service épicéa long qualité ABC | 110 à 115.- |
| Autres bois de service résineux | 50 à 90.- |
| Les autres assortiments (bois de feu, plaquettes) sont valorisés entre | 45 à 70.- |

Chablis (bois bostryché ou renversé)

La sécheresse de 2018 ayant favorisé le développement du bostryche, nous avons exploité 147 m³ de chablis résineux, ce qui reste encore minime par rapport à d'autres communes de la région. Cependant, la chalarose touche un bon nombre de frênes le long des cours d'eau et des axes routiers. Durant les tournées effectuées pendant l'année 2018, il a été exploité 80 m³ de frêne. La DGMR (Direction générale de la mobilité et des routes) prend en charge les frais d'exploitation le long des routes cantonales.

Coupe et travaux de formation

Deux coupes (environ 120 sylves) sont réalisées par le CFPF (centre de formation professionnelle forestière), elles sont en cours d'exploitation.

La formation professionnelle est importante, en particulier pour une commune formatrice. La réalisation de certains chantiers par le CFPF permet de valoriser et soutenir la branche forestière. En effet, il ne faut pas oublier que la Suisse et le Canton de Vaud ont une forte tradition forestière et des professionnels de qualité.

En plus des habituelles coupes de bois, le CFPF effectue régulièrement des chantiers de génie forestier.

Coupes mécanisées

L'entreprise forestière Daniel Ruch a éclairci avec la récolteuse 5.3 ha de jeunes forêts, pour un volume de 450 m³.



Plantations

Les forestiers ont planté environ 400 plants de hêtre et de sapin au Grand-Jorat.

Soins cultureux

L'équipe forestière communale a effectué 11.4 ha de sylviculture durant la belle saison.

Chemins

Les travaux usuels d'entretien d'écoulement des eaux ont été exécutés par l'équipe forestière communale.

Plaquettes

La société SODEFOR a décheté environ 2'150 m³ de plaquettes.

- 1650 m³ pour le hangar à plaquettes
- 500 m³ pour la piste Vita



Travaux divers

- Entretien des différents refuges, des hangars et autres locaux dévolus à la forêt.
- Gros entretien de la piste Vita. Les barres parallèles ont été remplacées et les 500 m³ de plaquettes ont été étalés sur tout le parcours.

Pour s'occuper pendant les intempéries, les bûcherons ont fabriqué des bancs, bassins, tables et autres bougeoirs qui ont été présentés à la vente des sapins de Noël. D'autres pistes sont cherchées pour l'écoulement de ces produits qui restent malgré tout un travail d'appoint lors de conditions météorologiques défavorables.

Plan de classement des arbres – demandes d’abattage d’arbres classés

Des demandes d’abattage d’arbres classés ont été effectuées auprès de notre garde-forestier pour des raisons sanitaires ou lors de nouvelles constructions.

Ces demandes sont examinées par le garde-forestier puis par la Municipalité. Par la suite, une enquête publique de 30 jours est affichée aux piliers publics, période pendant laquelle il peut y avoir des oppositions.

| Situation | N° classement | Arbre abattu | Remplacement |
|------------------|---------------|---------------------|--|
| Petit-Bochat 57 | 223 | 1 marronnier | Classement d’un hêtre pourpre situé sur la même parcelle |
| Ch. des Chênes | 60 | 2 chênes | 3 jeunes chênes |
| Ch. de l’Arabie | 211 | 3 frênes | 2 arbres à haute-tige (chêne, tilleul ou érable) |
| Parc Mémise | 336 | 1 hêtre pleureur | 1 hêtre |
| Parc Mémise | 336 | 2 saules pleureurs | 2 saules pleureurs |
| Parc Mémise | 336 | 3 érables sycomores | 3 tilleuls à petites feuilles |
| Ch. du Miroir 29 | 39 | 2 pins noirs | 2 feuillus (chêne, érable ou tilleul) |

Travaux en forêt de protection

En fin d’année s’est déroulé un gros chantier d’exploitation le long du Mâcheret (environ 600 m³) vers le Landar. Cette exploitation a été demandée par l’Inspecteur forestier, afin de minimiser les coûts d’exploitation en intervenant avant le chantier de Crêt-Ministre. Les 2/3 du volume ont été sortis de la forêt avec l’aide d’un câble-grue (téléphérique forestier).



Réfection des chemins forestiers - Chemin de la Forge et dépôt forestier

Les travaux se sont déroulés sur trois sites distincts :

- 1) Partie supérieure du chemin de la Forge, depuis le chemin de la Cabane jusqu’au chemin de Praz-Ballin, au Nord.



2) Zone de stationnement pour l'exploitation forestière en bordure de la route de la Claie-aux-Moines



2



3

3) Zone de stockage et aire de travail sur la place autour du dépôt forestier, au chemin de la Ferme de Chanoz-Brocard

Subventions

Cette année la Commune de Lutry a reçu :

| | Montants CHF |
|---|-------------------|
| Subventions pour les forêts protectrices communales | 9'986.20 |
| Subventions pour les forêts protectrices privées sous contrat (2018) | 31'367.35 |
| Subventions pour les forêts protectrices privées sous contrat avant 2018 | 126'087.10 |
| Subventions pour les soins aux jeunes peuplements hors des forêts protectrices : | 21'713.10 |
| Total | 189'153.75 |

PONTS ET CHAUSSÉES

Assainissement du passage supérieur de la Brélaz

Courant octobre, la couche de roulement a été posée mettant ainsi un terme à ce grand chantier d'assainissement. La voirie a profité de l'élargissement du trottoir pour poser des sièges pour les promeneurs.



Chemin des Hugonnet

Dans le cadre des travaux entrepris par les Services Industriels de Lutry, le revêtement du chemin a été refait et le collecteur d'eaux claires a été remplacé. Ce chantier a également permis d'améliorer le carrefour avec la route de Savigny.



Sentier de la Ligne CFF - secteur Bossière Nord

Chaque année plus de CHF 100'000.- sont investis pour réaménager ce sentier.

En 2018, le secteur "Bossières Nord", qui se situe en amont des voies CFF entre le pont de la Brélaz, sur la route de La Croix et la gare CFF de Bossières, a été refait.

La longueur de ce tronçon est d'environ 300 m'. Son relief, relativement vallonné, suit le flanc de coteau au-dessus des voies CFF. Il était recouvert d'une couche de bitume très détériorée et seule une longueur d'environ 50 m' à son extrémité Est était en revêtement stabilisé.

La partie en bitume a été remplacée par une criblure de surface de type Limanat. L'éclairage public et les mâts actuels ont été remplacés par des bornes similaires à celles déjà installées sur ce sentier.



Avant travaux



Après travaux

Chemin du Chaney (Châtelard) - Réfection de la chaussée

Les travaux suivants ont été exécutés sur le domaine public entre le chemin de Salles et le chemin de Ste Hélène.

- Travaux de fouille pour la récupération des eaux de surface.
 - Sciage et dégrappage de l'enrobé bitumineux. Creuse de la fouille dans la route et évacuation des matériaux.
 - Mise en place, raccordement et bétonnage des nouvelles canalisations en PVC.
 - Remblayage des fouilles avec des matériaux rapportés.
 - Mise en place des nouvelles grilles.
 - Remplacement de couvercles de chambre de visite existants.
- Travaux de réfection de l'enrobé bitumineux :
- Démolition des bordures béton existantes.
 - Pose de rangs de pavés, sur le bord de la chaussée.
 - Rabotage du tapis de la chaussée, en partie ou entièrement, en fonction du tronçon.
 - Pose des couches de base d'enrobé bitumineux, pour corriger le profil de la chaussée.
 - Pose du tapis, sur l'ensemble du chantier.



Chemin de la Pépinière - Réfection de l'enrobé

Les travaux suivants ont été exécutés :

- Travaux de réfection de l'enrobé bitumineux.
- Réparation et remise à niveau des bordures béton existantes.
- Pose de rangs de pavés, sur le bord de la chaussée.
- Remise à niveau des couvercles de chambres de visite et des grilles de route.
- Rabotage du tapis de la chaussée et du trottoir.
- Exécution des travaux de purge ponctuelle.
- Pose du tapis, sur l'ensemble du chantier.

Réfection de la couche de roulement du chemin de Praz-Ballin

Le 4 juillet 2018, le chemin de Praz-Ballin a dû être fermé à la circulation. Le revêtement de ce chemin forestier, sous l'action du soleil, a complètement fondu sur une épaisseur d'environ 4 cm. Cette couche de revêtement a été fraisée et la route a pu être rouverte à la circulation le vendredi 6 juillet 2018.

Ce phénomène de ramollissement extrême de la couche de roulement est dû aux différents gravillonnages pratiqués auparavant sur cette route. Le dosage du bitume utilisé pour coller le gravillonnage était calculé pour une route forestière à l'abri du soleil.

Dans ce cas, le dosage en bitume est élevé pour permettre d'encoller le gravillon sur une route dont la température est basse. La tempête Lothar (1999) a ravagé une grande partie de la forêt qui protégeait cette route du soleil. Son revêtement a subi dès lors une forte augmentation des heures d'ensoleillement et le bitume surdosé, pour une route censée être à l'ombre, a fondu.

Jusqu'à présent, la voirie a toujours pu retarder ce phénomène de ramollissement par l'épandage de gravier (sans bitume) sur la surface de cette route qui restait collé à la route grâce à l'excédent de bitume que celle-ci recelait. Cette opération n'a pas pu se réaliser cette année, car l'élévation en température a été trop rapide.



Avant travaux



Après travaux

Réfection du Chemin du Miroir

Les travaux se sont déroulés sur la partie supérieure du chemin du Miroir, depuis le collège de La Croix jusqu'aux chemins de la Sapelle et de la Belle-Etoile. Ils ont permis de remplacer une bande piétonne par un trottoir franchissable d'une longueur de 36 m. Avec la pose de bordures, les eaux de chaussée sont entièrement collectées et n'iront plus inonder les parcelles privées. L'ancienne conduite d'eau potable a été également remplacée sur une longueur de 150 m.

Description des travaux pour le remplacement de la conduite d'eau potable et la récupération des eaux de surface :

- Sciage et dégrappage de l'enrobé bitumineux.
- Creuse de la fouille dans la route et évacuation des matériaux.
- Sablage de la conduite d'eau potable après la mise en place par les SiLy.
- Mise en place, raccordement et bétonnage des nouvelles canalisations en PVC.
- Remblayage des fouilles avec des matériaux rapportés.
- Mise en place des nouvelles grilles.
- Mise à niveau ou remplacement de couvercles de chambres de visite existants.
- Fourniture et pose d'enrobé bitumineux, en plusieurs couches.

Description des travaux de réfection de l'enrobé bitumineux :

- Pose des nouvelles bordures de bord de route sur environ 200 mètres.
- Pose de rangs de pavés sur environ 220 mètres.
- Exécution d'un muret de soutènement en éléments préfabriqués sur 32 mètres.
- Rabotage du tapis de la chaussée sur l'ensemble du tronçon.
- Rabotage du tapis du trottoir sur l'ensemble du tronçon.
- Pose du tapis.



Route des Monts-de-Lavaux - réfection du trottoir 2ème étape

Le trottoir aval situé à l'Est du giratoire de la Croix sera entièrement refait en plusieurs étapes. Cette année, le trottoir a été réfectionné sur une longueur de 375 m.



Réfection du chemin de la Quicharde

Une dalle en béton du chemin de la Quicharde, placée au droit de la place de rebroussement, a été déstabilisée par un mouvement de terrain. Celle-ci a été remplacée.



Jointoyage des pavés d'un tronçon de la rue Verdaine

Pour améliorer le nettoyage de cette rue, les pavés ont été jointoyés au ciment empêchant les saletés (mégots de cigarette) de colmater les vides entre les pavés.



Construction d'une paroi antibruit à la route de Lavaux 349

Le 12 mars 2018, le Conseil Communal a décidé d'accorder à la Municipalité les crédits nécessaires aux travaux et aux prestations de service nécessaires à la construction de cette paroi antibruit.

Suite à cette décision, les travaux ont été engagés.



Lutte contre le bruit routier

L'étude d'assainissement du bruit routier a relevé que six bâtiments avaient des valeurs de bruit atteignant ou dépassant les seuils d'alarme. Dans ces conditions, la Commune, propriétaire de la route, a été obligée d'isoler acoustiquement ces bâtiments en remplaçant ou en remboursant les 26 fenêtres des façades exposées par des fenêtres antibruit.

Le montant de la valeur à neuf du matériel qui aurait dû être remplacé a été versé aux propriétaires qui avaient déjà changé leurs fenêtres.

Sécurisation de la sortie de la rue de l'Horloge sur la rue des Terreaux

Il était fréquent que des véhicules provenant de la rue de l'Horloge s'engagent sans précaution sur la rue des Terreaux. De plus, la largeur du domaine public incitait certains propriétaires de véhicule à se parquer de manière illicite.

Pour améliorer la situation, deux bacs à fleurs et un marquage au sol guident dorénavant les automobilistes sur un axe perpendiculaire à la courbe de la rue des Terreaux.

Ils empêchent également le stationnement dans cette zone et délimitent un passage d'une largeur de 2 mètres pour les piétons.



Nettoyage des graffitis

Des graffitis ont été éliminés aux endroits suivants :

- Ch. du Mâcheret - Piliers de la bretelle.
- Gare de la Conversion.
- Cabane des Bûcherons - Bois de la Ville.
- Port du Vieux Stand.
- PI du Voisinand.
- Tunnel des Chenalettes.
- Ch. du Mâcheret - Pilier de la bretelle.
- Gaine technique de Bossières.
- Pont du Chaney.



Colmatage de fissures

Afin de prolonger la vie des revêtements, nous programmons chaque année le traitement par colmatage d'une quinzaine de routes et de chemins (env. 6'000 m' de colmatage).

Les fissures ont été remplies au moyen d'un liant bitumineux coulé à chaud après avoir été nettoyées et séchées à l'aide d'une lance thermique (200°C)

Divers chantiers

- Suite à des accidents de nombreuses glissières, clôtures ou barrières ont été réparées
- 8 regards ont été remplacés en divers endroits de la commune
- La fresque du passage inférieur de la Plage a été restaurée

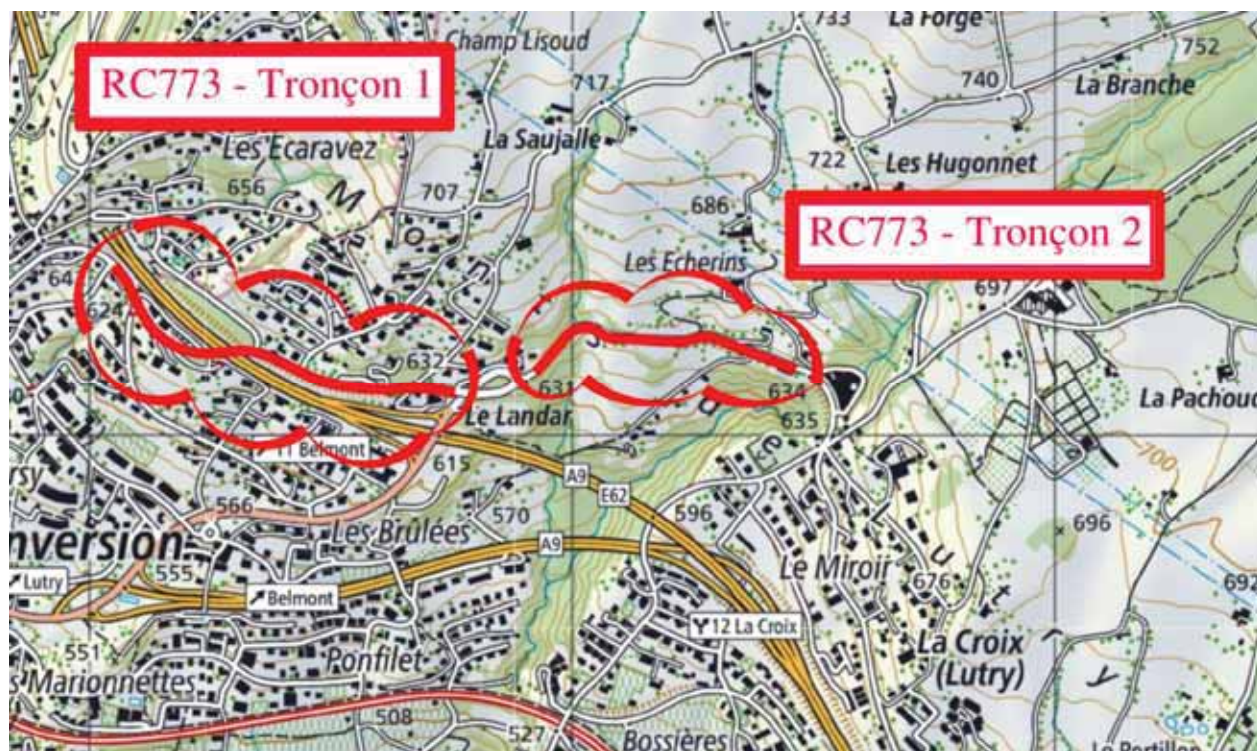


ÉTUDES - AVANT-PROJETS

Route des Monts-de-Lavaux. Remplacement de la passerelle piétonnière.

Ces passerelles vieilles de trente ans sont vétustes et doivent inévitablement être remplacées. Une étude de faisabilité a permis de vérifier et de confirmer qu'il était possible de les remplacer par un véritable trottoir.

Cette route cantonale présentant des risques d'affaissement a retenu toute l'attention de l'État. Des intérêts communs avec le Canton ont été trouvés afin de refaire l'ensemble de la route et de mettre en place un éclairage public sur ce secteur.



Le projet a été divisé en deux parties. La première partie, nommée "Tronçon 1", commence à la limite de la localité de Belmont et se termine à la limite du giratoire du Landar. Sur ce premier tronçon, le projet et les travaux se limiteront au renouvellement partiel de la structure de la chaussée sur une vingtaine de centimètres de profondeur.

La deuxième partie, nommée "Tronçon 2", commence à la limite du giratoire du Landar et se termine à l'entrée de la localité Croix-sur-Lutry. Sur ce tronçon, le projet consiste à corriger le tracé, renouveler la structure de la chaussée et le réseau d'évacuation d'eau claire, élargir la route à 7 mètres et intégrer un trottoir dur d'une largeur de 1,50 m à la place des passerelles.

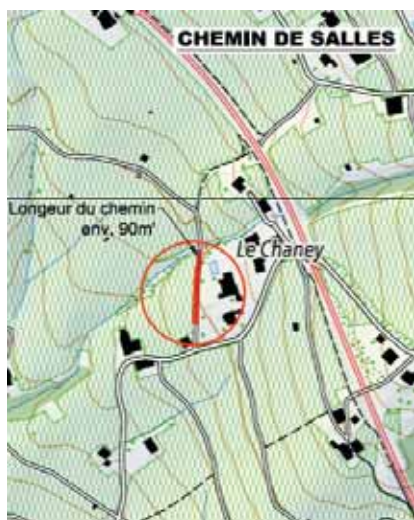
La mise à l'enquête, par l'État, de ce projet routier a eu lieu en octobre 2018, elle a soulevé quatre oppositions qui sont actuellement en cours de traitement dans les services de l'État.

Le programme de réalisation de ce projet prévoit, la mise en soumission en 2019 et les travaux en 2020.

Élargissement du chemin de Salles

En concertation avec la Commission viticole, une étude est engagée pour refaire le mur qui soutient le chemin. Les travaux permettront également d'adapter la largeur du chemin aux légers véhicules des vignerons.

Des démarches sont en cours pour acquérir les surfaces nécessaires à ces travaux. Si celles-ci aboutissent, le projet sera mis à l'enquête et les travaux pourraient débuter en 2019.



Réaménagement du chemin de la Canélaz

Les études nécessaires à l'élaboration du projet de réaménagement du chemin de la Canélaz ont été engagées. Ces dernières vont démontrer s'il est possible de créer un cheminement piétonnier. Cet éventuel cheminement sera complété par un éclairage public.

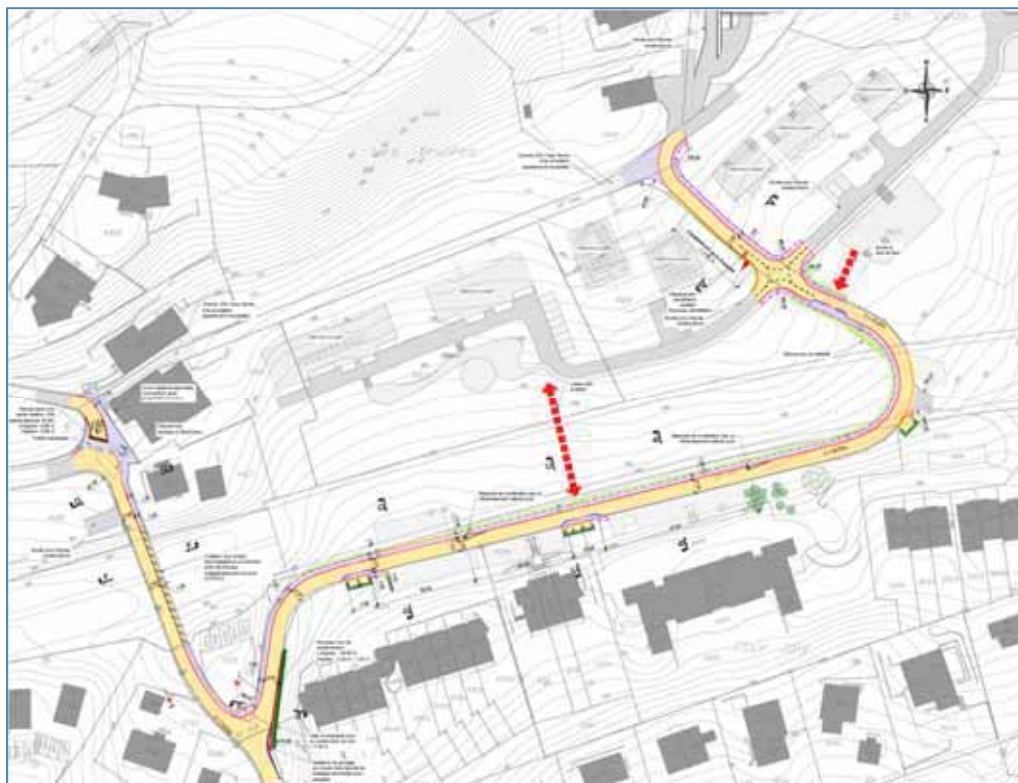


Réaménagement du chemin du Mâcheret

Ce réaménagement est directement lié aux projets immobiliers qui sont en cours de réalisation sur le PPA des Brûlées.

En effet, la Commune devra réaménager l'accès aux nouveaux bâtiments du chemin du Mâcheret. Le projet consistera à mettre en place un trottoir et des ralentisseurs de trafic ainsi qu'à revoir l'éclairage public. Le projet de réaménagement a été déposé à l'enquête publique du 16 juin au 15 juillet 2018 et a reçu un préavis positif des différents services de l'État mais qui a soulevé trois oppositions.

Une séance de conciliation avec les opposants a permis le retrait de la totalité de ces oppositions. Les travaux seront mis en soumission en hiver 2018-19 et un préavis sera présenté au Conseil Communal pour l'obtention d'un crédit d'ouvrage. Le début des travaux est prévu entre la fin 2019 et 2020.



Gare de la conversion - Aménagement routier et sécurisation des abords du quai sud

Les CFF ont terminé leurs travaux à la gare de la Conversion. Cette dernière dispose de nouveaux éléments constructifs conformes à la Loi sur l'égalité pour les handicapés, LHand. Il s'agit maintenant pour la Commune de coordonner ces nouveaux éléments avec l'environnement routier qui existe aux abords de cette gare. Le but de ce projet est d'améliorer la sécurité des usagers des t-l et des piétons circulant à proximité de la gare.



Le nouvel arrêt du bus se trouvera entièrement sur le domaine public communal et disposera d'un trottoir pour accueillir les usagers des t-l. En maintenant le circuit tel qu'il était pendant les travaux CFF, les bus se retrouveront en alignement avec le futur trottoir.

Le trottoir qui fait office de quai pour les bus t-l sera raccordé à celui situé au Sud des voies CFF et sécurisera l'accès à la gare et aux nouveaux escaliers construits par les CFF. Il réduira partiellement la largeur de passage des véhicules passant devant le Buffet de la Gare tout en maintenant une largeur de chaussée suffisante pour permettre de croiser deux véhicules à 50 km/h. Ce projet, qui a reçu l'aval de la DGMR, des t-l et des CFF, a été déposé à l'enquête publique et a soulevé une opposition qui a été retirée. En attendant la fin de cette procédure et l'achèvement des travaux prévu en mars 2019, l'arrêt du bus reste placé sur l'emplacement provisoire utilisé pendant les travaux CFF.

Gare de la conversion - Nouvelle marquise

Le 28 juin 2017, la Municipalité a fait opposition au projet de mise en conformité de la gare de la Conversion à la Loi fédérale sur l'élimination des inégalités frappant les personnes handicapées (LHand) qui prévoyait la démolition de la marquise du quai 2 sans son remplacement. Cette opposition a été retenue par l'OFT qui a donné comme charge aux CFF de reconstruire une nouvelle marquise à leurs frais (coût estimé à CHF 160'000.-). La mise en place de cette marquise est prévue en printemps 2019. À noter que les socles d'ancrages ont déjà été construits dans le cadre du chantier de mise en conformité de la gare de la Conversion à la LHand.

Opposition de la commune au projet OFROU

Lors de sa séance du 3 décembre 2016, le Conseil a été informé de l'enquête publique en cours concernant les aménagements et les mesures d'allègement envisagées par l'OFROU sur l'autoroute N9 entre Lausanne et le restoroute de Villette. Comme la presse s'en est fait l'écho, la Municipalité a fait opposition à l'enquête publique déposée par les CFF en faisant valoir plusieurs arguments. En premier lieu, elle a considéré que le dossier n'avait pas fait l'objet de toutes les études nécessaires en matière de lutte contre le bruit. Ainsi, elle était convaincue que des mesures relatives au revêtement de l'autoroute, de même que d'éventuelles limitations de la vitesse, seraient de nature à réduire les nuisances sonores pour les riverains de l'autoroute.

Pour la bretelle d'entrée et de sortie de l'autoroute, la Municipalité considère que l'OFROU n'a pas envisagé et examiné sérieusement toutes les variantes possibles.

De par la procédure d'enquête, l'OFROU sollicite des mesures d'allègement, soit des dispenses de l'obligation d'effectuer des travaux destinés à limiter les nuisances sonores. En effet, la législation fédérale, et en particulier l'Ordonnance de protection contre le bruit (OPB) posent des limites à respecter en matière de nuisances sonores. Or, l'OFROU demande à être dispensé de l'obligation de respecter ces limites.

Dans le cadre de son opposition, la Municipalité de Lutry a demandé à ce que différentes solutions soient envisagées pour réduire les nuisances sonores causées aux riverains de l'autoroute N9. Quant aux faibles aménagements envisagés comme des murs antibruit, le dossier ne contient aucune étude de l'intégration paysagère de ces constructions. Enfin, les valeurs de calcul utilisées par l'OFROU apparaissent particulièrement douteuses. L'opposition a donc été envoyée le 15 décembre 2016 au Département fédéral de l'Environnement, des Transports, de l'Énergie et de la Communication (DETEC). Le 25 juillet 2018, les services de la Confédération ont donné leurs avis sur le projet et depuis nous sommes en attente de la prise de position définitive de l'OFROU. Suivant la teneur des levées d'oppositions, il est probable que nous fassions recours auprès du Tribunal fédéral.

La Municipalité a également fait opposition au projet d'assainissement autoroutier qui se situe entre le restoroute de Villette et la jonction de Chexbres. Elle met en avant les mêmes arguments décrits plus haut. Cette opposition a été transmise au DETEC le 11 septembre 2018.

PONTS, MURS DE SOUTÈNEMENT ET PARKINGS

Parking de la possession - Changement des luminaires extérieurs

Le premier choix des luminaires, recommandés par le bureau d'ingénieur, a provoqué des réactions (4) négatives auprès des riverains du parking. En effet, leurs sources lumineuses pouvaient, en fonction de leur orientation, créer une gêne. Un autre type de lampe a été testé sur le mât situé en face du laboratoire Vincent. Ce deuxième modèle a récolté l'approbation des riverains. Ainsi, suite à ce test, tous les luminaires ont été remplacés par ce nouveau modèle.



Réparation du revêtement sur le niveau 0 et construction du trottoir

L'entreprise chargée de mettre en place le système de comptage du niveau 0 a dû remplacer une grande partie du revêtement de ce niveau de parking entièrement à ces frais. En effet, les capteurs initialement posés avaient fortement dégradé la couche de roulement.



La fin de ces travaux a permis d'achever le trottoir situé au Sud du parking et de fermer l'ouverture provisoire au niveau -1.

Parking de la Combe - Réfection des places 35-44

En raison des problèmes rencontrés avec les dalles alvéolées en plastique qui cassent sous l'effet des rayons UV et du froid, nous remettons en état progressivement les allées du parking et les zones de parcage depuis plusieurs années. En 2018, nous assaini les places 35 à 44 en remplaçant les dalles en plastique par des pavés en béton. Avec ces travaux ce sont plus des trois quarts du parking qui ont été réparés.

Cette manière de faire a donné entière satisfaction tant aux utilisateurs du parking qu'aux jardiniers de la voirie.



COURS D'EAU ET PORTS

Glissement de terrain aux Brûlées dans le ruisseau du Mâcheret

Le 8 janvier 2018, un glissement de terrain sur le secteur des Brûlées a été découvert et des mesures de sécurisation des lieux ont immédiatement été prises. Celles-ci ont consisté à débarrasser le lit du ruisseau du Mâcheret de tout obstacle pouvant créer un embâcle et d'abattre les arbres qui menaçaient de tomber. Depuis la situation s'est stabilisée et le service des eaux du canton envisage de réparer les enrochements endommagés par ce glissement.



Éboulement dans la Lutrive

En avril, un éboulement de blocs de rochers s'est produit dans la Lutrive. Cet éboulement est situé en aval de la route des Monts-de-Lavaux. Des travaux ont été engagés pour dégager le passage de l'eau de la Lutrive.

Entretien de la grue du port

En plus de l'entretien courant de la grue, le treuil de la grue à bateau a été remplacé avec l'aide de la voirie.



Port de Lutry

Remplacement, par le menuisier de la voirie, de plusieurs plateaux de la rampe à bateaux du port.



Sentier du bord du lac

Suite à différentes tempêtes, le sentier du bord du lac a dû être réparé. Ces travaux se sont déroulés en février 2018 et ils ont consisté, pour la voirie et une entreprise de génie civil, à bétonner certains enrochements et à aplanir certains secteurs de ce cheminement piétonnier.



Ruisseau du Mâcheret

Curage du dépotoir par la voirie.

Port de Lutry - constat et projet de réaménagement des équipements intérieurs du port

Les équipements du port (alimentation électrique, conduite d'eau potable) sont anciens et leurs remplacements doivent être évalués. Les nouveaux bateaux, de même catégorie que les anciens, sont souvent plus larges et les places doivent éventuellement être adaptées à ces nouvelles embarcations. Les estacades flottantes datant des années septante, un contrôle de l'état du béton devient nécessaire. Des études ont été engagées pour établir un constat des équipements et proposer des éventuels réaménagements des équipements du port.



SPORTS ET LOISIRS

Terrains de la Plage et zone de baignade

Cette année a été marquée par une très forte prolifération de la végétation aquatique. Bien qu'inoffensive, elle n'est pas du tout appréciée des nageurs. Ainsi, pour garder la zone de baignade accueillante, il a été décidé de faucher cette végétation avec l'aide de la voirie et d'une machine empruntée à la Ville de Lausanne.



Terrain de beach-volley

Le sable de ce terrain de sports a été complètement remplacé. Ce sont plus de 16 tonnes de sable de pur quartz rond qui ont été mis en place par les employés de la voirie.

Entretien du terrain de football du Grand-Pont

Les filets de but ont été changés et la pelouse synthétique a reçu son entretien annuel.

Place de sports à Chanoz-Brocard

Des travaux ont été entrepris pour améliorer le drainage de la pelouse.

Du sable a été épandu sur la pelouse, le terrain a été décompacté et la clôture en bois a été complètement remplacée.

Patinoire foraine sur le terrain de beach-volley

Pour sa 8ème saison, l'exploitation de la patinoire a débuté le 1er décembre 2017 et s'est terminée le 3 mars 2018. Malgré son déplacement définitif au Grand-Pont, nous avons pu une nouvelle fois mesurer l'attractivité d'une telle installation.

Mise à leur disposition plusieurs matins, les élèves de Lutry ont pu profiter de cette surface pendant environ 50 heures. L'exploitation de la patinoire est confiée à la Société de Développement de Lutry.



RÉSEAU D'ÉGOUTS ET D'ÉPURATION

Renouvellement du plan général d'évacuation des eaux claires (PGEE).

Le PGEE actuel date de 2006 et le dimensionnement des réseaux d'évacuation de 1989.

L'ancienneté de ces documents de base impose une revue complète du PGEE en tenant compte des dernières normes et directives en vigueur.

Ce renouvellement permettra aussi de sauvegarder l'ensemble des données du PGEE sur une banque de données et de créer un guichet cartographique complet utile à une gestion économique efficace du réseau et de sa maintenance.

Route du Bras-de-Fer (Silo à sel) - Réfection du collecteur des eaux claires

Les eaux de chaussée de la route du Bras-de-Fer s'écoulaient difficilement dans son collecteur. Une inspection par caméra a permis de constater qu'il était en mauvais état, qu'une partie de la canalisation était effondrée et transpercée par la pose d'un des poteaux de la glissière longeant ponctuellement le chemin. Ces différents dégâts ont imposé le remplacement du collecteur.



Chemin des Hugonnet - pose d'un collecteur EC



Divers autres chantiers communaux

- Raccordement de sacs de routes à l'intersection route de la Petite Corniche/Route de Lavaux.
- Pose d'un sac et d'un caillebotis au ch. de la Cornèle.
- Remplacement de 2 regards au giratoire du Moulin.
- Pose et raccordement d'un caillebotis à l'accès au Signal de Bochat.
- Sondages pour remplacement d'un collecteur d'eaux claires au ch. d'En Vaux.
- Remplacement d'un sac de routes au carrefour Grangette/route de Savigny.
- Mise en place d'un arrêt d'eau au ch. des Pâles.
- 3 campagnes de curage de collecteurs concernant 15 secteurs.
- Suppression de 25 m' de cunette et raccordement au collecteur d'eaux claires au sentier de Gotta d'Or.



Gotta d'Or – suppression d'une cunette



Signal de Bochat - Pose d'un caillebotis

STATION D'ÉPURATION DE LUTRY

Remplacement du portail d'entrée

Ces dernières années, des pannes se sont produites de plus en plus régulièrement sur l'ancien portail mis en service en 1989, obligeant le responsable de l'exploitation de le garder ouvert pratiquement tous les jours au détriment de la sécurité des lieux. Celui-ci a donc été remplacé en été 2018.



Station de relevage des eaux de Villette

Cette station de relevage sert à remonter les eaux usées, provenant de Villette, jusqu'à la STEP de Lutry. L'ancien tableau électrique de cette station a été changé.



Avant



Après

Station de relevage du quai Vaudaire

La pompe N°3 de la station de pompage a été entièrement révisée cette année en raison d'un débit insuffisant par rapport aux 2 autres pompes.

Le batardeau en entrée de la station de relevage ne se fermait plus de manière étanche et empêchait tout entretien. La pose d'un nouveau batardeau a été nécessaire pour assurer l'exploitation de cette installation.

Le remplacement du batardeau a nécessité de pouvoir travailler à sec. Pour ce faire, une nouvelle chambre a dû être créée sur le collecteur ovoïde, en aval de la chambre du batardeau. Un obturateur a été installé dans le collecteur ovoïde en aval de la nouvelle chambre. Une pompe temporaire a assuré le pompage des eaux pendant les travaux.



Avant



Après

Équipements techniques

Suite à des problèmes de fonctionnement du compacteur à déchets du tamiseur fin, il a été décidé de le faire réviser entièrement.



Pour améliorer la sécurité au travail, des tôles de protection ont été installées sous le tapis qui transporte les boues déshydratées depuis la sortie de la centrifugeuse jusque dans la benne à boues.

Pour le laboratoire, une petite centrifugeuse de pailleuse a été achetée pour permettre de faire des analyses sur nos boues digérées beaucoup plus rapidement.



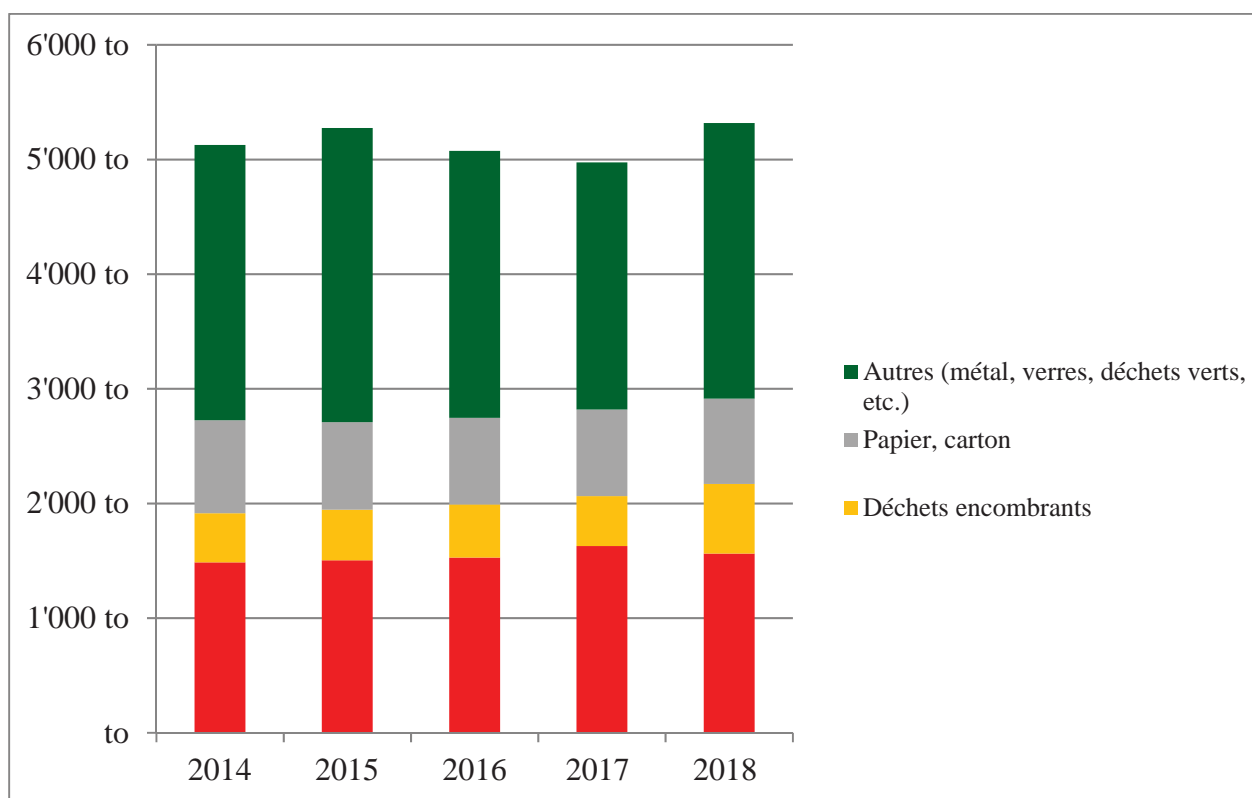
Dans le local de dosage du chlorure ferrique, une console de dosage sécurisée a été installée. Celle-ci contient un bac de rétention et une fermeture par une paroi en plexiglas.



ORDURES MÉNAGÈRES

Après la forte diminution de la quantité d'ordures ménagères ramassées en 2014, nous observons une stabilisation du tonnage d'ordures ménagères produit sur la commune.

Évolution des quantités ramassées sur les cinq dernières années :



Les ordures ménagères (OM), dont le transport est effectué plus qu'une fois par semaine dans les secteurs Sud et Nord et deux fois par semaine dans le Bourg de Lutry, sont transportées directement à l'usine d'incinération de TRIDEL à Lausanne par le concessionnaire. Depuis l'introduction de la taxe au sac, 81 entreprises et personnes privées ont choisi la collecte des ordures ménagères en conteneurs privés pesés. La répartition du tonnage 2018 est la suivante :

| Type de collecte | Tonnes |
|-----------------------------------|-----------------|
| OM collecte porte-à-porte | 1'093.95 |
| OM collecte des conteneurs privés | 319.87 |
| OM collecte des Ecopoints | 148.76 |
| Total | 1'562.58 |

Déchets encombrants

L'enlèvement des déchets encombrants a lieu tous les mois représentant **313.86 tonnes** de déchets ramassés lors du ramassage porte-à-porte. **293.06 tonnes** ont été récupérés à la déchèterie de Flon de Vaux.

Papier

Le papier est ramassé deux fois par mois représentant **678.98 tonnes** de marchandises récupérées en vue du recyclage et **65.52 tonnes** de cartons.

Verre

La récupération du verre usagé par couleurs séparées est assurée par des containers entreposés dans 9 écopoints répartis sur le territoire communal. Elle a permis de collecter **247 tonnes** de verre repris par VétroRecycling.

La collecte de verre dans les quartiers de forte densité de Taillepied, de Burquenet, des Toises et de la Culturaz se fait une fois par mois avec le camion des ordures ménagères. Ce ramassage a permis de récupérer **109.62 tonnes** de verre, ce qui porte la quantité totale collectée à **356.62 tonnes**.

Un montant de **CHF 34'142.50.-** (montant établi sur le tonnage 2017) a été versé à la Commune par VetroSwiss à titre de remboursement de la taxe anticipée sur le verre.

Récupération du PET

Les emplacements de récupération ont été équipés de containers réservés au recyclage des bouteilles de boisson en PET.

Ces containers sont pourvus d'un sac en plastique qui, lorsqu'il est plein, est transporté par le Service de voirie à Flon-de-Vaux pour y être stocké dans une benne de 35 m³. Périodiquement, sur appel de la voirie, l'entreprise Goutte récupère les sacs de PET sans frais pour la Commune.

En 2018 ce ne sont pas moins de **35 tonnes** de PET qui ont été recyclées. Un certificat concernant la récupération du PET en 2017 nous a été remis.

Récupération des boîtes métalliques et de l'aluminium

Pour récupérer les boîtes métalliques et l'aluminium, des petits containers pourvus d'un sac en plastique ont été installés sur les places de collecte du verre. Ils sont vidés périodiquement par les employés de voirie et les sacs sont stockés à Flon-de-Vaux en attendant d'être repris gratuitement par l'entreprise Goutte lorsqu'elle récupère le PET. En 2018, **17.85 tonnes** de boîtes métalliques et d'aluminium ont été recyclées.

Récupération des huiles usées

Les huiles de vidange et les huiles ménagères peuvent être déposées dans des containers spéciaux au Quai Vaudaire, à la Station d'épuration, à la Combe, au chemin de Savoie et à Flon-de-Vaux.

Ces containers sont vidés périodiquement par la ville de Lausanne et l'huile est transportée à CRIDEC pour y être traitée. En 2018, **4480 litres** d'huiles usées ont été récupérés.

Récupération des textiles usagés

Pour permettre à la population de se débarrasser en tout temps de vieux textiles, le groupement TEXAID a installé, en complément à la collecte des rues, des containers spéciaux aux emplacements du Quai Vaudaire, de la Combe, de Taillepied, de Flon-de-Vaux, d'Echerins, du chemin de Savoie et du Daley.

Ces containers, vidés chaque semaine, ont permis de récupérer **84.64 tonnes** de textiles usagés au profit de l'activité sociale d'œuvres d'entraide.



Depuis 2018 la société TEXAID ristourne à la Commune une partie des revenus de la collecte des vêtements usagés pour qu'elle puisse elle-même les reverser à une œuvre caritative de son choix.

Pour l'année 2018, un montant de CHF 12'403.70 (CHF 150.-/tonne) a été reversé à la Colonie de Lutry.

Récupération des piles

Chaque emplacement de collecte de verre est équipé d'un récipient destiné à la récupération des piles usagées qui sont stockées et transportées par la voirie dans une entreprise spécialisée en vue du recyclage. C'est environ **1'350 kg** de piles qui sont récupérées annuellement.

Récupération des déchets de jardins

Les habitants de Lutry ont la possibilité de déposer leurs déchets verts à la Compostière de la Coulette, dans le box en béton réservé à la Commune de Lutry. Ils peuvent également les déposer à la décharge de Flon de Vaux où les déchets sont broyés sur place, sans frais supplémentaires, par l'exploitant de la Coulette qui se charge de leur transport.

Les déchets verts des jardins et espaces publics de la Commune qui proviennent du Nord de la ligne CFF de Berne sont transportés par la voirie directement à la Coulette. Ceux provenant du Sud, le sont à la décharge.

En 2018, un total de **1'324.5 tonnes** de déchets verts ont été compostées.

Déchets organiques

Depuis le 1^{er} novembre 2017, l'entreprise Métraux transporte directement les déchets organiques à l'entreprise de méthanisation Ecorecyclage de Lavigny qui facture CHF 100.- la tonne au lieu de CHF 190.-. En 2018, nous avons récolté **106.85 tonnes** de déchets organiques.

Au vu de la baisse de la qualité des déchets végétaux dans de nombreuses communes, le Conseil d'administration Gedrel a décidé de mener une campagne de sensibilisation sur le sujet.

Des affiches ont été posées sur les supports SGA et les communes ont reçu des autocollants pour les conteneurs à végétaux situés dans les Ecopoints.



Récupération des déchets spéciaux provenant des ménages

Pour permettre à la population de la Commune de Lutry d'éliminer les anciens médicaments, les peintures et autres produits toxiques, la déchèterie de Flon de Vaux dispose de containers sous abris.

Les containers sont vidés une fois par mois par le Service de l'assainissement de la Ville de Lausanne. En 2018, **12.6 tonnes** de déchets spéciaux ont été récupérées, triées et transportées à CRIDEC.

Récupération des capsules Nespresso

Tous les écopoints situés sur le territoire communal ont été équipés de containers verts pour la récupération des capsules Nespresso.

15 tonnes de capsules ont été transportées, aux frais du fabricant, à un centre de tri où elles sont vidées et nettoyées. L'aluminium est récupéré en vue de son recyclage et le marc de café est composté.

Tableau comparatif de la collecte des déchets

| Types de déchets | 2014 Quantité tonnes | Nbre hab 9'675 kg/hab | 2015 Quantité tonnes | Nbre hab 9'768 kg/hab | 2016 Quantité tonnes | Nbre hab 9'899 kg/hab | 2017 Quantité tonnes | Nbre hab 10'031 kg/hab | 2018 Quantité tonnes | Nbre hab 10'276 kg/hab |
|--------------------------------|----------------------------|-----------------------------|----------------------------|-----------------------------|----------------------------|-----------------------------|----------------------------|------------------------------|----------------------------|------------------------------|
| Ordures ménagères | 1'486 | 154 | 1'504 | 154 | 1'528 | 154 | 1'628 | 162 | 1'563 | 156 |
| Poubelles publiques | 102 | 10 | 110 | 11 | 111 | 11 | 87 | 9 | 104 | 10 |
| Objets encombrants | 428 | 44 | 440 | 45 | 464 | 47 | 435 | 43 | 607 | 61 |
| Papier -Carton | 811 | 84 | 765 | 78 | 755 | 76 | 756 | 75 | 745 | 74 |
| Ferraille, fer léger, tôle | 118 | 12 | 114 | 12 | 149 | 15 | 137 | 14 | 135 | 13 |
| Boîtes, Fer blanc | 18 | 2 | 20 | 2 | 18 | 2 | 22 | 2 | 18 | 2 |
| Verre | 477 | 49 | 475 | 49 | 424 | 43 | 395 | 39 | 357 | 36 |
| Compost | 1'325 | 137 | 1'380 | 141 | 1'209 | 122 | 1'051 | 105 | 1'325 | 132 |
| Déchets organiques | - | - | 74 | 8 | 101 | 10 | 132 | 13 | 107 | 11 |
| Huile | 4 | 0 | 4 | 0 | 3 | 0 | 7 | 1 | 4 | 0 |
| Bois (transformé) | 137 | 14 | 174 | 18 | 122 | 12 | 132 | 13 | 140 | 14 |
| Piles | 1 | 0 | 3 | 0 | 1 | 0 | 2 | 0 | 1 | 0 |
| PET | 35 | 4 | 36 | 4 | 33 | 3 | 33 | 3 | 35 | 3 |
| Matériaux inertes (démolition) | 125 | 13 | 137 | 14 | 102 | 10 | 103 | 10 | 121 | 12 |
| OREA matériel électronique | 14 | 1 | 12 | 1 | 10 | 1 | 7 | 1 | 6 | 1 |
| Capsules Nespresso | 17 | 2 | 15 | 2 | 16 | 2 | 16 | 2 | 15 | 1 |
| Autres déchets | 28 | 3 | 12 | 1 | 28 | 3 | 32 | 3 | 36 | 4 |
| TOTAL | 5'126 | 530 | 5'274 | 540 | 5'075 | 513 | 4'975 | 496 | 5'317 | 530 |

| | | | | | |
|---------------------------------|--------------|--------------|--------------|--------------|--------------|
| Déch. incin. ou mis en décharge | 2'309 tonnes | 2'382 tonnes | 2'358 tonnes | 2'425 tonnes | 2'574 tonnes |
| Déchets recyclés | 2'817 tonnes | 2'893 tonnes | 2'717 tonnes | 2'550 tonnes | 2'743 tonnes |
| Pourcentage de recyclés | 55% | 55% | 54% | 51% | 52% |

A noter que pour 2018, la quantité de déchets par habitant est semblable à celle de 2014 soit 530 kg par habitant.

Campagne d'information pour lutter contre le littering

Afin d'amener à réfléchir et à modifier les comportements de chacun sur la manière de se débarrasser de ses déchets, une campagne d'information a été effectuée pour lutter contre le littering.

Les messages passés ont été les suivants :

- ne pas jeter les bouteilles au lac
- ne pas jeter les mégots de cigarette
- le littering en général

Afin de communiquer ces messages, la campagne d'information s'est composée comme suit :

- Affichage de panneaux d'informations le long des rives communales
- Distribution gratuite de cendriers de poche



Certification et label

Après avoir rempli le cahier des charges, la commune a obtenu le label « NO-LITTERING.CH » qui est une reconnaissance de la lutte contre littering menée par la Commune.

Ecopoint des Marionnettes – Drainage et réfection du tapis du parking

Les cuves de l'Ecopoint des Marionnettes étaient régulièrement inondées. Dans un premier temps, nous avons imaginé que l'eau provenait des talus situés en périphérie de l'Ecopoint et nous avons pris des dispositions pour la canaliser. Malgré ces travaux, l'eau a continué à remplir ces cuves.

Il a été constaté que l'eau provenait du terrain sous forme d'un ruissellement souterrain et le pourtour des cuves a été drainé.

Nous avons profité de cette installation de chantier pour refaire le revêtement de surface du parking des Marionnettes.

VOIRIE

Acquisition et remplacement de machines



Acquisition de machines électroportatives



Remplacement de l'épareuse



Remplacement d'une remorque

Pionniers et maçon

- Réfection du sentier du Signal de Bochat.
- Construction d'une plate-forme pour le stockage du matériel.
- Gravillonnage de certains tronçons de route pour les préserver des trop fortes chaleurs d'été.
- En collaboration avec une entreprise, vidange de 1900 sacs de routes.
- Collaboration avec la Police pour pose de signalisation.
- Installation et remplacement de 15 corbeilles à déchets.
- Réfection de la canalisation de la fontaine du Daley.
- Jointoyage d'un cheminement de la place Marsens.
- Réfection de la place de pétanque de Savuit.



Plate-forme pour stockage du matériel



Jointoyage place Marsens



Sentier Signal de Bochat



Fontaine du Daley

Fêtes et manifestations

- Revue des Pompiers de Lutry.
- Soirée annuelle de la Riveraine.
- Pâques à Lutry.
- Fête villageoise de Savuit.
- Foire de la brocante.
- 20^e anniversaire du Port de Vieux-Stand.
- Fête Internationale du sauvetage.
- Fête Nationale du 1^{er} août.
- Urbantrail des Singes.
- Tournoi de pétanque.
- Journée Forum des Quartiers Solidaires.
- Fête des Vendanges.
- Pressée de l'association du Vieux pressoir.
- Festi'Lu.
- Marathon de Lausanne.
- Décoration de Noël.
- Loto des Aînés.
- Patinoire.
- Cérémonie funéraire de W. Mafli.
- Marché de Noël.
- Ventes des sapins de Noël.
- Journée Coup de Balai des écoles.
- Joutes sportives des écoles.
- Régates du Port de Lutry.
- Inauguration pl. de sports Casimir-Reymond.
- Stand d'information de la Municipalité.
- Concerts d'été sur le quai Doret.



Journée Coup de Balai des écoles.

Jardiniers

- Réfection et entretien des terrains de foot.
- Tournée de repérage des chenilles processionnaires.
- Entretien et réparation des différentes stations d'arrosage automatique.
- Aide aux pionniers pour le fauchage des talus.
- Désherbage à la machine des bords de routes et trottoirs.
- Installation d'un arrosage provisoire pour le séquoia de Bochat.
- Engazonnement à la plage, au parking de la Combe et divers chantiers.
- Divers travaux de formation des apprentis.
- Travaux d'entretien du parc de la garderie des Moulins.
- Montage d'une décoration pour la Fête du Sauvetage.
- Remplacement de la végétation de l'entrée du parking de Savuit.
- Réfection de la clôture au nord de la voirie.
- Abattage d'arbres et évacuation.
- Création d'un accès pour la parcelle viticole communale.
- Remplacement de la haie du dépôt de la voirie.



Entretien des terrains de football



Création d'un accès pour la parcelle viticole



Abattage et évacuation d'arbres



Remplacement de la haie du dépôt de voirie

Mécanicien

- Préparation de véhicules pour l'inspection.
- Réparation de supports à corbeilles.
- Réparation suite à accident de barrières de sécurités le long des routes.
- Révisions des machines.
- Préparation du matériel de déneigement.
- Pose et réparation de signalisation pour la police.
- Remplacement de l'échelle de bain du quai Doret.

Menuisier et peintre

- Réfection des bancs publics.
- Réfection de l'abri de la déchèterie.
- Construction de décoration de Noël.
- Réfection de la peinture du Refuge du Bois de la Ville.
- Réfection de la clôture du Signal de Bochat.
- Marquage routier en collaboration avec la police.
- Divers travaux de menuiserie pour les autres services.
- Réparation et confection de mobilier communal.
- Fabrication de cibles pour la police.
- Diverses réparations dans les refuges.
- Réparation et contrôle des places de jeux.
- Fabrication et pose d'un portail pour accès à la vigne.

Divers

- Collecte d'environ 400 sapins de Noël pour le compostage.
- Distribution des fournitures scolaires.
- Aide aux concierges des collèges.
- Aide à la STEP.
- Pose d'affiches de sécurité routière.
- Nettoyage de tags.
- Confection de tonneaux poubelles.
- Transports pour la direction des écoles.
- Transports des bourbes pour les vigneronns de la commune.
- Capture de 31 pigeons.
- Ramassage des dépôts de déchets sauvages en forêt.
- Mise en place d'une campagne contre le littering.
- Remplacement du sable du beach-volley.
- Aménagements de places de stationnements de vélos.
- Déplacement et tri des matériaux stockés au dépôt des bûcherons.
- Remplacement d'échelles des places visiteurs du port.
- Nettoyage des grèves.
- Nettoyage des passages sous route.
- Nettoyage complet deux fois par année du Parking de la Possession.
- Nettoyage des containers à compost 1 à 2 fois par mois.
- Pour le déneigement (hiver 2017-2018) 1402 heures, 152 tonnes de sel et 55 interventions.
- 733 heures pour la Fête des Vendanges.
- 191 heures de balayeuse de trottoirs et parkings.

- 804 heures de balayeuse de route, dont :
- 384 h. sect. I, de la Commune de Lutry.
 - 157 h. sect. II, de la Commune de Lutry.
 - 121 h. sect. III, de la Commune de Lutry.
 - 136 h. sect. IV, de la Commune de Lutry.
 - 6 h. pour la Commune de Paudex.



Places visiteurs – changement échelles



Nettoyage des grèves



Parking Possession – nettoyage complet



Place de stationnements pour deux-roues



Nettoyage des containers à compost



Campagne contre le littering

BUREAU TECHNIQUE

Le bureau technique du service des Travaux et Domaines s'est chargé du contrôle du respect des dispositions légales concernant l'évacuation des eaux, des études techniques ainsi que des travaux d'assainissement généraux. Il a également assuré, entre autres, les tâches suivantes :

- Délivrance des permis de fouilles et d'occupation du domaine public :
 - 50 permis de fouille
 - 51 permis pour l'utilisation du domaine public
 - 11 permis pour la pose d'échafaudages
 - 12 permis pour le dépôt de bennes
- Renseignements techniques relatifs aux raccordements des fonds privés au domaine public (chaussées, trottoirs, système d'évacuation des eaux).
- Renseignements techniques au public.
- Contrôle des ouvrages et des installations. Maintien du bon état des voies de communication par l'engagement de divers chantiers d'entretien.
- Assistance auprès des opérateurs de télécommunications dans leurs nombreux chantiers.
- Élaboration du plan du marché hebdomadaire selon les indications de l'APOL.
- Élaboration des plans des jardins familiaux.
- Réponse à plusieurs dizaines de demandes provenant de l'association pour le système d'information du Territoire Vaudois (ASIT VD).
- Participation à l'ouverture de chantiers privés : (20 séances).
- Participation à délivrance des permis d'habiter ou d'utiliser : (31 objets contrôlés).

De plus, plusieurs documents ont été mis en ligne sur le site internet de la commune pour faciliter certaines démarches administratives.

Ces documents sont les suivants :

- Commande de carte d'accès à la déchèterie de Flon-de-Vaux.
- Commande du vin de la Commune.
- Demande d'autorisation d'abattage, d'élagage, d'écimage d'arbre(s).
- Demande d'autorisation pour apporter à la déchèterie de Flon-de-Vaux des déchets encombrants d'un volume supérieur à 4 m³.
- Demande d'autorisation à apporter à la compostière de la Coulette de Belmont des déchets verts provenant de l'entretien d'une propriété privée.
- Demande d'autorisation pour le passage de véhicules lourds sur une chaussée interdite aux véhicules > 3.5 tonnes.

SERVICE DE LA MOBILITE

PRÉAMBULE

Cette dernière décennie, le nombre de déplacements sur la Commune de Lutry s'est accru. Pour répondre aux externalités négatives que génère cet accroissement, un Service de la mobilité a été créé en 2016. Il travaille en étroite collaboration avec les Services internes communaux, cantonaux, ainsi qu'avec les administrations des communes faisant partie du SDEL et du Projet d'agglomération Lausanne-Morges (PALM).

ADMINISTRATION

Une déléguée à la mobilité a été engagée le 1^{er} mars 2018, à un pourcentage de travail de 60%. Dès septembre 2018 et pour faire face à la charge de travail, son taux d'activité a été augmenté à 80%. Son cahier des charges comprend notamment:

- la coordination des différentes études de mobilité concernant le territoire lutrien ;
- l'élaboration et la mise en place d'une vision stratégique des mobilités ;
- la gestion de la campagne de communication : « Maîtrisons notre avenir ».

Une secrétaire dédiée exclusivement au Service de la mobilité a été engagée à un taux d'activité de 20%, entre le 1^{er} avril et le 31 août 2018. Néanmoins, à la suite de la démission de cette dernière, le poste n'a pas été repourvu dans l'immédiat.

Par ailleurs et pour se tenir informé des innovations technologiques en matière de mobilité, le Service de la mobilité a pris part au congrès Smart Cities Suisse et à la journée d'échanges d'expériences sur la mobilité électrique organisée par Cité de l'énergie.

PROJETS DE MOBILITÉ INTERCOMMUNAUX

Plusieurs projets de mobilités intercommunales sont actuellement en cours d'exécution. Certains d'entre eux sont présentés ci-dessous, d'autres sont visibles dans la partie du service Aménagement du territoire et bâtiments.

Chantier 1, image directrice des transports publics du SDEL

Dans le cadre du chantier 1 du schéma directeur de l'Est lausannois (SDEL), le Service de la mobilité participe à l'élaboration d'une image directrice des transports publics.

Le groupe de suivi (GS) de cette étude est composé de représentants du bureau du SDEL, de la DGMR VD, des transports publics lausannois, ainsi que des Communes de Lutry, Paudex, Pully, et Belmont.

Sur la base d'un cahier des charges, le GS a mandaté le bureau « Christe et Gyax Ingénieurs conseils SA » pour la réalisation de cette image directrice des transports publics du SDEL.

Depuis mars 2018, le GS s'est réuni à quatre reprises. Une évaluation précise de la demande en transports publics, actuelle et future, a été réalisée.

Dans un deuxième temps, le bureau « Christe et Gyax Ingénieurs conseils SA » a soumis plusieurs propositions de développement du réseau de transports publics, aux membres du GS. Actuellement, ces dernières doivent encore être finalisées et validées.

DÉVELOPPEMENT STRATÉGIQUE DES MOBILITÉS

Jusqu'à la création du Service de la mobilité, les orientations stratégiques touchant à la thématique de la mobilité pour la Commune de Lutry étaient établies essentiellement au niveau de la planification supérieure par des organes tels que la DGMR VD, le PALM, ou le SDEL.

La Commune de Lutry est également dotée d'un plan directeur communal datant de 1999. Ce dernier fixe les objectifs d'aménagement de la commune en prenant en compte les orientations régionales et cantonales de développement. Un chapitre est consacré à la mobilité.

Toutefois, et malgré la création du Service de la mobilité, il subsiste aujourd'hui, à l'échelle communale, un déficit de vision stratégique locale en matière de mobilité. Des mesures ont donc été prises pour y remédier.

Masterplan des mobilités

Pour répondre au déficit de vision stratégique locale en matière de mobilité, un masterplan des mobilités a été lancé en septembre 2018.

Il est entendu par le terme masterplan, un document d'orientation stratégique traitant exclusivement de la thématique de la mobilité et proposant une vision prospective et réaliste du développement futur des mobilités sur le territoire lutrien. Ce document recouvre tous les types de mobilités.

À terme, le masterplan des mobilités permettra de défendre plus facilement la vision communale auprès d'autres communes, ou d'expliquer plus aisément à la population l'importance des mesures réalisées ou projetées. À l'interne, il servira également à améliorer la coordination entre les services communaux et dans certains cas à confirmer l'adéquation des choix d'investissements financiers.

Fin novembre 2018 et sur la base d'un cahier des charges précis, le bureau « Roland Ribl & Associés » a été mandaté pour ce travail.

Actuellement, le masterplan des mobilités en est à sa phase de diagnostic. Il s'agit de faire un état des lieux des mobilités à Lutry et de prendre connaissance des différentes études réalisées ou en cours de réalisation.

Cette étape permettra de définir les points forts, les points faibles et les carences en matière de mobilité sur le territoire lutrien. À l'issue de celle-ci, un rapport intermédiaire sera rédigé et validé par la Municipalité.

Par la suite, le mandataire élaborera des projections de développement suivant diverses thématiques. Elles intégreront obligatoirement, les dimensions environnementales, paysagères et urbaines futures. À terme, ces projections permettront de renforcer ou d'améliorer les points positifs ou négatifs listés dans le diagnostic.

Enfin et sur la base d'une concertation élargie, une ou des projections seront choisies.

Pour terminer et conformément au cahier des charges, le mandataire traduira la ou les projections choisies sous forme d'une vision prospective claire et d'un programme législatif. Ainsi, des mesures sur le court et le long terme seront listées et priorisées, afin d'améliorer et de garantir le développement futur des mobilités sur la Commune de Lutry.

L'horizon temporel de planification des mesures proposées par le mandataire est fixé à 2035.

Accessibilité nord-sud

Pour anticiper au mieux les impacts sur le trafic à échéance de mise en œuvre du réaménagement de la route de Lavaux et de l'arrivée du BHNS sur la Commune de Lutry, une étude stratégique de mobilité pour l'accessibilité multimodale du nord de la Commune a été commandée. Le bureau « Transitec Ingénieurs-Conseils S.A » a été mandaté en juillet 2018 pour mener cette étude.

Dès lors, plusieurs mesures ont été identifiées, pour garantir une fluidité du trafic et une accessibilité optimale de tout le territoire communal, à échéance de mise en œuvre du réaménagement de la route de Lavaux et de l'arrivée du BHNS. Ces mesures sont le fruit d'une réflexion partagée des différents services communaux, de l'APOL et du bureau « Transitec Ingénieurs-Conseils S.A ».

Les mesures envisagées ont été présentées le 26 novembre 2018 à la Municipalité. Début 2019, elles seront officiellement validées par cette dernière.

Circulation dans le bourg de Lutry

En septembre 2018, le bureau « Transitec Ingénieurs-Conseils S.A » s'est réuni à plusieurs reprises avec le Service de la mobilité, pour évaluer la gestion de l'accessibilité du Bourg et la possibilité d'y installer des bornes escamotables intelligentes. Cette étude est en cours de réalisation.

RENFORCEMENT DES TRANSPORTS PUBLICS À L'ÉCHELLE COMMUNALE

Durant l'année 2018, deux projets concernant l'amélioration de l'offre en transports publics sur le territoire communal ont été développés.

Lignes 68 et 69

Pour garantir une meilleure accessibilité nord-sud en transports publics du territoire communal, des démarches ont été entreprises pour modifier, la compréhension des tracés, l'amplitude horaire et les fréquences des lignes 68 et 69. Grâce à ces modifications, les transferts modaux, avec le RER Vaud, les bus 9, 47 et le futur BHNS seront facilités.

Pour tenir informé le Conseil communal, le Service de la mobilité a réuni le 27 mars 2018, le groupe de concertation.

À la suite de cette réunion et conformément au préavis n°1249/2018, intitulé « Le renforcement de l'offre en transports publics sur l'axe nord-sud (lignes tl 68 et 69) », il a été décidé :

- a. de scinder en 2, le parcours des lignes 68 et 69. La ligne 68 desservira uniquement le versant ouest de la commune et la ligne 69 le versant est.



Figure 1: nouveau tracé des lignes 68 et 69 à la fin des travaux du tunnel Bertholod

b. de modifier l'amplitude horaire et les fréquences des lignes 68 et 69 comme suit :

| LIGNE 68 | AVANT | APRÈS |
|-----------------------------|--------------|--|
| Jours d'exploitation | LU-VE | LU-DI |
| Fréquence | 60' | Heures creuses 60' Heures de pointe 30' |
| Heure d'exploitation | 5:30 - 20:30 | 05:30 - 00:00 |

| LIGNE 69 | AVANT | APRÈS |
|-----------------------------|--------------|---------------|
| Jours d'exploitation | LU-VE | LU-VE |
| Fréquence | 60' | 60' |
| Heure d'exploitation | 5:55 - 20:55 | 06:00 - 20:30 |

c. d'inscrire au budget dès 2019 les coûts supplémentaires de CHF 280'000.- inhérents au renforcement des lignes 68 et 69.

Pour tenir informés les lutriens de ces modifications, le renforcement de l'offre en transports publics sur les lignes 68 et 69 a été intégré à la campagne de communication « Maîtrisons notre avenir ». (voir ci-dessous sous Communication)

Taxibus

Dans l'optique de renforcer l'accessibilité en transports publics nord-sud sur le territoire communal, le Service de la mobilité a fait une demande auprès des transports publics lausannois pour étendre et développer le service de Taxibus.

Dès lors, 2 nouveaux arrêts ont fait leur apparition :

- l'arrêt « Collège des Echerins » situé devant l'ancien collège des Echerins sur la route de la Claie aux Moines ;
- l'arrêt « La Branche » positionné au croisement du chemin des Hugonnet et du chemin de la Branche.

La création de ces 2 arrêts n'entraîne pas de frais supplémentaires pour la Commune de Lutry.

RENFORCEMENT DE L'OFFRE EN MOBILITÉ DURABLE

Dans le but de limiter les externalités négatives engendrées par les véhicules individuels motorisés et pour répondre aux besoins croissants de mobilité, tous les types de mobilités durables doivent être encouragés.

Offre Mobility

En complément de l'offre d'autopartage déjà disponible sur le territoire communal, un nouveau véhicule Mobility a été installé sur le parking de la Possession en avril 2018. Il s'agit d'une voiture électrique Renault Zoé.

L'arrivée de cette dernière à Lutry a fait l'objet d'un reportage au téléjournal de la RTS.



Figure 2: la Renault Zoé électrique Mobility du parking de la Possession

Dans l'optique d'encourager une mobilité durable, 4 abonnements transmissibles Mobility ont été souscrits pour les employés communaux. Ainsi lors de leurs déplacements professionnels, les collaborateurs communaux ont la possibilité d'utiliser le service Mobility pour se rendre à leur destination et par la même occasion, ils peuvent ainsi tester la Renault Zoé électrique stationnée proche des bâtiments de l'administration.

Face à l'engouement des citoyens pour le service d'autopartage Mobility, des démarches ont déjà été entreprises pour installer en 2019, un véhicule supplémentaire à la gare de La Conversion.

Parkings vélos

Pour permettre aux cyclistes de stationner et sécuriser facilement leurs bicyclettes, des arceaux métalliques sur des places de stationnement pour 2 roues existantes ont été installés en automne 2018:

- devant le Point I ;
- à la route du Grand-Pont ;
- à la plage de Curtinaux ;
- et à la place du Voisinand.

Par cette action, il ne s'agit aucunement de limiter le stationnement des véhicules motorisés 2 roues, mais de mieux répartir les places de parking existantes entre les divers moyens de locomotion.



Figure 3: Arceaux métalliques de l'avenue du Grand Pont

La création de ces stationnements vélos est conforme aux vœux du postulat de Monsieur le Conseiller communal Ludovic Paschoud intitulé « l'installation de parcs à vélo à Lutry ». Ce postulat a été déposé le 2 décembre 2018, au nom du groupe Indépendants et Vert'libéraux. Il a été adopté à l'unanimité, moins une abstention. La Municipalité l'a également soutenu puisqu'il rejoint le vœu n°5 de la commission de gestion sur l'exercice 2016.

VÉHICULES MOTORISÉS INDIVIDUELS

Dans le but de garantir une accessibilité de qualité du territoire communal et pour minimiser les conséquences négatives du trafic, des mesures concernant les véhicules individuels motorisés ont été prises.

Politique de stationnement

En 2017, la Commune de Lutry en partenariat avec l'Association Police Lavaux a mené une réflexion pour unifier la gestion des aires de stationnement public dans le bourg de Lutry.

Le régime de stationnement public avait alors été modifié comme suit :

| LIEU | ABONNEMENT INTERPARKING | RÉGIME |
|--|-------------------------|--|
| Combe, Possession, quai Vaudaire, route de Vevey | oui | Payant 7/7 de 7h00 à 22h00 avec 30 minutes gratuites |
| Grand Pont ouest, quai Doret, quai Doret ouest | non | Payant 7/7 de 7h00 à 22h00 avec 30 minutes gratuites |
| Grand Pont est, Riettes, Tanneurs, Rivage, Marsens, Temple | non | 30 minutes gratuites 7/7 de 7h00 à 22h00 |
| Rue du Lac, Terreaux est | oui | 30 minutes gratuites 7/7 de 7h00 à 22h00 |

En parallèle, il avait été décidé d'introduire 30 minutes gratuites de stationnement. Passé ces 30 minutes, la tarification du lundi au dimanche de 07h00 à 22h00 était la suivante :

| HEURES / MINUTES DE STATIONNEMENT | TARIFICATION 2017 |
|-----------------------------------|-------------------|
| 0 - 30min | Gratuit |
| 31 min – 2 h | CHF 1.-/heure |
| 2 h – 4 h | CHF 1.50/heure |
| Dès 4 h | CHF 3.-/heure |

Malgré ces changements, la gestion de places publiques de parking dans le bourg de Lutry est restée problématique.

À plusieurs reprises, certains commerçants ont fait part de leur mécontentement à la Municipalité.

Pour pacifier la situation, une délégation a été reçue par le Service de la mobilité, le 5 juillet 2018. Dans un souci de conciliation et pour ne pas péjorer la clientèle des restaurants et des commerces du bourg, le Service de la mobilité a alors proposé de garder les zones 30 minutes en l'état, mais de réduire l'amplitude horaire payante des parkings, avec en conséquence une adaptation du tarif horaire. Ainsi, le régime de stationnement a été modifié comme suit :

| LIEU | ABONNEMENT INTERPARKING | RÉGIME |
|--|-------------------------|---|
| Combe, Possession, quai Vaudaire, route de Vevey | oui | Payant 7/7 de 7h00 à 20h00 avec 30 minutes gratuites |
| Grand Pont ouest, quai Doret, quai Doret ouest | non | Payant 7/7 de 7h00 à 20h00 avec 30 minutes gratuites |
| Grand Pont est, Riettes, Tanneurs, Rivage, Marsens, Temple | non | 30 minutes gratuites 7/7 de 7h00 à 20h00 |
| Rue du Lac, Terreaux est | oui | 30 minutes gratuites 7/7 de 7h00 à 20h00 |

Ces modifications présentent plusieurs avantages :

- le stationnement de courte durée pour les automobilistes qui désirent faire une course dans le bourg reste possible, car les zones 30 minutes sont maintenues ;
- le trafic de recherche de place publique longue durée au sein du bourg reste maîtrisé ;
- le parking longue durée pour les automobilistes de passage ou pour les bénéficiaires d'abonnement interparking est maintenu ;
- les clients des commerces et plus particulièrement des restaurants sont moins péjorés, lorsqu'ils décident de stationner plus longtemps pour consommer.

Comme annoncé préalablement, le prix du stationnement aux horodateurs a été corrigé, afin de maintenir les rentrées financières et de traiter équitablement les détenteurs d'abonnements interparking

| HEURES / MINUTES DE STATIONNEMENT | TARIFICATION 2018 |
|--|--------------------------|
| 0 - 30min | Gratuit |
| 31 min – 2 h | CHF 1.20.- |
| 2 h – 4 h | CHF 1.80.- |
| Dès 4 h | CHF 3.60.- |

Ces modifications du régime de stationnement public ont été publiées le 11 septembre 2018, dans l'édition 73 de la FAO. À la suite des délais légaux, elles ont été mises en place au sein du bourg.

Pour informer les citoyens de ces changements, les modifications du régime de stationnement ont été incorporées dans la campagne de communication « Maîtrisons notre avenir ». Celle-ci est détaillée et présentée dans le chapitre Communication ci-dessous.

Routes de Crochet, de Savuit et de Sermotier

Depuis le 21 décembre 2018 et conformément au vœu n°15 de la commission de gestion sur l'exercice 2017, la route de Crochet a été mise en sens unique. Les véhicules empruntant cette route ne peuvent le faire que dans le sens nord-sud. Toutefois, il demeure une exception pour les cyclistes.

Afin de limiter la vitesse sur cet axe et pour permettre aux bordiers le long de la route de s'engager en toute sécurité, des places de stationnement ont été créées.

La mise en sens unique de la route de Crochet et la création de stationnements ont fait l'objet d'une publication dans la FAO, dans l'édition 92 du vendredi 16 novembre 2018. Le 20 décembre 2018, les habitants de la route de Crochet et de ses abords ont reçu un courrier d'information. Des « posts » sur la page internet officielle de la Commune de Lutry et sur Facebook ont également été publiés.

Route de Lavaux

En 2017, la Commune de Lutry a adressé une demande à la DGMR VD pour abaisser la vitesse de 60km/h à 50km/h sur la route de Lavaux. Cette demande a reçu une réponse

favorable. Ainsi, la vitesse sur la partie de la route située entre la frontière communale avec Paudex à l'ouest et le panneau d'entrée de localité de Lutry à l'est a été abaissée à 50km/h. Cette mesure permet :

- d'améliorer la sécurité routière ;
- de garantir la maîtrise du trafic ;
- de limiter la pollution sonore et ses atteintes pour les riverains ;
- d'assurer une meilleure coordination de la signalétique;
- et de préparer l'arrivée du BHNS.

Conformément aux volontés de la DGMR VD, cette décision a été publiée, le 17 août 2018, dans l'édition 66 de la FAO.

Comme il n'y a pas eu d'opposition, la signalétique sur le tronçon de route concerné a pu être changée le 5 octobre 2018. Néanmoins, ce n'est qu'après un délai de carence de 3 mois que les contrôles de vitesse au moyen de radars ont commencé. Pendant ce laps de temps, une signalétique temporaire et des afficheurs de vitesse mobiles ont été installés pour sensibiliser les automobilistes à ce changement.

COMMUNICATION

Afin d'accompagner les différentes mesures mises en place par le Service de la mobilité, diverses actions de communication ont été entreprises.

Maîtrisons notre avenir

Le Service de la mobilité a lancé en 2018, une campagne de communication nommée « Maîtrisons notre avenir ». Elle fait suite au préavis n°1248/2018 : « Rapport de la Municipalité relatif à la motion du Conseiller Jean-François Chapuisat « Pour une communication large et performante sur le projet lié aux BHNS » »

La campagne de communication « Maîtrisons notre avenir » regroupe et présente les projets suivants:

- le réaménagement de la route de Lavaux et l'arrivée du BHNS;
- le renforcement des liaisons de transports publics nord-sud ;
- le nouveau régime de stationnement dans le bourg de Lutry.

Dans le cadre de cette campagne, trois supports de communication ont été mis à disposition du public sur internet:

- une page internet sur le site communal ;
- un site internet « : <http://www.maitrisonnotreavenir.ch/> » ;
- une page Facebook.

Sur ces supports, des textes, des vidéos, et des images illustrent et présentent les projets cités ci-dessus. En sus, la page Facebook permet également de communiquer directement avec la population sur différents événements ou activités communales.

Un flyer de présentation a également été créé en mai 2018. Il synthétise les informations disponibles sur les supports internet. Un système de QR code y figure, afin de pouvoir

facilement visionner des informations complémentaires, disponibles aussi sur la page internet du site communal, sur le site « Maîtrisons notre avenir » et sur la page Facebook.

De plus, des panneaux explicatifs ont été installés dans divers espaces publics en septembre 2018. Ils reprennent les informations du flyer et des supports internet. Des QR code y figurent également.



Figure 4: exemple de panneaux au parking de la Possession et au croisement de la Grand-Rue et de la rue des Terreaux

Enfin, un film d'animation a été finalisé en novembre 2018. Il est disponible sur les diverses pages internet de la Commune de Lutry.

En outre, des articles de journaux ont régulièrement été publiés dans l'Echomunal.

Pour favoriser le contact direct avec la population, des stands d'information ont été organisés lors des Concerts sur les quais et de la Fête des Vendanges. Un troisième stand était prévu durant le marché de Noël. Malheureusement, à cause de l'annulation de ce dernier, il n'a pu avoir lieu.

Lors de la tenue de ces stands, les flyers réalisés préalablement ont été distribués, pour informer les citoyens sur les projets de mobilité de la commune.

Les habitants de Lutry ont également eu la possibilité de participer à un concours, avec à la clé, un abonnement interparking annuel et un abonnement Mobilis.

Enfin pour les enfants présents, des ballons de plage et des puzzles aux couleurs de la campagne de communication : « Maîtrisons notre avenir » étaient offerts.

Pour sensibiliser un maximum de personnes durant ces événements, des ambassadeurs sillonnaient également les rues du bourg pour distribuer des flyers, répondre aux questions et inviter la population à participer au concours.



Figure 5: un « ambassadeur » durant les concerts sur les quais.

En outre, les ambassadeurs ont aussi passé trois matinées à différents arrêts de transports publics, pour informer au moyen de flyer la population et répondre aux interrogations.

Deux présentations destinées aux Conseillers communaux ont été organisées. La première s'est tenue le 6 décembre 2018. Elle était réservée aux membres de groupe de concertation PP7. La deuxième a eu lieu en avant séance du Conseil communal, le 8 décembre 2018.

À l'issue de ces deux présentations, les participants ont reçu une chemise contenant : le flyer d'information et une version imprimée du PowerPoint diffusé.

Communication générale

En complément de la campagne de communication « Maîtrisons notre avenir », le Service de la mobilité a régulièrement tenu informé le Conseil communal de ses travaux via des communications.

Les pages internet sur le site communal ont aussi été mises à jour.

En outre, le Service a aussi pris le temps de recevoir en rendez-vous ou de répondre aux remarques des citoyens par courriers ou emails.

Enfin dans le but de sensibiliser les adolescents aux enjeux de mobilité et d'aménagement du territoire, le Service de la mobilité a accueilli en novembre 2018 durant 2 matinées des classes du gymnase de Chamblandes. En prenant comme base le projet de réaménagement de la route de Lavaux et l'arrivée du BHNS à Lutry, les élèves présents dans le cadre de leur cours de géographie ont pu voir comment un projet d'urbanisme et de mobilité était élaboré.



La Commune de Lutry délègue ses Missions Générales de Police (MGP), ainsi qu'une grande partie des tâches du 5^{ème} processus à l'association Police Lavaux (APOL).

Politique :

La Municipalité est représentée au sein du Comité Directeur (CODIR) par :

- M. Kilian Duggan, Conseiller Municipal.

Le Conseil communal est représenté au Conseil Intercommunal (CI) par :

- Mme Charlotte Clerc, PLR,
- Mme Catherine Desaules, PSIG,
- Mme Mical Rappaz, PSIG,
- Mme Claudia Ricci-Bovier, PLR,
- M. Pierre Bonjour, Les Verts,
- M. Thierry Buche, PLR,
- M. Charles Chappuis, PLR,
- M. Vincent Hofer, I & VL,
- M. Olivier Paschoud, PLR,
- M. Claude Perret, UDC.

L'organisation mise en place en 2011 est intégrée aux dispositifs sécuritaires policiers cantonal et national. Les collaboratrices et collaborateurs garantissent de nombreux mandats sécuritaires et administratifs en faveur de six communes pour un bassin de population de 22'000 habitants.



Nouvelle centrale d'engagement



Salle gestion de crise et événements majeurs

Pour assurer un dispositif sécuritaire ayant démontré son efficacité, le citoyen dispose d'un service professionnel 365 jours par an, 24/24. La réception du poste de police de Lutry est desservie selon le même horaire.

Les éléments statistiques en lien avec la criminalité attestent d'une diminution régulière des délits, tant aux niveaux national, cantonal que régional. Ce constat encourageant découle d'une adaptation des effectifs policiers sur le plan vaudois et d'une amélioration avérée du lien de confiance police-population.



Les autorités politiques, conjointement avec le Commandant, ont toujours eu pour volonté de mettre en place un service de police de proximité avec une écoute particulière à l'attention du citoyen. Cette démarche n'est pas toujours aisée puisque le personnel de l'Association doit mettre en œuvre de multiples législations fédérales, cantonales et communales. Les éventuels sujets de discord se rapportent majoritairement à la problématique en matière de stationnement ou aux contrôles du respect des vitesses autorisées. Il est utile de rappeler que, dans ces deux secteurs d'activité spécifique, la police applique les directives de la Municipalité édictées dans le respect du droit supérieur.



Présence sur un marché lutrien

Le Commandant et son personnel mettent régulièrement en œuvre de multiples démarches concourant à entretenir un lien de confiance police–population. En 2018, sur la territorialité de Lutry, l'organisation a participé à une présentation des services sécuritaires sur le quai Doret et mis en œuvre des portes ouvertes à l'intention de la Commission de gestion et du Conseil communal.



Portes ouvertes pour autorités communales



Présentation des services sécuritaires lutriens

Le service de police assure de multiples prestations administratives au profit de la commune de Lutry. D'une manière plus globale, le Comité de direction atteste d'une augmentation régulière des mandats administratifs – police du commerce – office du stationnement – commission de police – gestion du domaine public, etc.. Dans ces circonstances, l'organisation a été contrainte d'adapter les effectifs du personnel civil. Cette évolution a eu pour corrolaire une carence d'espaces bureaux sur le site Lutry.

Nous vous invitons à parcourir le rapport de gestion 2018 de l'APOL qui relate, dans le détail, l'entier des activités réalisées durant cet exercice. Vous y trouverez également de multiples données statistiques par commune. Celles-ci sont accessibles sur le site internet de l'organisation (www.apol.ch) (onglet organisation – Conseil intercommunal – préavis 2019).

POLICE ADMINISTRATIVE

MANIFESTATIONS

Une nette augmentation des manifestations est relevée sur la territorialité de Lutry (907 en 2018 / 735 en 2017, soit + 172).

Les plus importantes font l'objet d'autorisations particulières conjuguées avec un accompagnement des organisateurs, une analyse des risques et une présence visible de policiers, de membres de la protection civile et/ou d'auxiliaires en matière de gestion des circulations.



Brocante



Urbantrail

Grâce à l'ensemble des mesures prises, aucun incident fâcheux n'est venu troubler les manifestations. Dans l'ensemble, les mesures prises ont également permis une relation correcte durant les moments festifs avec la population riveraine.

Les éléments en notre possession semblent indiquer une approche plus compréhensive des riverains quant aux traditionnelles manifestations lutriennes.

Autorisations pour manifestations :

| | <u>2018</u> | <u>2017</u> | <u>2016</u> |
|-----------------------|-------------|-------------|-------------|
| ▪ permis temporaires, | 68 | 63 | 53 |
| ▪ tombolas, | 8 | 12 | 10 |
| ▪ lotos. | 4 | 4 | 4 |

ETABLISSEMENTS PUBLICS

- **Fermetures :**
« Buffet CFF », La Conversion : fermeture au 01.10.2018
- **Modifications :**
« Terrarossa » : nouveau gérant dès le 01.03.2018;
« Behrend Bouattit & Douw SNC », nouvelle société exploitante dès le 19.06.2018;

- **Ouvertures :**
 - « Vino Time », commerce de vins : ouverture le 27.02.2018 ;
 - « Coop Petite Corniche », vente à l'emporter : ouverture dès le 14.03.2018 ;
 - « Messidor » : ouverture le 02.08.2018 ;
 - « Bouchello », vente par internet Limoncello : dès le 19.11.2018.

Permissions de café :

Les débits de boissons de la commune ont bénéficié de 14 heures de prolongation d'ouverture (7 en 2017, 17 en 2016, 40 en 2015).

REGISTRE DES ENTREPRISES

| | <u>2018</u> | <u>2017</u> | <u>2016</u> |
|--|--------------|--------------|-------------|
| Nombre d'entreprises inscrites au registre | 1'037 | 1'012 | 975 |
| ▪ nouvelles inscriptions, | 29 | 102 | 61 |
| ▪ radiations (déménagements, cessations d'activités, etc.) | 4 | 32 | 33 |
| ▪ * modification sur programmes informatiques commune / canton (changements d'adresses, changements de directions, conseils d'administration, changements d'activités diverses, etc.). | 17 | 23 | 16 |

TAXES COMMUNALES DE SÉJOUR

| | <u>2018</u> | <u>2017</u> | <u>2016</u> |
|--------------------------------------|------------------|------------------|------------------|
| ▪ encaissement taxes | 59'097.80 | 56'652.65 | 48'820.80 |
| ▪ hôtels | 42'951.303 | 2'419.80 | 33'455.70 |
| ▪ résidences secondaires + locations | 5'591.10 | 7'358.25 | 7'826.70 |
| ▪ chambres d'hôtes | 3'686.80 | 3'516.40 | 2'973.-- |
| ▪ camping du Portillon | 6'868.60 | 13'358.20 | 4'565.40 |

DIVERS

| | | | |
|-------------------|--------|--------|--------|
| ▪ Nuitées | 14'499 | 12'793 | 12'094 |
| ▪ chiens recensés | 463 | 464 | 456 |

NOTIFICATIONS DIVERSES

| | | | |
|---|-----|-----|-----|
| ▪ commandements de payer | 559 | 453 | 595 |
| ▪ objets trouvés | 276 | 284 | 257 |
| ▪ objets restitués | 127 | 97 | 102 |
| ▪ mandats d'amener pour office des poursuites | 9 | 7 | 9 |

PORT

La Municipalité mandate l'APOL pour la gestion administrative des installations portuaires communales.

Pour cet exercice, aucun événement particulier n'est recensé, exception faite de l'utilisation intense des places à terre qui engendre des mesures de contrôles renforcées. A cet effet, il a été convenu d'un réaménagement – marquage de l'espace – permettant des améliorations significatives entre utilisateurs de cet espace privé communal.

La Municipalité et ses services ont été amenés, durant les années précédentes, à traiter deux situations découlant d'un accident sur le site du quai Vaudaire en connexité des espaces d'hivernage. Au regard de cette situation, le service a décidé de positionner deux espaces différents, l'un réservé aux canots moteur, l'autre aux voiliers.



Commune de Lutry – Parking Quai Vaudaire – hivernage bateaux



Une place d'amarrage a été attribuée à la suite du renoncement du bénéficiaire et six autres places à la suite de décès.

Trois places de stationnement à terre ont été accordées à la suite du renoncement des bénéficiaires.

Situation des listes d'attente :

| | | |
|-------------------------|-------------------------|-----|
| Amarrage dans le port : | domiciliés à Lutry | 343 |
| | domiciliés hors commune | 124 |
| Stationnement à terre : | domiciliés à Lutry | 23 |
| | domiciliés hors commune | 42 |

PLAGE

La saison estivale, particulièrement favorable à la détente, s'est déroulée globalement d'une manière très satisfaisante sur les plages lutriennes.

Il ne s'agit pas là du fruit du hasard mais bien des nombreuses mesures prises depuis des années par l'ensemble des autorités qui sont largement connues et majoritairement respectées par les utilisateurs de ces espaces de détente.

Il est à relever que les seuls tracés recensés découlent de la circulation des cycles malgré l'interdiction et le non-respect des propriétaires de canidés en dehors des heures de présence des vigiles.

En 2018, nos collaboratrices et collaborateurs ont conduit quelques actions spécifiques et préventives en lien avec cette problématique, sans résultat probant.



Campagne de prévention « Cyclistes » et distribution de flyers concernant les cambriolages

Ainsi, durant cette saison, les vigiles étaient présents comme suit :

- lundi – dimanche 1 vigile de 10h00 à 3h00
- vendredi et samedi 1 deuxième vigile de 20h00 à 03h00.

La société de surveillance a exercé 2'338 heures de surveillance (2'140 en 2017) sur l'aire de détente de Curtinaux et le secteur Est de la plage. Le coût des missions confiées à la société de surveillance s'est élevé à CHF 120'770.20 (CHF 110'989.45 en 2017). Les vigiles présents ont ainsi procédé au refoulement de 42 personnes (116 en 2017) et ont demandé à 7 autres (170 en 2017) de quitter l'aire de détente à l'heure fixée.

Les relevés fournis par l'entreprise de sécurité active sur les aires de détente de Curtinaux figurent ci-après :

| | |
|--|-------|
| - Troubles à la tranquillité | 14 |
| - Interventions contre des propriétaires de chiens | 731 |
| - Nuisances sonores | 396 |
| - Refus d'installation de tente | 23 |
| - Demandes de déplacement de grils | 123 |
| - Altercations | 2 |
| - Interventions préventives envers des conducteurs de deux-roues | 1'635 |

| | |
|--------------------------------|----|
| - Ivresses publiques | 3 |
| - Dommages à la propriété | 1 |
| - Déposes de déchets excessifs | 65 |
| - Divers | 26 |

Total **3'019**

Les policiers ont conduit, pendant l'été 2018, 13 interventions de police (vols, dommages à la propriété, sécurisation pour des branches à la suite d'intempéries, pêcheurs dans la zone de baignade et nuisances sonores).

PARKINGS

La problématique découlant de la gestion du stationnement est au fait de l'actualité depuis de nombreuses années. La Municipalité, désireuse de répondre avec efficacité à ces tracasseries du quotidien, a pris de nombreuses mesures durant cet exercice. Elle a procédé à une réorganisation des activités spécifiques entre les services police et mobilité. Ainsi, le Service de la mobilité est responsable de la planification du stationnement et l'APOL de sa gestion.

Abonnements inter-parkings :

- lutriens CHF 60.—
- hors Lutry CHF 80.—

Macarons :

- lutriens CHF 40.—
- hors Lutry CHF 60.--

| | | | | | | |
|------------|---|-----|--------|---|-----|-------------|
| Possession | : | 285 | places | - | 470 | abonnements |
| Savuit | : | 75 | places | - | 40 | abonnements |
| Corsy | : | 102 | places | - | 27 | abonnements |
| Combe | : | 117 | places | - | 49 | abonnements |
| Croix | : | 37 | places | - | 36 | abonnements |
| Vaudaire | : | 83 | places | - | 61 | abonnements |

| | | |
|------------|---|----|
| Macarons B | : | 49 |
| Macarons C | : | 35 |
| Macarons E | : | 1 |
| Macarons F | : | 7 |
| Macarons G | : | 2 |

Autorisations pour port du Vieux-Stand

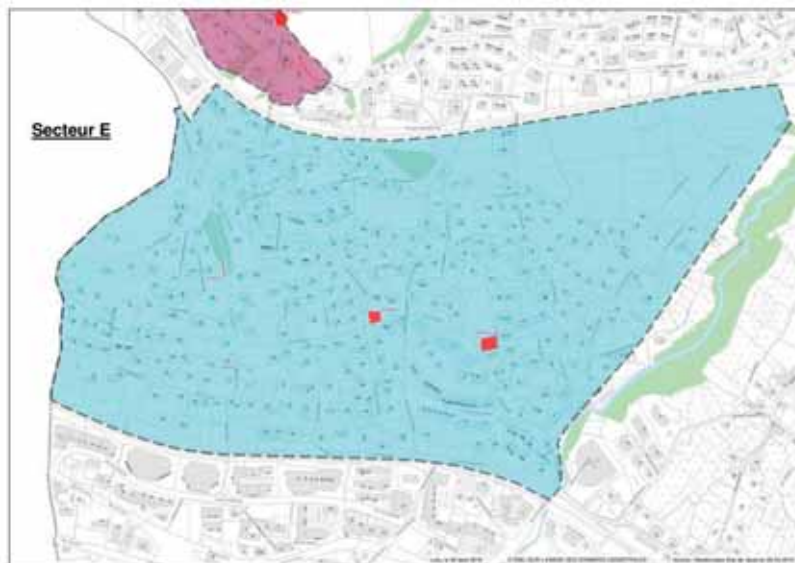
Dites autorisations sont reconnues sur le parking de la Combe, la route du Grand-Pont et la route d'Ouchy. Pour l'exercice 2018, 272 (333 pour 2017) autorisations d'une validité d'un an ont été délivrées aux bénéficiaires.

Macarons – Plan des secteurs « B » et « C »



Taillepie – Culturaz – Sermotier – Toises - Curtinaux

Macarons – Plan du secteur « E »



Macarons – Plan du secteur « F »



Villas – Pépinière Sud – Cornèle – Marionnettes

Macarons – Plan du secteur « G »



Bossières

CIMETIÈRE

Durant l'exercice écoulé, 154 décès ont été enregistrés. 136 personnes ont été incinérées alors que 18 ont été inhumées au cimetière de Flon de Vaux ou dans d'autres communes.

| | |
|----------------------|----|
| Tombes enfant | 0 |
| Tombes à la ligne | 8 |
| Tombes cinéraires | 3 |
| Columbarium | 3 |
| Jardin du souvenir | 16 |
| Niches en concession | 0 |
| Concession de corps | 3 |

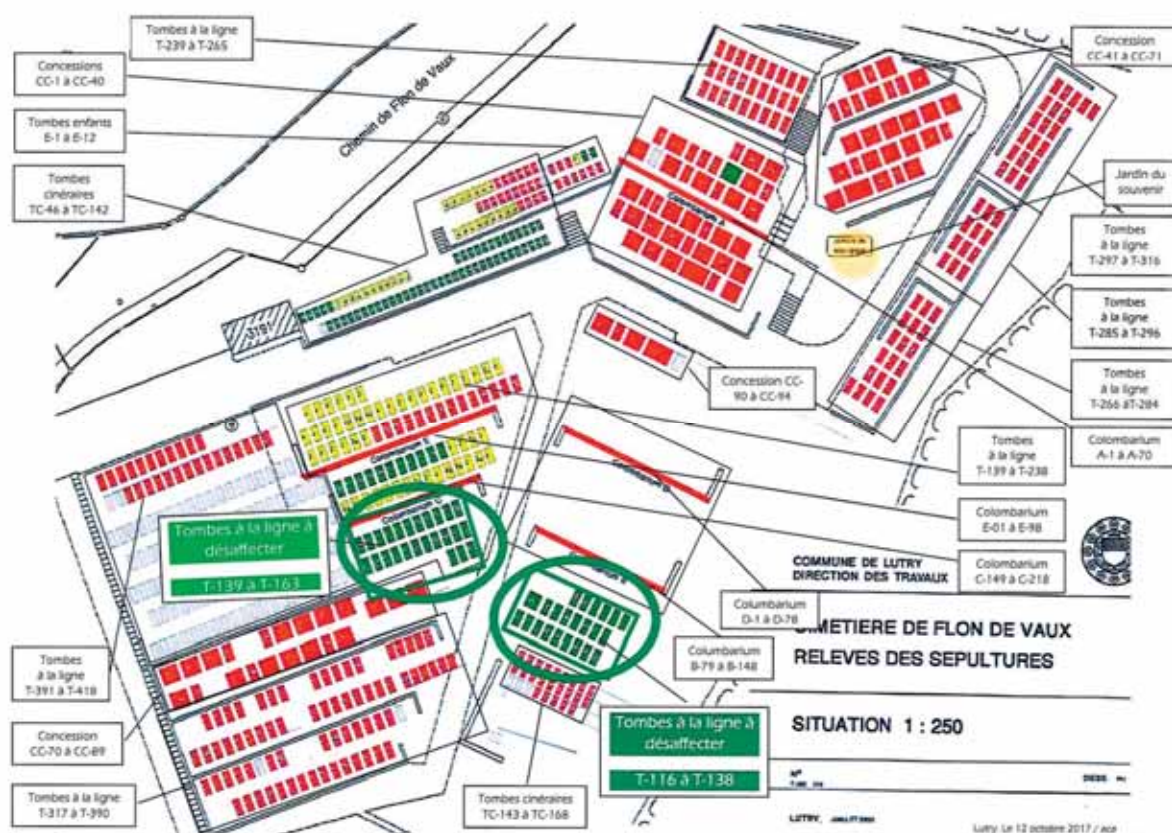
| Décès enregistrés : | 2018 | 2017 | 2016 |
|--|-------------|-------------|-------------|
| Total décès enregistrés | 154 | 141 | 174 |
| ▪ inhumations à Lutry | 11 | 7 | 13 |
| ▪ incinérations | 136 | 127 | 145 |
| ▪ dépôts d'urnes et de cendres à Lutry | 27 | 36 | 38 |
| ▪ concessions de corps accordées à Lutry | 3 | 2 | 2 |

Désaffectation

La Municipalité, sur proposition du Service de police, a décidé de procéder à une désaffectation partielle des terrasses indiquées en vert ci-dessous. En effet, les autorités doivent anticiper les événements à venir et planifier une disponibilité suffisante des espaces permettant l'inhumation de corps ou d'urnes.

Les surfaces concernées ne font pas l'objet d'une désaffectation anticipée et sont conformes au Règlement du Champ du Repos. Les démarches ont fait l'objet d'une publication légale et les familles des défunts ont été informées par courrier personnalisé. Les travaux s'effectueront sous la direction du Service des Travaux et Domaines durant le printemps 2019.

Cimetière de Flon de Vaux



RÉSEAU ROUTIER

CIRCULATION

La Municipalité, dans sa séance du 5 mars 2018, a décidé, pour la 31^e année consécutive, de reconduire les restrictions de circulation et de parcage dans les rues du Bourg. Celles-ci ont été actives en restrictions fixes du 8 juin au 30 septembre 2018 tandis que les restrictions « week-ends » ont été mises en place du 29 mars au 7 juin 2018 et du 1^{er} au 28 octobre 2018.

SIGNALISATION

Plaque « interdiction de s'arrêter », marché de Corsy ; cône de balisage réfléchissant, Possession ; remplacement totem zone 30, ch. de la Jaque (accident) ; 2 panneaux « interdiction de circuler », ch. Cortil ; cadre pour plaque de rue, rte La Croix ; 2 panneaux « impasse », rte de Converney (vol) ; signalisation verticale modification zones de stationnement ; plaque de rue, cadre et poteau, ch. Cortil ; panneau « interdiction de circuler », ch. d'En Vaux ; plaque de rue et cadre, sentier Duboule ; installation panneau et plaque de rue, En Vaux ; 1 pôle cône pour problèmes entrée parking ; remise en état poteau, rue des Terreaux/Horloge ; 1 cône de balisage rétro réfléchissant, Possession ; poteau et cadre en tube signal, rue du Rivage ; panneau « impasse » et cadre, ch. Bannerettes ; 1 pôle cône, Possession ; panneaux combinés, rue de Marsens (vandalisme) ; plaque de rue et cadre, ch. Petit Bochat ; bandes temporaires pour signaux ; installation panneaux et supports, route de Taillepiéd ; divers travaux de marquage ; cadre et bride pour panneau giratoire La Croix ; panneaux pour voitures électriques, rue des Terreaux, Possession ; balise et signalisation réfect, ch. des Hugonnets ; campagne de marquage routier 05/18 ; 3 tubes pour socles en béton, rte de Vevey ; plaque de rue Lutry « 109-113 » ; 1 poteau fermé, quai Doret, place des Halles ; plaque combinée et cadre, rue du Châtelard 7 ; panneaux mobiles « interdiction de stationner » ; travaux de marquage parking Ecop., ch. des Marionnettes ; modification installation panneau horodateur, rte de Vevey ; modification stationnement, quai Doret, quai Vaudaire, rue Friporte ; support et cadre à la suite d'un accident, rte de la Conversion ; interdiction de parquer et supports, rue du Rivage ; 2 autocollants « dimanche » pour signalisation ; cadre et brides pour panneaux signalisation ; panneau « Camping de Lutry » ; panneau à clip avec signaux « interdiction de stationner » ; divers panneaux de signalisation ; fondation acier pour signal, ch. du Mâcheret ; mise aux normes de la signalisation existante ; 2 brides pour signalisation ; remplacement du panneau « Ch. de la Jaque » (accident) ; travaux de marquage « Terreaux », devant la boulangerie ; cadre en tube et bride, Jardins du Château ; poteau et fondation, Jardins du Château ; fixation cadre en tube, route du Landar ; 1 poteau et bandes réfléchissantes, rte de Taillepiéd ; plaque de rue, type Lutry, rte de Savuit ; entrée de localité « La Conversion, support et fondation ; signalisation fermeture hivernale, rte de Savigny ; 2 panneaux « interdiction de stationner », rte de la Conversion ; signaux de priorité de droite et sens unique, « cédez le passage », support et fondation ; ch. de l'Arabie, ch. des Brûlées, ch. de Crêt-de-Plan ; 1 support, 1 signal « fin de 50 km », 1 « interdiction de tourner à gauche, 1 « cédez le passage », rte du Landar ; plaque de rue, rte de Savuit ; remplacement mât, carrefour du Voisinand (accident) ; plaque de rue, ch. de Champ-Maffrey ; modification de vitesse 5 x 50 km/h ; rte de Lavaux ; 1 entrée de localité, cadres et brides, Le Châtelard.

MARQUAGE

Quai Vaudaire, zone de stationnement, numérotation des places, case handicapé ; **Rte du Grand-Pont**, zone de stationnement, triangle de décrochement, STOP ; **Rue des Terreaux**, ligne de place de parc « place boulangerie Vincent, passages pour piétons, ligne d'arrêts interdits, ligne d'attente « triangles » ligne de guidage ; **Place des Fêtes**, zone de stationnement, numérotation ; **Place des Fêtes**, place à terre, cases bateaux, numérotation des places ; **Rue du Rivage**, zone de stationnement, case électrique, case de livraison ; **Place Marsens**, zone de stationnement ; **Place du Temple**, zone de stationnement ; **Rte de Vevey**, zone de stationnement ; **Rte du Grand-Pont**, zone de stationnement ; **Parking de la Cornèle**, zone de stationnement, ligne de stationnement interdit ; **Rte de la Croix**, ligne de guidage, ligne d'arrêt « triangles » ; **Rte du Bras-de-Fer – rte de la Croix**, STOP ; **Place des Halles** STOP, ligne d'arrêt ; **Parking de la Possession**, zone de stationnement, numérotation, bande longitudinale pour piétons, flèches de direction, case de stationnement véhicules électrique, case TAXI, case handicapé ; **Ch. des Riettes**, ligne de guidage ; **Quai Doret impasse de la Lutrive**, zone de stationnement, numérotation ; **Rte du Crochet**, zone de stationnement ; **Ch de la Pépinière**, zone de stationnement ; **Rue des Terreaux – le Château**, passage pour piétons, ligne de guidage, ligne d'arrêt « triangle », ligne interdisant l'arrêt.

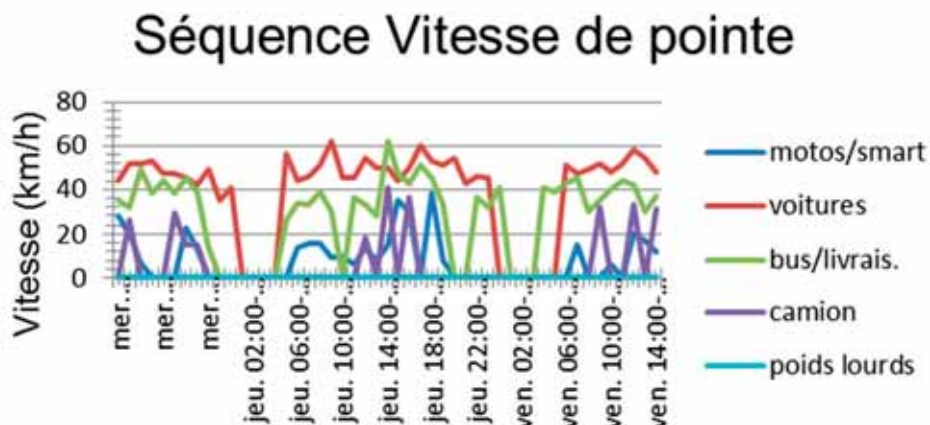
CHANTIERS

La Direction de police a procédé à la légalisation de 34 plans de signalisation de différents chantiers.



COMPTAGE

Le service de police procède régulièrement à des relevés de charges sur les artères communales. Ces démarches concourent régulièrement avec des requêtes ou pétitions de riverains ; elles permettent aussi à l'autorité de procéder à des vérifications quant à l'augmentation des volumes de trafic sur certains tronçons. L'ensemble des relevés est transmis à l'autorité pour information et aux Services de la mobilité et des travaux pour la bonne gestion de leurs dossiers.



SERVICE DU FEU

Ce rapport reprend les éléments importants de l'année écoulée, riche en événements. Nous restons à disposition pour toutes demandes complémentaires via l'adresse administration@sdis-ouest-lavaux.ch

Organisation

Notre SDIS est un organisme basé sur une entente intercommunale et n'a en conséquence aucune forme juridique propre. Les organes décisionnels sont les Municipalités de nos quatre communes.

Commission consultative du Feu

La Commission consultative du Feu (CCF), lien essentiel entre les Municipalités et le SDIS s'est réunie à 7 reprises en 2018 et a débattu des sujets suivants : axes stratégiques, comptes 2017, plan des investissements 2018-2023, budget 2019, nominations et promotions ainsi que l'approbation du planning des exercices 2019.

Elle est composée de :

| | |
|-------------------------|---|
| Pour Belmont/Lausanne : | Mme Nathalie Greiner, Conseillère municipale M. Christian Stutz, Conseiller communal |
| Pour Lutry : | M. Kilian Duggan, Conseiller municipal M. Philippe Sandoz, Conseiller communal |
| Pour Paudex : | M. Gérald Fontannaz, Conseiller municipal M. Gianfranco Farinelli, Conseiller communal |
| Pour Pully : | M. Jean-Marc Chevallaz, Conseiller municipal M. Gérald Cuche, Conseiller communal |
| Pour le SDIS : | Maj Patrick Sauty, commandant a.i. (jusqu'au 27 janvier) Maj Sébastien Baehler, commandant (dès le 27 janvier) |

La présidence de cette commission a été assurée par :

- M. Kilian Duggan – du 1^{er} juillet 2017 au 30 juin 2018
- Mme Nathalie Greiner – dès 1^{er} juillet 2018

Les membres de la CCF ont pu compter sur le soutien de Mme Isabelle Hawkins, secrétaire, pour l'établissement des procès-verbaux de séance et ce jusqu'en juin. Elle a été remplacée par Mme Nicole Mulhaupt dès la rentrée de septembre.

Commandement

Le SDIS est placé sous la direction de son Commandant. Le Major Patrick Sauty a assuré l'intérim du mois de juin 2017 au 27 janvier 2018, date à laquelle il a remis le commandement au Cap Sébastien Baehler, promu à cette occasion au grade de Major.

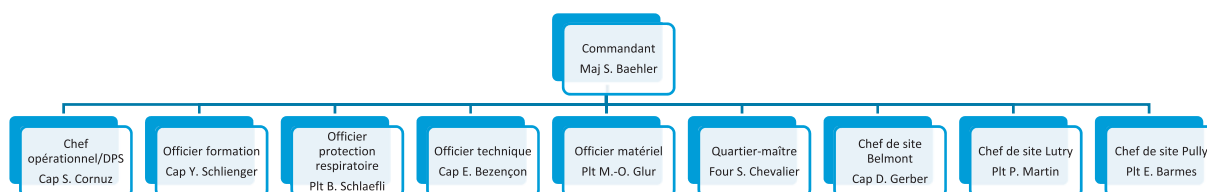


Etat-major

Le Commandant est secondé dans ces tâches par un état-major, tel que décrit dans le Règlement du SDIS.

Au 1^{er} janvier 2018, deux nouveaux postes sont venus étoffer cette équipe de direction afin de répondre à la quantité toujours croissante de travail ainsi qu'à la complexité et spécificités de certains domaines. Ainsi le poste de Chef opérationnel/DPS a été rempli par le Capitaine Sébastien Cornuz, précédemment Chef de site de Pully et celui d'Officier Protection Respiratoire par le Premier-lieutenant Benjamin Schlaefli.

Afin de remplacer le Capitaine Cornuz dans son rôle de Chef de site, le Premier-lieutenant Etienne Barmes a rejoint l'EM, ainsi que le Fourrier Stéphane Chevalier, qui lui a remplacé le Major Sébastien Baehler au poste de Quartier-maître.

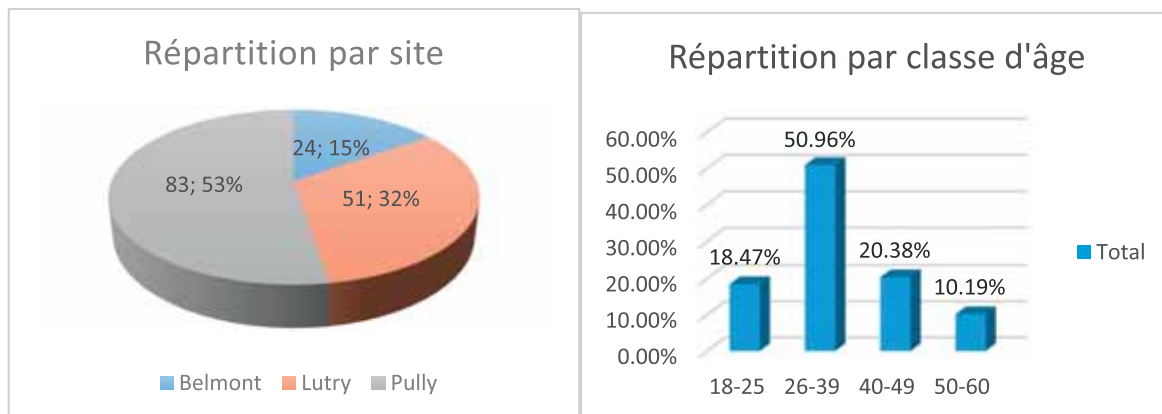


Effectifs

En 2018, nous avons vu une diminution de nos effectifs. Cette diminution s'explique par le fait que nous avons mis l'accent sur la valorisation qualitative des ressources. Plusieurs personnes peu actives ou insuffisamment formées nous ont ainsi quitté, le plus souvent d'un commun accord. Si les effectifs s'en trouvent un peu réduits, les qualifications et la motivation du détachement DPS est certaine. Nous pouvons envisager l'avenir sereinement et accueillir dans nos rangs les nombreuses recrues 2018 !

| | 01.01.2015 | 01.01.2016 | 01.01.2017 | 01.01.2018 | 01.01.2019 |
|----------------|------------|------------|------------|------------|------------|
| Officiers | 25 | 25 | 26 | 25 | 23 |
| Sous-Officiers | 41 | 36 | 37 | 37 | 36 |
| Sapeurs | 105 | 105 | 93 | 93 | 74 |
| Recrues | 37 | 23 | 23 | 23 | 24 |
| Total | 208 | 189 | 179 | 178 | 157 |

Evolution des effectifs 2015-2019



Démission et cessation d'activités d'Officiers

Nous comptons deux officiers qui ont cessé leurs activités en 2018 :

- Premier-lieutenant Patrick Marguerat, site de Lutry
- Lieutenant Daniel Ganière, site de Belmont/Lausanne

Nominations et promotions

Ont été promus au 1^{er} janvier 2018 :

A la distinct d'Appointé(e) :

François Bonnafous
 Mathieu Breitenstein
 Fabio Da Silva Martins
 Etienne Desaulles
 Karim Ganour
 Amandine Massart
 Bekim Rehaj
 Loïc Vuilleumier

Au grade de Caporal :

Antoine Chabuet
 Loïc Chaverri
 Konstantinos Dell'Olivo
 Isabelle Roméas Campin

Au grade de Sergent :

Vincent Lavanchy

Au grade de Sergent-Chef

Adrien George
 Anthony Mottaz

Au grade de Sergent-Major

Philippe Merk
 Xavier Raemy

Au grade d'Adjudant sous-officier

Michaël Dumas

Au grade de Premier-lieutenant

Etienne Barmes
 Marc-Olivier Glur
 Benjamin Schlaefli

Au grade de Capitaine

Didier Gerber

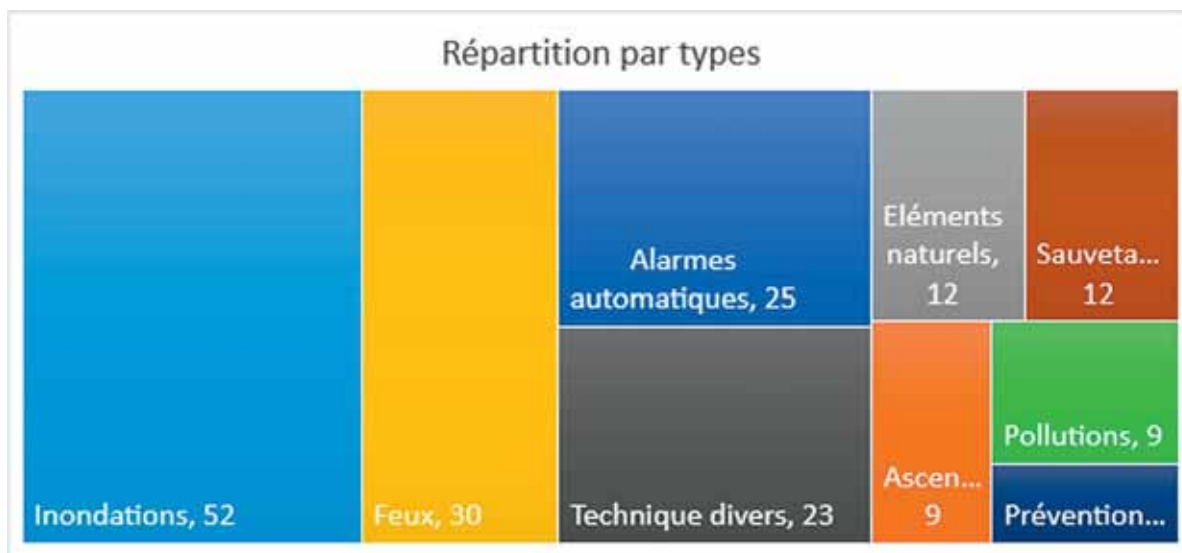
Au grade de Major

Sébastien Baehler

ACTIVITÉS

Interventions

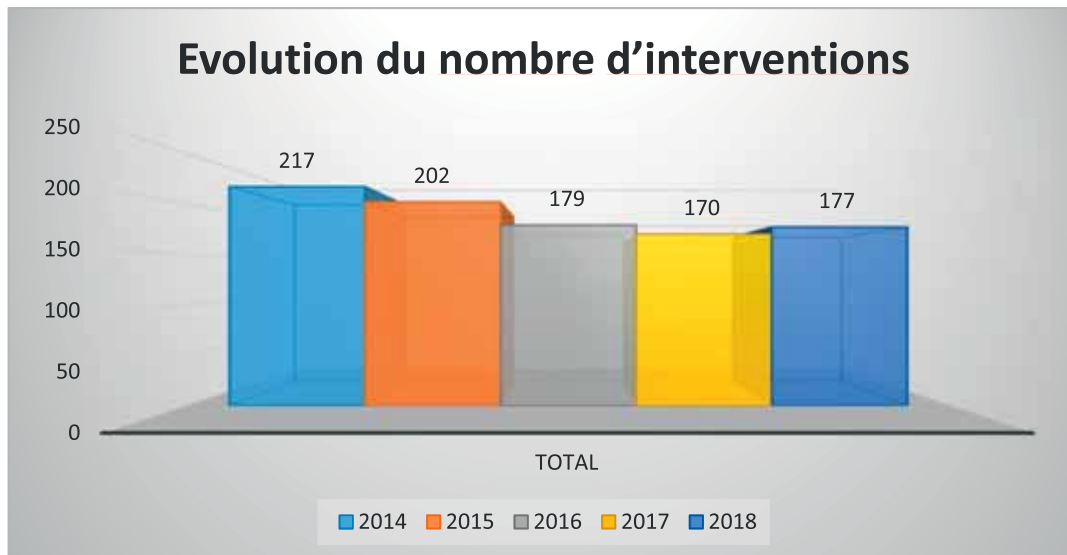
Nous sommes intervenus 177 fois en 2018. Même si les inondations par accident ou usure demeurent notre première cause de demande de secours, les feux ne sont pas en reste, comme explicité ci-dessous :



La tendance à la baisse que nous constatons maintenant depuis quelques années est principalement due à deux facteurs :

- La Procédure de Levée de doute en cas d'alarme automatique. Cette procédure, mise en place par l'ECA, permet d'éviter l'engagement des sapeurs-pompiers en cas de détection fallacieuse. Cette procédure a permis de diminuer d'environ 25% les alarmes automatiques.
- La décision de l'ECA et de la DGE (Direction générale de l'Environnement) d'alarmer les sapeurs-pompiers professionnels du SDIS Lausanne-Epalinges pour traiter les cas POL 0 – pollution localisée sur route – au lieu des sapeurs-pompiers des SDIS de la couronne lausannoise (comme cela se fait sur le reste du canton).

Si nous pouvons nous réjouir de la première initiative, car il s'agit de réelles fausses alarmes, nous ne pouvons que déplorer la deuxième. En effet, diminuer le nombre de mises sur pied, alors que la demande de secours est bien réelle, c'est agir sur un des facteurs de motivation les plus importants de nos sapeurs-pompiers, facteur qui justifie l'important temps consacré aux formations et aux permanences.



Un certain nombre de ces interventions méritent un coup de projecteur :

- Le 6 janvier, un début d'année explosif avec un feu qui a complètement détruit un appartement.



- Le 1^{er} février, les sapeurs-pompiers se mettent au sport : inondation de grande ampleur dans un fitness de la région, nécessitant la mise sur pied du personnel de deux sites pour un total de 56 heures d'intervention cumulées (17 personnes)
- Le 12 février, nous sommes alarmés pendant un cours de cadres pour un feu d'appartement. Nous arrivons sur place 3 minutes après l'alarme avec 1 sapeur et 25 cadres. Néanmoins l'intervention s'est très bien déroulée.
- Le 5 mars, une inondation particulièrement humide, avec un immeuble de trois étages, complètement inondés. En cause : la rupture d'une conduite au dernier étage. 19 sapeurs-engagés pendant 3 heures.
- Le 19 avril : feu dans un immeuble ancien : intervention très technique avec le développement du feu dans les planchers. En pleine semaine au milieu de l'après-midi, nous avons pu mobiliser 26 sapeurs-pompiers.
- Le 12 juin, lors des grosses intempéries, plusieurs mobilisations notamment pour venir en renfort à nos collègues du SDIS Lausanne-Epalinges.
- Le week-end du 28 au 29 septembre, 5 interventions pendant la fête du sauvetage à Lutry. L'équipe de permanence a eu un week-end très chargé !
- Le 22 octobre en milieu d'après-midi, important feu de villa avec développement à la toiture ; 34 personnes mobilisées depuis nos trois sites.



- Finalement, le 19 décembre, à l'heure du repas de midi, dernier feu de l'année qui s'est fait remarquer de loin : feu d'une camionnette avec des bouteilles de gaz.

Ces interventions, parmi tant d'autres, permettent d'illustrer la polyvalence et l'engagement de notre personnel.

Permanence

Sur nos trois sites, des permanences sont assurées afin de répondre aux critères demandés par la LSDIS et les directives émises par l'ECA. Nous garantissons ainsi un départ des secours dans les plus brefs délais. En 2018 ce ne sont pas moins de 74'600 heures qui ont été effectuées.

Gardes

Notre SDIS a été engagé sur plusieurs événements afin d'assurer la sécurité feu ou circulation, notamment :

- Les concerts du Festival Pully-Lavaux à l'heure du Québec
- La Course à travers Pully
- Les festivités du 1^{er} août
- Le cortège de la Fêtes des Vendanges à Lutry
- Pully 4 Kids
- Le Marathon de Lausanne
- La soirée de Noël des écoles de Paudex

Ces gardes sont des services commandés par les communes, conformément au Règlement du SDIS.

Concours de la Fédération Vaudoise des Sapeurs-Pompiers

Les 4 et 5 mai dernier ont eu lieu les traditionnelles assemblée générale et concours de la FVSP. Notre SDIS a bien été représenté dans de nombreuses disciplines de concours :

- Equipe Motopompe 1 traditionnelle – Groupe C – 5^{ème} place
- Equipe Motopompe 2 traditionnelle – Groupe D – 2^{ème} place
- Equipe Tonne pompe – Groupe A – 5^{ème} place
- Gymkhana – jusqu'à 30 ans – Equipe Chronakis-Jörg – 11^{ème} place
- Gymkhana – 41 ans et plus – Equipe Ganière-Guérin – 5^{ème} place
- Gymkhana – 41 ans et plus – Equipe Esseiva-Morier-Genoud – 13^{ème} place

Ces concours, en plus d'être une solide expérience, permettent de développer l'esprit d'équipe et de porter haut les couleurs de notre SDIS. L'Etat-major adresse un grand bravo à tous les participants.

Formation

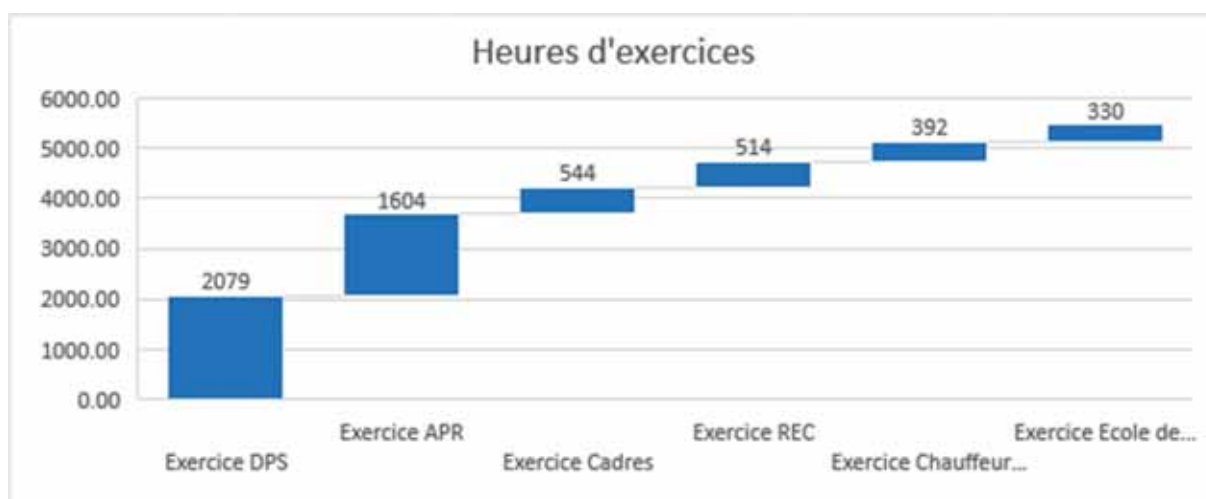
Formation interne – exercices

Trouver l'organisation de la formation adéquate pour notre SDIS relève toujours d'un véritable casse-tête. Ainsi les différents exercices ont été répartis sur 96 soirées et 4 samedis. Le personnel quant à lui a été réparti sur 26 détachements distincts.

Les samedis ont permis de faire des exercices de plus grande envergure, comme un transport d'eau depuis le lac jusqu'au château du Bochat à Paudex ou encore un exercice d'intervention avec de nombreux sauvetages au Collège Principal à Pully.

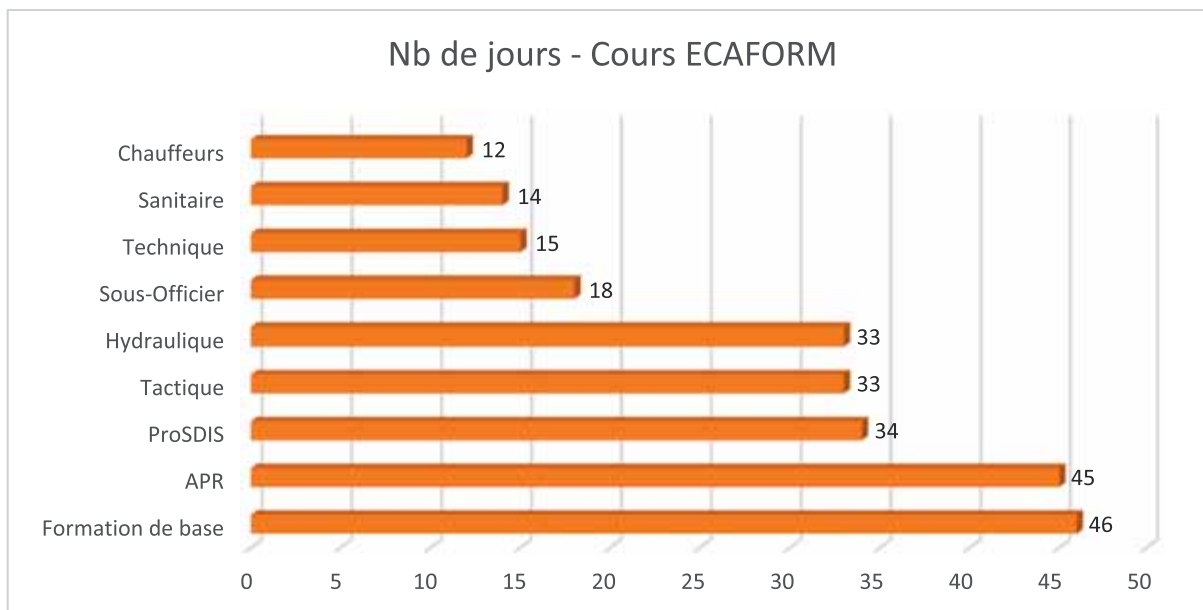


Afin de coordonner la formation des chauffeurs, qu'elle soit initiale (permis de conduire C1) ou continue, un poste de coordinateur a été créé. C'est le Lt Frédéric Bovey qui a accepté de prendre cette fonction.



Formation externe – cours ECAFORM

Les membres de notre SDIS ont participé à 250 journées de cours organisés par l'ECA, réparties dans les différents modules comme explicité dans le graphique ci-dessous :



Formation externe – cours d'instructeurs.

Nous avons la chance de compter six instructeurs fédéraux dans les rangs de notre SDIS. Ces instructeurs fonctionnent régulièrement en tant que chef de classe lors des cours cantonaux. Certains d'entre eux ont consacré du temps et de l'énergie afin de compléter leur formation technique et didactique :

- Cap Yves Schlienger, cours fédéral de formation pour instructeur conduite d'intervention, Martigny, du 17 au 23 septembre
- Plt Etienne Barmes, cours fédéral de formation pour instructeur conduite d'intervention, Martigny, du 17 au 23 septembre

De plus, le Plt Benjamin Schlaefli a passé avec succès le certificat de formateur d'adulte FKS sous la supervision de l'Office fédéral de la Protection de la Population.

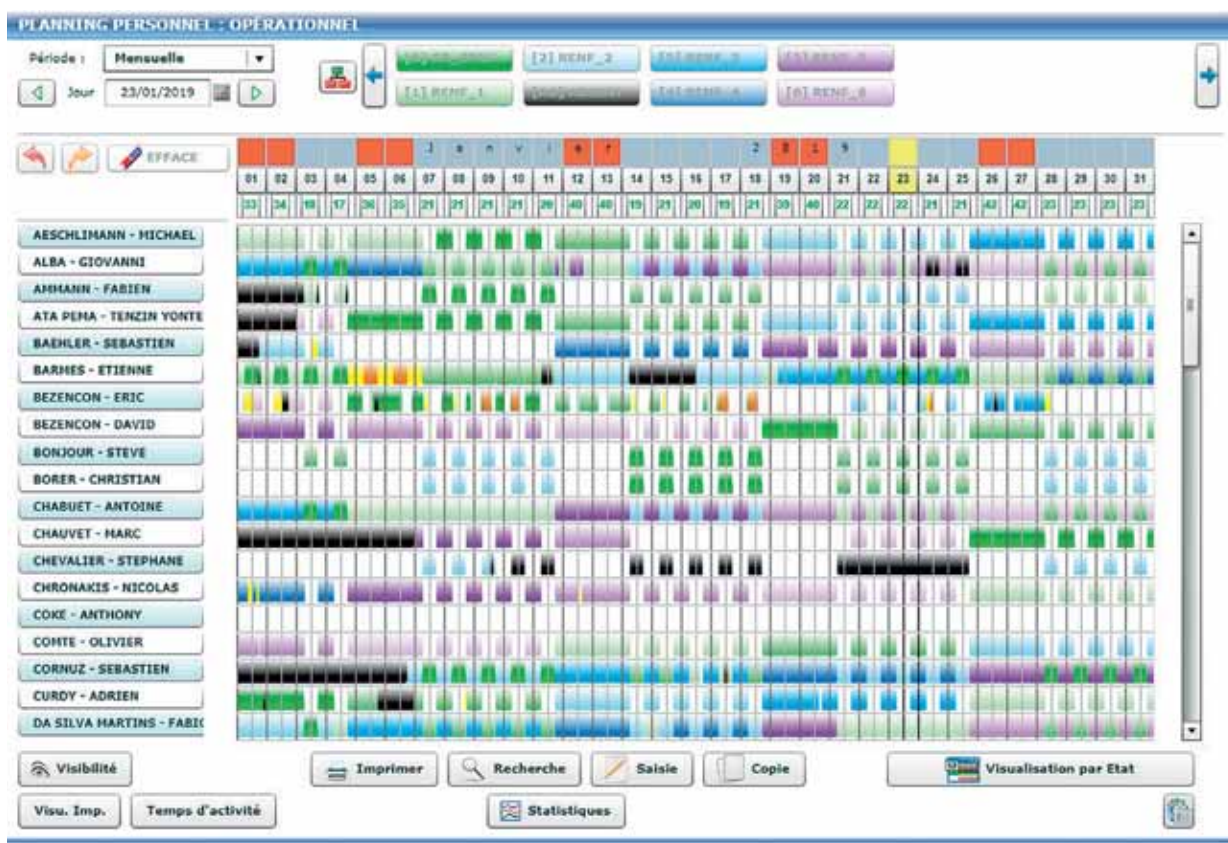
PROJETS

ProSDIS

Le 26 juin a eu lieu la mise en service du nouveau système d'aide à l'engagement des pompiers vaudois : ProSDIS. Fruit d'un investissement de plusieurs mois, ce projet n'est pas uniquement le remplacement du logiciel de la centrale d'alarme 118, mais surtout un changement de philosophie dans les principes d'engagement et d'armement des véhicules : ces principes sont désormais centrés sur l'individu qui est alarmé en fonction de ses disponibilités, de sa formation et de ses compétences.

Impliqué dès le début du projet dans la rédaction du cahier des charges, notre SDIS a continué son engagement à la mise en service et durant tout le deuxième semestre. Notre SDIS a la chance de pouvoir compter trois Référents ProSDIS en les personnes du Maj Sébastien Baehler, du Capitaine Yves Schlienger et du Plt Etienne Barmes.

Aux vues de la complexité du projet, du nombre de systèmes informatiques interconnectés et surtout du changement dans les habitudes, ProSDIS est aujourd'hui un écosystème fonctionnel et performant. Si certes un certain nombre de points d'amélioration demeurent encore ouverts à ce jour, il n'en demeure pas moins que nos pompiers sont alarmés et que les secours sont envoyés à nos concitoyens dans le besoin.



Exemple de planification dans ProSDIS

VIDIS 20-25

L'initiative VIDIS 20-25, lancée en 2015 et dont le but est d'optimiser les ressources des SDIS dans la région lausannoise, particulièrement entre pompiers volontaires et pompiers professionnels, n'a pas vu de grande évolution en 2018. Ceci s'explique d'une part par l'engagement prioritaire des ressources sur le projet ProSDIS et d'autre part dans l'attente d'une étude organisationnelle menée par le Service de Protection et de Sauvetage de Lausanne.

Afin d'avancer, le projet VIDIS 20-25 est organisé avec deux commissions :

CCVIDIS : commission consultative VIDIS, dans laquelle notre SDIS est représenté par M. Jean-Marc Chevallaz, Conseiller municipal à Pully

COVIDIS : commission organisationnelle VIDIS, dans laquelle le Commandant représente notre SDIS

Bien qu'aujourd'hui nous avons la chance de pouvoir compter sur un nombre élevé des sapeurs-pompiers dans nos rangs – y compris en journée avec 38 personnes formées et disponibles, il est de notre devoir de préparer l'avenir qui pourrait nous être moins favorable. Dans tous les cas, nous défendrons les intérêts du SDIS, de ses membres et de nos quatre communes dans la projection et la mise en place de cette initiative.

Collaboration avec les partenaires

L'un des axes stratégiques de 2018 était la collaboration avec les partenaires. Nous avons ainsi entamé une démarche avec les services d'urbanisme de nos communes afin de trouver un processus unifié pour que le SDIS apporte de la valeur-ajouté dans les mises en œuvre des nouvelles constructions. Cette démarche est animée par le Cap Eric Bezençon, officier technique.

Le projet d'implémentation des données du SDIS (emplacement de cylindres d'accès, de plans d'interventions, etc.) dans le guichet cartographique SIGIP a débuté en 2018. Sa mise en production a pris plus de temps que prévu mais devrait arriver en ce début d'année 2019.

Du côté opérationnel, nous avons organisé deux soirées avec nos camarades sapeurs-pompiers de Lausanne avec qui nous collaborons sur certaines interventions. Ainsi tous les chefs d'intervention ont été reçus à la caserne de la Vigie pour une soirée d'information et de discussion, notamment sur la mise en place d'une procédure opérationnelle commune pour la gestion des évènements.

Matériel

Afin d'assurer une meilleure sécurité des clés d'accès mises à notre disposition par les propriétaires d'objet immobilier, nous avons revu le processus pour accéder à ces-dites clés. Ainsi nous avons équipés nos véhicules de coffres à clés équipés de serrures permettant une traçabilité complète de l'accès à ces clés.

Le plan de passe étant devenu obsolète, nous avons commencé la migration sur l'électronique "VersoCliq" des systèmes de tubes à clé a débuté en janvier 2018 et l'investissement consenti par les communes à titre d'exemple y contribue. Aujourd'hui près du 16% des tubes sont sur le modèle VersoCliq. Le nombre de tubes répertoriés en début d'année était de 241. Un contrôle des données ainsi qu'un nombre important de nouvelles poses ont monté ce chiffre à 329 fin 2018 !



En termes d'équipement de protection individuel, nous avons repoussé l'achat de nouvelles tenues feu afin de pouvoir bénéficier des nouveaux modèles en cours de tests et d'accréditation par l'ECA. Nous avons néanmoins fait l'acquisition de pièces en textile dit « technique » permettant une meilleure régulation thermique et un meilleur confort, ainsi que de pulls à col haut. Ces équipements sont distribués à tous nos membres.



Polo technique



Pull à col haut

Le parc d'appareils respiratoires a été remplacé par l'ECA dans son plan de renouvellement. Les nouveaux appareils, Draeger PSS 5000 et masques FPS 7000, sont plus légers et proposent une meilleure ergonomie.

L'ECA nous a aussi fourni le matériel suivant :

- Barrage Watergate
- Couverture anti-feu « maxi » pour l'extinction des feux de véhicules
- Ouvre-porte hydraulique.

SERVICES INDUSTRIELS

PREAMBULE

Tâches et organisation

Les Services industriels de Lutry assurent de manière autonome l'approvisionnement en eau, électricité et gaz sur l'ensemble du territoire communal. Ceci comprend entre autres la fourniture des fluides, l'extension et l'entretien des réseaux, la facturation, le conseil à la clientèle et la fourniture de prestations diverses. Les SILy s'occupent également de l'entretien de l'éclairage public et du réseau de bornes hydrantes pour la défense incendie.

Le service se compose de 2 entités distinctes, à savoir **l'administration** qui compte 9 collaborateurs et collaboratrices, y compris l'apprentie, et **l'exploitation** avec 10 collaborateurs. En 2018, nous avons engagé une nouvelle personne pour remplacer notre jeune électricienne de réseau. L'organisation du service est maîtrisée et répond en tous points à notre système qualité ISO.

Formation

Durant l'année 2018, le personnel des SILy a reçu différentes formations :

- Travaux sous tension
- Soudage des tuyaux (certification VKR)
- Formation continue dans l'éclairage
- Formation continue pour l'électricité (Electrosuisse)
- Autocontrôle de l'eau (normes W12)
- Premiers secours et refresh BLS-AED (Basic Life Support, Automated External Defibrillation)
- Cyber sécurité informatique

MANIFESTATIONS

Journées de la mobilité

En 2018, ces journées n'ont pas eu lieu pour les mêmes raisons que celles de l'édition 2017. Une nouvelle formule est à l'étude et devrait voir le jour en 2019.

Marché de Noël

Suite à une météo exécrable (vent tempétueux et fortes pluies), la manifestation a dû être annulée le matin même.

ADMINISTRATION

Secrétariat

Les cinq collaboratrices du service assurent les activités du secrétariat, à savoir :

- La facturation, les déménagements, le contentieux,
- La gestion administrative
 - o du stock matériel,
 - o des équipements de comptage,
 - o des contrôles périodiques et des dossiers OIBT (Ordonnance sur les Installations Basse Tension), entre autres.
- Les relevés des consommations d'eau, de gaz et d'électricité qui se font à des fréquences diverses, soit:
 - Mensuellement pour les chantiers et les gros consommateurs
 - Tous les deux mois pour le gaz
 - Trimestriellement pour les installations photovoltaïques au bénéfice de la RPC
 - Annuellement pour les autres consommateurs

Factures de consommations – Contentieux

En octobre 2018, nous avons émis 6'563 factures de décomptes, ce qui représente environ 2.8 mios de chiffre d'affaires annuel pour les ventes d'eau et 6.5 mios pour les ventes d'électricité. Les ventes de gaz représentent un montant d'environ 705'000.- Durant l'année 2018, notre secrétariat a émis 3'723 rappels, dont 2'263 1^{ers} rappels, 1'077 2^{èmes} rappels et 383 sommations ; après 155 menaces de coupures, il y a eu 3 coupures effectives; 6 réquisitions de poursuites ont également été faites. Le suivi attentif du contentieux, en étroite contact avec les débiteurs, nous permet de limiter au mieux nos pertes.

Factures diverses

Nos facturations diverses correspondent aux prestations de raccordements des nouvelles constructions pour les différentes énergies et à des prestations vendues à Lausanne pour l'éclairage public et le remplacement de compteurs d'eau. En 2018, c'est un montant global de près de CHF 676'000.- qui a été facturé.

Dossiers de demandes de subsides à l'Etablissement Cantonal d'Assurance incendie

Le secrétariat a présenté des demandes de subvention pour un montant de CHF 56'139.-. Les chantiers subventionnés en 2018 ont été les suivants :

| | |
|--|--------------|
| ➤ Route des Monts-de-Lavaux (BH 111-116) | CHF 21'197.- |
| ➤ Chemin du Creux-de-Corsy | CHF 4'782.- |
| ➤ Chemins des Brûlées et du Mâcheret | CHF 1'935.- |
| ➤ Route des Monts-de-Lavaux | CHF 6'215.- |
| ➤ Route de la Croix sud | CHF 8'882.- |
| ➤ Vallon – pose nouvelle BH | CHF 3'404.- |
| ➤ Chemin du Mâcheret | CHF 9'724.- |

Contrôle des installations selon l'OIBT

En tant que gestionnaires de réseau de distribution (GRD), les SILy ont l'obligation de contrôler et d'enregistrer les rapports de sécurité des installations électriques selon l'OIBT (l'Ordonnance des Installations Basse Tension) sur l'ensemble de leur desserte. Cette tâche consiste à demander aux propriétaires dont la périodicité du contrôle est échue de faire vérifier leurs installations, à contrôler les rapports de sécurité élaborés par des électriciens agréés (contrôleurs) et à envoyer des rappels dans les cas où nous ne recevons pas ces documents. Une fois ce contrôle effectué, la périodicité de contrôle est validée et activée dans notre système de gestion. Pour ce faire, un contrôleur indépendant valide les rapports de sécurité reçus et réalise des contrôles sporadiques demandés par l'Inspection fédérale des installations à courant fort (ESTI).

En 2018, la campagne pour les contrôles périodiques a suivi son cours ; 98 nouvelles demandes ont été effectuées, ainsi que 80 1^{ers} rappels et 23 2^{èmes} rappels. 187 demandes ont pu être clôturées durant l'année ; il n'y a pas eu de dénonciation à l'Inspection Fédérale.

Pour contrôler la qualité des rapports reçus, des contrôles sporadiques sont effectués ; en 2018 ce sont 7 contrôles qui ont été réalisés, dont 3 ont nécessité une demande de retouches ; aucun n'a fait l'objet d'un élément grave imposant la mise hors service de l'installation.

SYSTEME QUALITE

En 2018, la société SQS, qui a certifié le service en 2017 selon la norme ISO 9001 : 2015, a procédé à un audit de suivi. L'auditeur a relevé l'efficacité du système de management compréhensible et utile à l'ensemble des collaborateurs.

BUREAU TECHNIQUE

Le bureau technique des Services industriels est composé du chef de service, du responsable d'exploitation et du personnel de l'infographie. Il englobe les études diverses, les projets à réaliser, la gestion des plans réseaux. En principe, il n'est pas nécessaire de recourir à des bureaux externes pour les projets et les travaux usuels de la distribution. Pour certaines tâches spécifiques, nous pouvons bénéficier de l'aide et des compétences de notre partenaire lausannois.

Bureau de projets

En 2018, plusieurs projets ont été étudiés, dont les plus importants sont :

- Alimentation en eau potable des secteurs du chemin de la Branche et de la Grange-Rouge
- Démantèlement des sources des Echerins
- Finalisation du mandat pour la révision du plan directeur des eaux (PDDE)
- Valorisation et pérennisation des ouvrages de captages des sources du Jorat (Savigny)
- Mise à jour de l'autocontrôle (contrôle de qualité pour la distribution de l'eau potable) selon la nouvelle version de la norme W12
- Etude de remplacement des conduites d'eau et de l'éclairage public au chemin du Mâcheret en collaboration avec TRD
- Projet de remplacement de deux sous-stations MT/B (Collonges et La Croix)

- Etude de modernisation d'alimentation électrique 1000 V dans les secteurs de la Grangette, du Bois-de-la-Chaux et du chemin de la Branche.
- Etude et analyse de mandats pour la révision du plan directeur des eaux (PDDE)

Bureau d'infographie (SIT service informations du territoire)

Le service de l'infographie a finalisé l'informatisation des plans, des schémas et de la documentation technique des ouvrages, permettant ainsi leur mise à disposition des équipes sur le terrain au travers des tablettes. D'autres activités spécifiques ont été réalisées, à savoir :

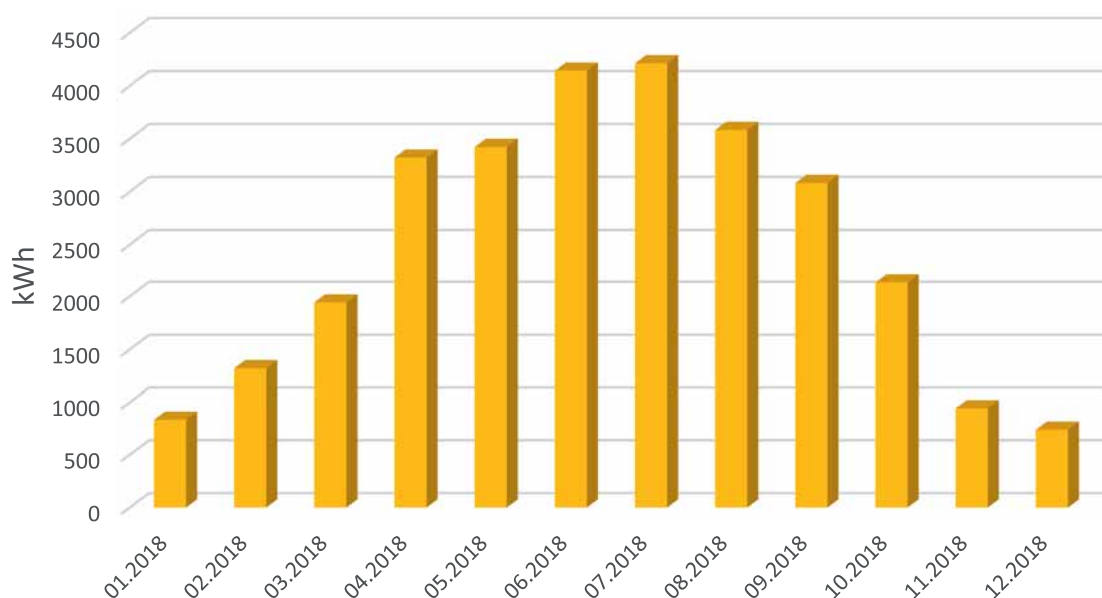
- Suivi de la migration en V.7 de notre système de téléaction Lynx (poste opérateur SCADA) servant à la gestion opérationnelle des réseaux d'eau et d'électricité.
- Projet de migration en mode serveur de notre application SIT (plans réseaux).
- Elaboration des dossiers pour les demandes de subvention ECA

Installations photovoltaïques

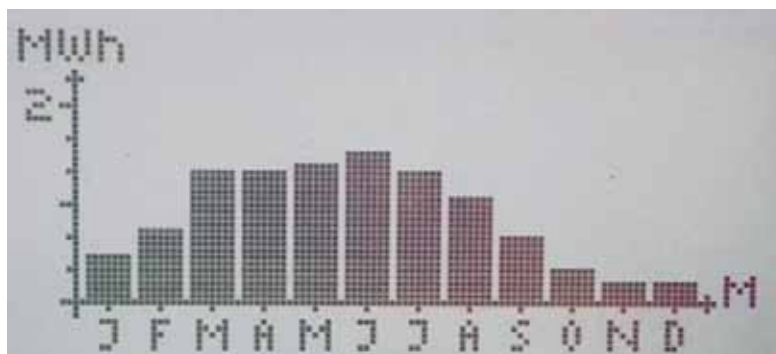
En 2018, la production de notre installation photovoltaïque du **collège du Grand-Pont** a atteint 29'651 kWh, soit une valeur supérieure à 2017 (29'124 kWh). Pour mémoire, la valeur moyenne calculée lors du projet était de 25'750 kWh pour les 2 premières années. Toute la production est injectée sur le réseau et l'énergie est reprise par les SILy.

La production de cette installation peut être consultée en temps réel sur le site internet www.lutry.ch.

Installation photovoltaïque du Grand-Pont production annuelle 2018



L'installation du **collège des Pâles**, d'une puissance de 12 kW, a réinjecté 23 kWh (33 en 2017) sur le réseau en 2018. Cette faible quantité d'énergie injectée est due au fait que l'énergie produite (~12'000 kWh/an) est totalement consommée sur place.



L'énergie solaire et biomasse (STEP) injectée dans le réseau des SILy produite par des installations indigènes représente un volume de 646'109 kWh (592'381 en 2017). Cette production représente le 1,54% de l'énergie totale distribuée par les SILy, soit une augmentation de 0,1 % par rapport à 2017.

A ces comparatifs, il est important de prendre en compte les installations qui ont passé d'une injection totale de leur production à l'autoconsommation, comme par exemple la STEP qui a réinjecté 120 kWh pour une production d'environ 37'500 kWh.

Efficacité et stratégie énergétiques

Les effets de la politique énergétique 2050 votée en mai 2017 continuent à se faire ressentir ; en 2018 ce sont plus de 40 nouvelles demandes d'installations photovoltaïques (28 en 2017) qui ont été traitées par le Service ; cette gestion administrative, mais également technique, devient de plus en plus importante. Concernant les communautés ou le regroupement d'auto-consommateurs, seuls des projets sont actuellement en cours. En revanche, pour auto-consommer de manière plus importante, certains propriétaires ont regroupé le comptage avec celui d'un locataire par exemple. Dans cette situation, la facturation du locataire en question n'est donc plus assurée par les SILy, mais par le propriétaire.

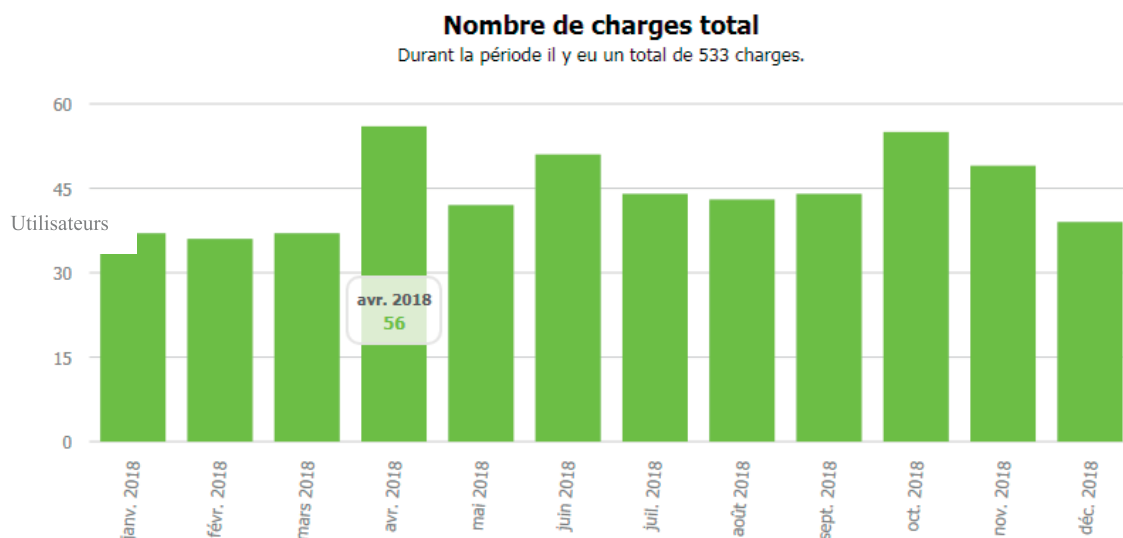
Dans le cadre de la promotion des énergies renouvelables, les SILy proposent, depuis décembre 2018, aux propriétaires lutriens la solution **Solanne** des Services industriels de Lausanne. Cette offre pour une installation photovoltaïque est proposée clé en main par les SIL.

Depuis août 2017, les SILy exploitent pour le compte de la Commune la **borne de recharge** du parking de la Possession. Celle-ci permet de recharger 2 véhicules simultanément. Depuis le mois d'avril 2018, une des deux places est réservée exclusivement à la recharge de la voiture de Mobility.



Depuis son installation, son utilisation est régulière : 45 utilisateurs en ont profité durant l'année 2018. La consommation totale de recharge pour l'année écoulée se monte à 7'888 kWh pour un nombre de 533 recharges, sachant que la voiture de Mobility a effectué à elle seule 130 recharges.

Le montant total perçu aux utilisateurs, excepté le véhicule Mobility, se monte à CHF 2'685.30.



27 personnes ont utilisé la borne de l'**Hôtel du Rivage** durant l'année 2018. La consommation totale de recharge pour l'année écoulée se monte à 1'268 kWh pour 113 recharges, soit 539 heures d'utilisation.

Ces deux bornes font parties du réseau *evpass* et peuvent être utilisées par des abonnés d'autres réseaux.

EXPLOITATION

Réseaux électriques MT, BT et EP

Dans le **domaine de l'électricité**, plusieurs gros chantiers ont été entrepris cette année, à savoir l'implantation d'une nouvelle station moyenne et basse tension (MT/BT) au chemin du d'En-Vaux pour alimenter les nouveaux bâtiments.



Installation de la sous-station « Brûlées » en mars 2018

Réseaux d'eau et de gaz

En ce qui concerne la **distribution de l'eau** et plus particulièrement le remplacement de conduites d'eau, plusieurs chantiers communaux ont été réalisés durant l'année ; nous pouvons citer par exemple, le remplacement de la conduite d'eau potable au chemin des Hugonnet.



Chemin des Hugonnet : remplacement de la conduite d'eau potable

Service de piquet

Notre **service de piquet** est intervenu 120 fois pendant les heures de travail et 43 fois en dehors des heures. Nous constatons que ce service indispensable reste apprécié de notre clientèle.

Pannes

L'entretien planifié et régulier durant l'année porte ses fruits et limite au maximum les interventions d'urgence, voire les interruptions de fourniture des différents fluides.

Interventions en 2018 :

| | |
|--------------------------------|-------------------|
| Réseau d'eau | 76 |
| Réseaux électriques MT/BT | 46 |
| Eclairage Public | 27 |
| Gaz | 1 |
| Téléaction | 6 |
| Divers | 7 |
| Total des interventions | <u>163</u> |

Véhicules

D'une manière générale, les véhicules de l'exploitation sont en bon état et bien entretenus, à l'exception de la Subaru qui donne des signes de vieillissement.

Parc actuel :

| Véhicule | Année | Kilométrage | Expertise | Etat actuel |
|---------------------|-------|-------------|------------|-------------|
| Camion nacelle | 2008 | 34'903 | 14.12.2016 | Moyen |
| VW T5 double cabine | 2009 | 97'004 | 06.11.2017 | Moyen |
| VW Caddy blanc | 2012 | 82'972 | 21.11.2016 | Bon |
| VW Transporter | 2012 | 24'665 | 19.12.2016 | Bon |
| Subaru Legacy | 2003 | 90'978 | 06.01.2017 | Mauvais |
| Renault Kangoo | 2015 | 34'734 | 02.02.2015 | Bon |
| Mercedes 316BT 4x4 | 2015 | 18'146 | 02.03.2015 | Bon |
| | | | | |

Nouvelle acquisition en 2018



Réception de notre remorque multi-usages,
charge utile 1,5 T



CHANTIERS ET TRAVAUX D'ENTRETIEN : RESEAUX EAU, ELECTRICITE ET ECLAIRAGE PUBLIC

Réseau d'eau

Chantiers effectués et en cours

Remplacement de conduites de distribution

| | |
|------------------|---------------|
| Ch. des Hugonnet | 780 m. |
| Ch. du Miroir | 215 m. |
| | 995 m. |

Soit 1.8 % du réseau d'eau.

Travaux d'entretien et divers

| |
|--|
| Réservoir des Echerins, réfection de l'étanchéité de la toiture |
| Mise en service du système d'écoute de réseau « LORNO » et calage du niveau de bruits de référence (prise en compte des fontaines, équipements techniques, pompes, etc.) |
| Remplacements ponctuels de 5 bornes hydrantes |



Etanchéité du toit du réservoir des Echerins



Entretien du réseau

- ✓ 16 fuites ou ruptures ont fait l'objet de réparations.
- ✓ 76 interventions d'urgence ont été effectuées (62 en journée et 14 par le service de piquet).
- ✓ 12 recherches et aide à la réparation de fuites chez des clients
- ✓ Entretien intérieur et extérieur de tous les réservoirs, lavage des cuves.
- ✓ Manœuvres et entretien des vannes de réseau et des bornes hydrantes.
- ✓ Prélèvements périodiques pour le contrôle de la qualité de l'eau distribuée.
- ✓ Purges de maintenance.
- ✓ Suivi et recherches de fuites sur le réseau de distribution
- ✓ Entretien mensuel des sources du Grand-Jorat, des augets et des couvercles sécurisés.
- ✓ Contrôle et entretien mensuel des zones de protection des sources.

Travaux pour des tiers (privés)

- ✓ 16 nouveaux raccordements pour de nouvelles constructions.
- ✓ 56 compteurs de chantier posés, déposés ou remplacés.
- ✓ 18 poses de compteurs pour de nouvelles constructions
- ✓ 5 poses de conduites pour alimentation provisoire
- ✓ Contrôles de la qualité de l'eau suite à des plaintes ou inquiétudes de clients.
- ✓ Arrêts / remises en service, des installations de comptage des vignes, arrosages et jardins publics
- ✓ Divers arrêts / remises en eau, dans le cadre de travaux d'appareilleurs privés.
- ✓ Recherche et mise à niveau de capes de vannes privées.



Nettoyage du réservoir des Echerins

Autres activités diverses

- ✓ 199 échanges périodiques de compteurs
- ✓ Relevés mensuels et annuels des compteurs.
- ✓ Relevés pour déménagements et divers.
- ✓ Relevés des compteurs de chantiers.
- ✓ Réparations diverses : fontaines, chambres de sulfatage, etc.
- ✓ Entretien et nettoyage parc véhicules et machines.
- ✓ Sorties de matériel pour facturation.
- ✓ Inventaire.
- ✓ Mise à jour des informations sur la page du service des eaux du site internet de Lutry.
- ✓ Mise à jour des informations sur la qualité de l'eau et des statistiques à la SSIGE.
- ✓ Consolidation de la consultation des plans sur tablettes.
- ✓ Numérisation de documentations liées aux ouvrages.
- ✓ Organisation et formation continue du personnel de piquet



Rafraichissement de l'atelier « eau » aux Champs

Réseau de gaz

Chantiers effectués et en cours

Pas d'extensions de réseau.

Divers

- ✓ 3 mises en service de nouvelles prises.
- ✓ Relevés bimestriels des compteurs.

Réseau d'électricité

Chantiers effectués et en cours - basse tension (BT) et moyenne tension (MT)

| | |
|-------------------------------------|--|
| Ch. des Hugonnet | Pose de 170 m. de tubes de réserve |
| Ch. du Miroir | Remplacement de 2 câbles BT sur 170 m. Remplacement du poste BT 186 Pose de 410 m. de tubes de réserve |
| Ch. de la Grangette | Mise en souterrain de 280 m. de ligne aérienne BT vétuste et implantation d'un nouveau poste de distribution |
| Quartier des Brûlées, ch. D'En-Vaux | Implantations d'une nouvelle sous-station |
| Réseau MT | Intégration du quartier des Brûlées / Vallon dans le réseau MT, par le tirage de deux câbles sur 750 m. |
| Introductions diverses | Suppression de 30 anciens points d'introductions hors normes |



Dépose de la ligne aérienne à la Grangette



Dépose de la ligne aérienne à la Grangette : char de pose à Chanoz-Brocard



Dépose de la ligne aérienne à la Grangette : treuil à la « maison des chats »



Dépose de la ligne aérienne à la Grangette : coupe du câble BT

Entretien des sous-stations et armoires de distribution

- ✓ Nettoyage et entretien des stations.
- ✓ Nettoyage et entretien de postes de distribution.
- ✓ Manœuvres diverses sur réseau moyenne tension.
- ✓ Etiquetage des stations et postes de distribution.
- ✓ Contrôle du niveau de gaz SF6 dans cellules ABB.
- ✓ Contrôle annuel par caméra thermique des stations et tableaux basse tension.

Travaux divers pour des tiers

- ✓ 13 nouvelles introductions
- ✓ 15 transformations introductions
- ✓ 18 montages et démontages d'installations provisoires pour manifestations diverses.
- ✓ 48 raccordements, suppressions d'alimentations de chantiers
- ✓ 54 échanges ou suppressions de récepteurs télécommandes
- ✓ 230 poses ou déposes de compteurs dans le cadre de chantiers privés.



Elagage de lignes MT/BT sur domaine privé au moyen d'un engin spécial loué à cet effet.

Divers

- ✓ 46 interventions d'urgence ont été effectuées (30 en journée et 16 par le service de piquet).
- ✓ 25 contrôles d'installations photovoltaïques avant mise en service
- ✓ 30 échanges de compteurs périodiques ou par sondage
- ✓ 6 remplacements de compteurs à prépaiement
- ✓ 104 interventions diverses de contrôles d'installation de tarification
- ✓ Relevés mensuels, annuels des compteurs.
- ✓ Relevés des compteurs de chantiers.
- ✓ Relevés pour déménagements et divers.
- ✓ Relevés des compteurs production photovoltaïque.
- ✓ Sorties de matériel pour la facturation.
- ✓ Inventaire.
- ✓ Entretien et nettoyage parc véhicules et machines.
- ✓ Divers travaux pour téléaction, réservoirs et stations.
- ✓ Coupures et remises de courant (contentieux).
- ✓ Travaux divers avec nacelle pour le Service électrique de Lausanne sur une durée de 12 semaines à deux monteurs

Eclairage public (EP)

Chantiers effectués et en cours

| | |
|---|---|
| Préavis EP 2015 | Remplacement de 19 anciennes lampes Montmartre par des modèle Stylage |
| Ch. du Vallon | Extension du réseau sur 390 m, comprenant la pose de 10 luminaires et 3 bornes |
| Pont sur AR – Converney | Remplacement de 70 m. de câble et deux luminaires dans le cadre des travaux de l'OFROU |
| Sentier de la Ligne | Mise en souterrain d'une ligne aérienne sur 150 m. Amélioration de l'éclairage par la pose de 12 bornes |
| Tunnel des Chenalettes | Amélioration de l'éclairage sur 40 m. par la pose d'une installation sur batterie permettant un éclairage permanent |
| Ch. des Hugonnet | Mise en souterrain d'une ligne aérienne vétuste sur 160 m. et remplacement du luminaire existant |
| Rte de Lavaux (STEP au n° 436) | Mise en souterrain de la ligne aérienne sur 85 m. |
| Eco-Point d'Echerins | Eclairage du site par la pose d'un luminaire |
| Rte de Lavaux, passage sous-route du Voisinand | Remplacement des anciens luminaires en applique (8 pces) |
| Rte de Lavaux, passage sous-route du Grand-Pont | Remplacement des anciens luminaires en applique (22 pces) |

Entretien de l'éclairage public

- ✓ 27 interventions d'urgence ont été effectuées (20 en journée et 7 par le service de piquet).
- ✓ 4 dépannages divers sur des équipements relatifs aux décorations de Noël
- ✓ Contrôle de sécurité de l'éclairage public suite à la réfection ou à l'échange de candélabres.
- ✓ Recherche et réparation de défauts de câbles, retouches et mises en conformité.
- ✓ Contrôle bimensuel des trois secteurs d'éclairages public, relatif à leur fonctionnement et état global.

Divers (EP)

Projets

- ✓ Bilan et planification des besoins d'éclairage sur les sites des Eco-Points
- ✓ Eclairage du sentier de la Borne

Télécommande et téléaction

Téléaction - Entretien et divers

- ✓ 6 interventions d'urgence ont été effectuées (3 en journée et 3 par le service de piquet).
- ✓ Remplacement de l'onduleur suite à une défektivité, ainsi que de son bloc d'alimentation de secours.
- ✓ Contrôle annuel des alimentations de secours dans les sous-stations.
- ✓ Recherche de pannes de communication.
- ✓ Contrôle de fonctionnement après pannes ou alarmes diverses.
- ✓ Fin de la numérisation et du tri de la documentation technique.
- ✓ Migration du système Lynx (logiciel de supervision), de la version 6.1 à la 7.0
- ✓ Formation par simulation de cas de manœuvres d'urgence

Interventions diverses

- ✓ 8 interventions d'urgence ont été effectuées pour divers autres problèmes ou secteurs d'activités (5 en journée et 3 par le service de piquet).

CONSOMMATIONS D'EAU ET D'ENERGIE ELECTRIQUE

Achat d'énergie électrique (voir tableau et graphiques)

L'énergie électrique moyenne tension achetée à Lausanne a été de : **41.26 GWh**.

L'appel en puissance maximum enregistré durant 2018 s'est élevé à **9'952 kW**.

Achat d'eau (voir tableau et graphiques)

L'eau distribuée sur la Commune de Lutry provient essentiellement du Service de l'eau de Lausanne. Le volume pour 2018 s'est élevé à **1'078'871 m³**.

Comparaison des achats et ventes d'eau et d'énergie électrique (voir tableaux et graphiques)

Les tableaux montrent, en ce qui concerne l'énergie électrique, une très légère diminution des achats.

En ce qui concerne les achats d'eau, ils sont dépendants des conditions climatiques ; nous constatons une légère augmentation par rapport à l'année dernière.

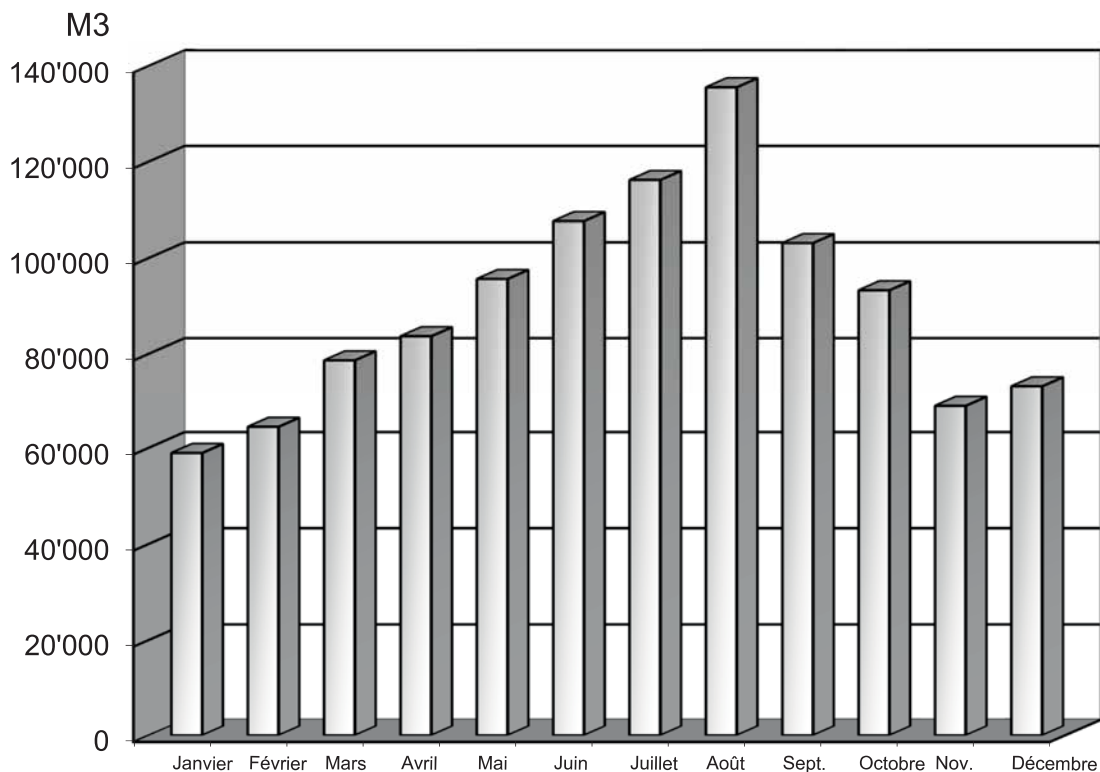
Au moment de l'établissement du rapport de gestion, nous n'avons pas tous les chiffres, mais nous pouvons supposer que la tendance constatée pour les achats sera reportée sur les ventes.

CONSOMMATION D'EAU

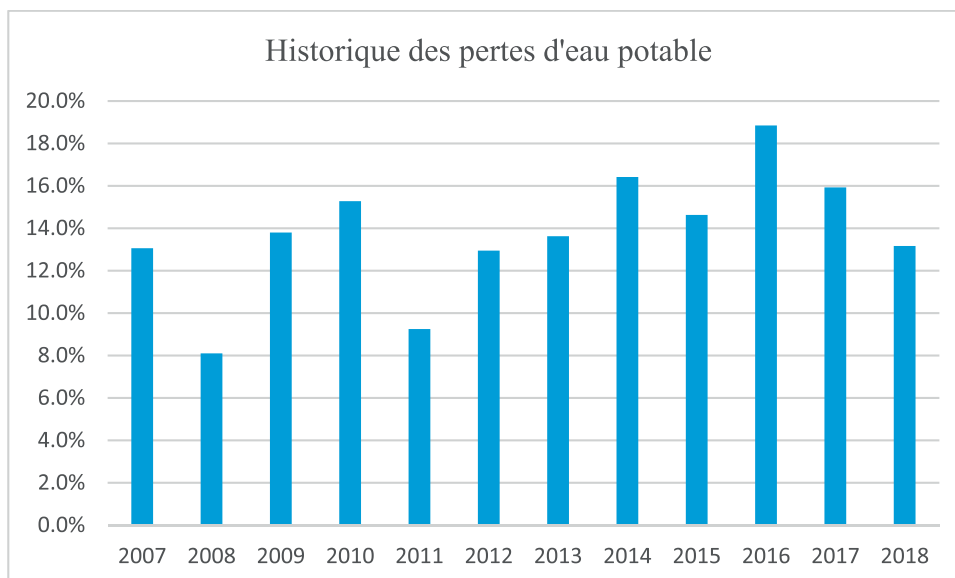
Achat d'eau

| Année 2018 | Achat (m ³) |
|--|-------------------------|
| Janvier | 58'928 |
| Février | 64'375 |
| Mars | 78'641 |
| Avril | 83'671 |
| Mai | 95'629 |
| Juin | 107'586 |
| Juillet | 116'169 |
| Août | 135'510 |
| Septembre | 103'124 |
| Octobre | 93'272 |
| Novembre | 68'741 |
| Décembre | 73'225 |
| Achat annuel total d'eau en m³ | 1'078'871 |

ADUCTION DES EAUX DE LAUSANNE EN 2018



Statistique des pertes d'eau potable



Dans ces pertes, sont compris :

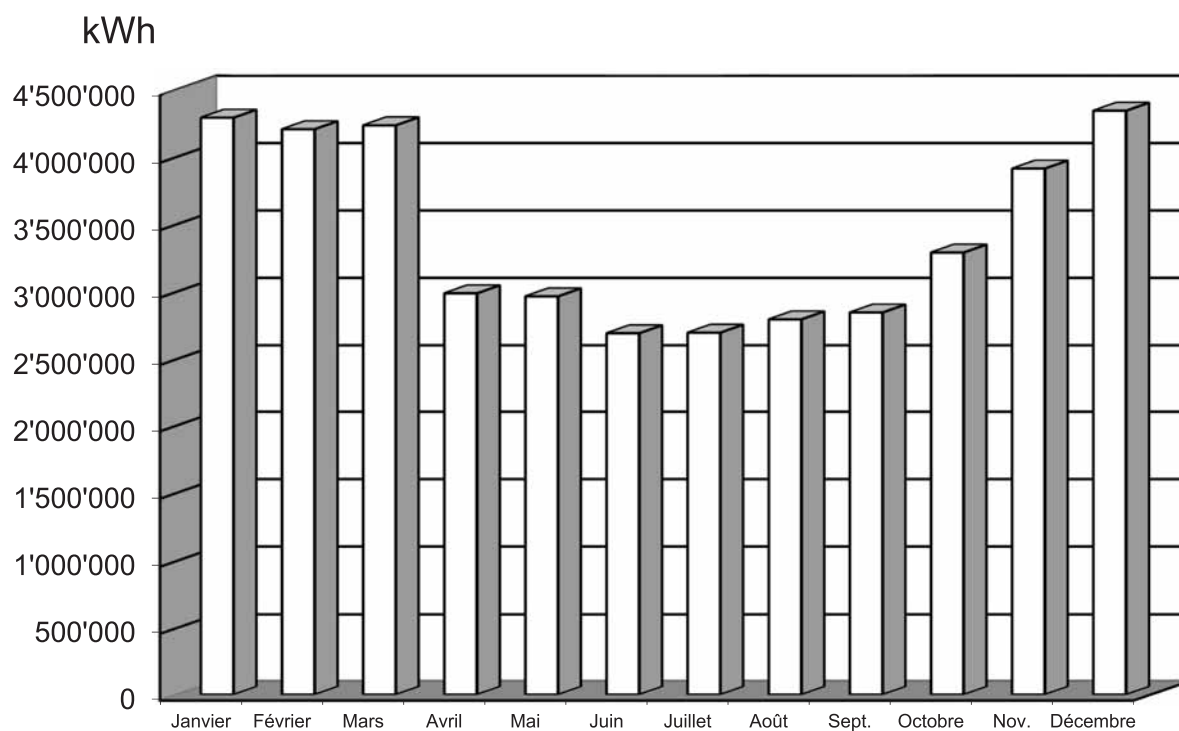
- les pertes liées aux fuites sur le réseau
- l'utilisation propre (rinçage conduites, purges, analyses, etc.)
- les soutirages sur les bornes hydrantes (curages, pompiers, etc.)

CONSOMMATION D'ELECTRICITE

Achat d'énergie électrique

| Année 2018 | kWh |
|-------------------------------|-------------------|
| Janvier | 4'291'163 |
| Février | 4'205'862 |
| Mars | 4'234'643 |
| Avril | 2'988'360 |
| Mai | 2'965'700 |
| Juin | 2'691'951 |
| Juillet | 2'696'510 |
| Août | 2'795'036 |
| Septembre | 2'846'094 |
| Octobre | 3'290'884 |
| Novembre | 3'913'717 |
| Décembre | 4'343'003 |
| Energie totale achetée | 41'262'923 |

ACHAT DE L'ENERGIE ELECTRIQUE EN 2018

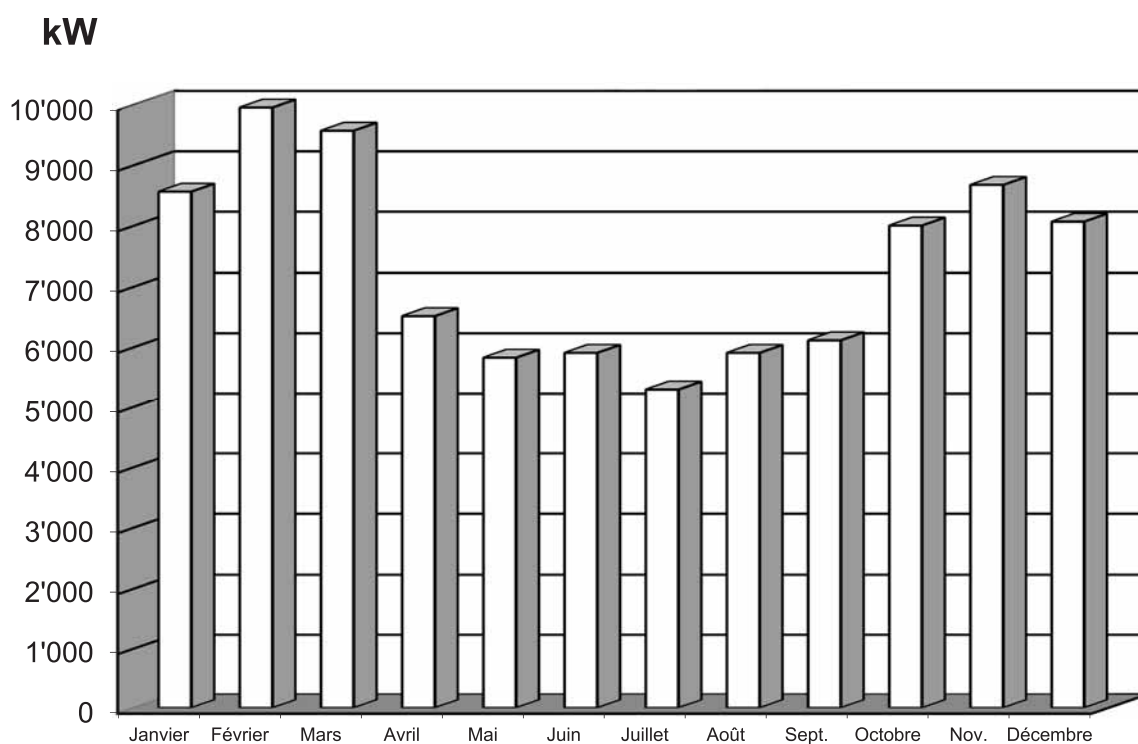


Appel en puissance

Le contrôle de la puissance reste un critère de la qualité de la distribution, puisqu'il tend à limiter de manière régionale la pointe de l'énergie distribuée.

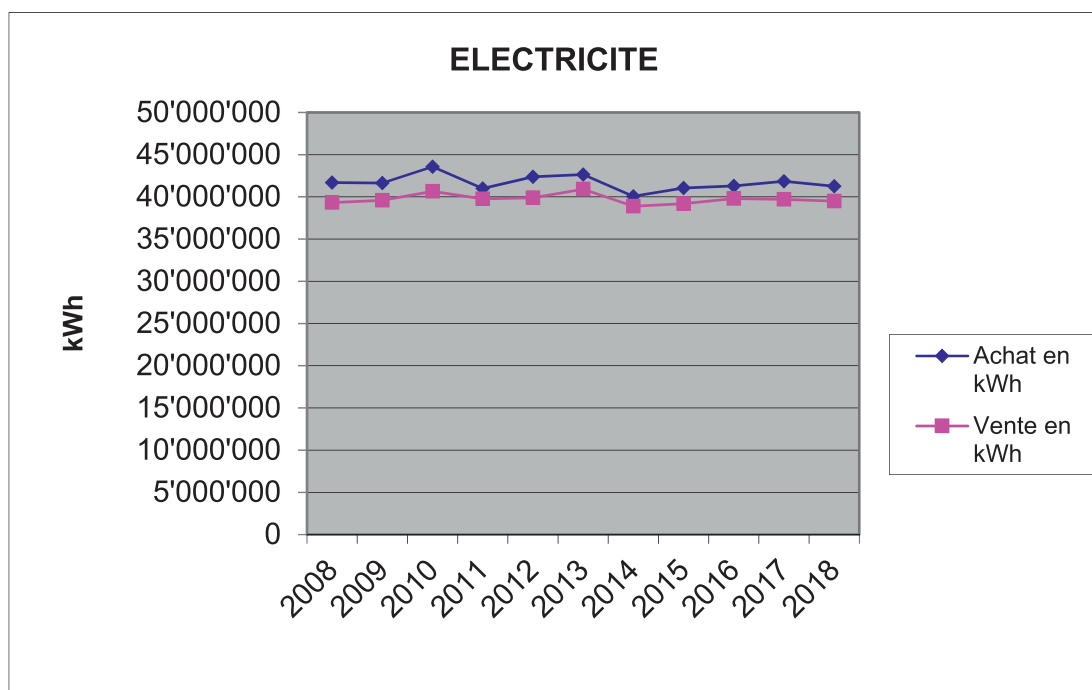
| Année 2018 | Puissance (kW) |
|--|----------------|
| Janvier | 8'560 |
| Février | 9'952 |
| Mars | 9'568 |
| Avril | 6'512 |
| Mai | 5'824 |
| Juin | 5'904 |
| Juillet | 5'296 |
| Août | 5'904 |
| Septembre | 6'112 |
| Octobre | 8'000 |
| Novembre | 8'672 |
| Décembre | 8'064 |
| Puissance annuelle totale mesurée | 88'368 |

APPEL EN PUISSANCE EN 2018



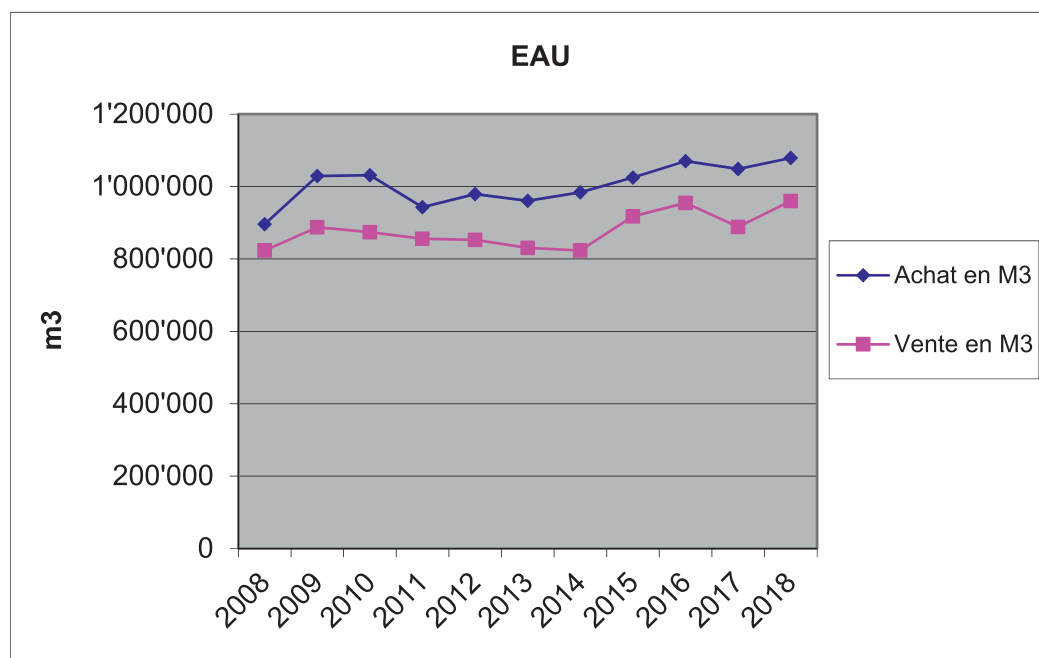
Comparaison des achats et ventes de l'énergie électrique 2008-2018

| Années | Achat en kWh | Vente en kWh |
|--------|--------------|---------------------|
| 2008 | 41'700'000 | 39'335'126 |
| 2009 | 41'641'921 | 39'585'358 |
| 2010 | 43'572'452 | 40'660'911 |
| 2011 | 41'002'438 | 39'768'639 |
| 2012 | 42'379'003 | 39'889'963 |
| 2013 | 42'635'667 | 40'914'073 |
| 2014 | 40'069'936 | 38'890'895 |
| 2015 | 41'051'230 | 39'202'023 |
| 2016 | 41'289'594 | 39'791'443 |
| 2017 | 41'839'350 | 39'696'303 |
| 2018 | 41'262'923 | 39'500'000 (estimé) |



Comparaison des achats et ventes d'eau 2008-2018

| Années | Achat en M3 | Vente en M3 |
|--------|-------------|------------------|
| 2008 | 896'186 | 823'664 |
| 2009 | 1'029'010 | 887'773 |
| 2010 | 1'031'385 | 873'828 |
| 2011 | 942'930 | 855'756 |
| 2012 | 979'247 | 852'503 |
| 2013 | 960'710 | 830'538 |
| 2014 | 983'802 | 823'304 |
| 2015 | 1'024'720 | 917'532 |
| 2016 | 1'070'065 | 955'000 |
| 2017 | 1'048'662 | 888'538 |
| 2018 | 1'078'871 | 960'000 (estimé) |



CONCLUSIONS

Fondés sur ce qui précède, nous vous proposons, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de prendre la décision suivante :

Le Conseil communal de Lutry

- vu le rapport de gestion de la Municipalité pour l'exercice 2018 (préavis municipal no 1256/2019)
- vu le rapport de la Commission de gestion

décide

- d'approuver le rapport de gestion la Municipalité pour l'exercice 2018
- de donner décharge à la Municipalité de sa gestion pour l'année 2018

Adopté en séance de Municipalité du 4 février 2019